



HAL
open science

Pratiques architecturales émergentes, méconnues ou atypiques et besoins en formation

Véronique Biau, Élise Macaire

► **To cite this version:**

Véronique Biau, Élise Macaire. Pratiques architecturales émergentes, méconnues ou atypiques et besoins en formation. École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette. 2024. hal-04663160

HAL Id: hal-04663160

<https://hal.science/hal-04663160v1>

Submitted on 31 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pratiques architecturales émergentes, méconnues ou atypiques et besoins en formation

Sous la direction de Véronique Biau et d'Élise Macaire

Réseau RAMAU

Extrait de l'étude CMA-ARCHI

Compétences et métiers d'avenir de la filière Architecture

L'appel à manifestation d'intérêt « **Compétences et métiers d'avenir** » s'inscrit dans le cadre du plan France 2030 et vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de formations et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir. Dans le cadre de ce dispositif, des diagnostics des besoins en compétences et en formations dans le domaine de l'architecture ont été financés et diffusés. **Le Réseau sur les activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme s'est consacré au volet dédié à la diversité des pratiques et métiers.** Ce document est un extrait de l'étude publiée en septembre 2023.

DIAGNOSTIC DE FORMATION

Enquête septembre 2023, extrait juillet 2024



CONTRIBUTRICES ET CONTRIBUTEURS DE L'ÉTUDE

Étude menée sous la direction de Véronique Biau et d'Élise Macaire pour le réseau RAMAU

Coordination : Stéphanie Bouysse-Mesnage ; Béatrice Durand ; Flora Pham ; Odile Veillon

Rédaction des synthèses : Stéphanie Bouysse-Mesnage ; Maxime Decommer ; Laurent Devisme ; Béatrice Durand ; Natalia Escar-Otin ; Amélie Flamand ; Élise Geisler ; Ombeline Hardouin ; Marion Mougey ; Pauline Ouvrard ; Corine Védrine ; Odile Veillon

Groupe de travail du réseau RAMAU : Charlotte Aristide (Observatoire de l'économie de l'architecture et ENSA Paris-La Villette) ; Samuel Balti (ENSA Toulouse) ; Véronique Biau (ENSA Paris-La Villette) ; Stéphanie Bouysse-Mesnage (ENSA Nantes) ; Camille Breton (ENSAP Bordeaux) ; Stéphanie Dadour (ENSA Paris-Malaquais) ; Margaux Darrieus (ENSA Bretagne) ; Maxime Decommer (ENSA Bretagne) ; Laurent Devisme (ENSA Nantes) ; Bérangère Dujardin (Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, ministère de la Culture) ; Béatrice Durand (ENSA Paris-La Villette) ; Natalia Escar-Otin (Agro-campus Angers) ; Amélie Flamand (ENSA Clermont-Ferrand) ; Élise Geisler (Agro-campus Angers) ; Isabelle Genyk (ENSA Normandie) ; Ombeline Hardouin (stagiaire dans le cadre de l'étude, ENSA Nantes) ; Bettina Horsch (ENSA Nantes) ; Gauthier Hunout (Collectif national des jeunes urbanistes) ; Élise Macaire (ENSA Paris-La Villette) ; Théa Manola (ENSA Grenoble) ; Marion Mougey (ENSA Lyon) ; Minna Nordström (ENSA Paris-La Villette) ; Pauline Ouvrard (ENSA Nantes) ; Flora Pham (ENSA Paris-La Villette) ; Serge Proust (Université Saint-Étienne) ; Jean-Michel Roux (Institut d'urbanisme et de géographie alpine) ; Corinne Sadokh (ENSA Toulouse) ; Silvère Tribout (Université Rennes 2) ; Jérémie Vandebunder (Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation, ministère de la Culture) ; Corine Védrine (ENSA Lyon) ; Marianne Veillerot (ENSA Grenoble) ; Odile Veillon (ENSA Paris-La Villette)

SYNTHÈSE

Ce document condense les résultats de l'étude dédiée aux pratiques émergentes, méconnues ou atypiques du diagnostic « Compétences et métiers d'avenir de la filière Architecture » (CMA-ARCHI). Celle-ci a mis au point un protocole de recherche visant à faire décrire, par des diplômés en architecture exerçant différemment, les activités que ceux-ci jugent décalées par rapport à une pratique conventionnelle. L'enquête s'est jouée en plusieurs temps. Temps 1, repérage des personnes concernées par l'étude au moyen d'un questionnaire en ligne et analyse des données renseignées dans ce formulaire. Temps 2, repérage des personnes aux profils considérés comme saillants et entretiens. Au cours des quelques mois de l'étude, 454 personnes ont répondu au questionnaire et 116 entretiens ont été réalisés.

Le premier chapitre de ce document a cherché à caractériser le profil des « atypiques » s'étant sentis interpellés par le questionnaire. Le croisement des données recueillies révèle que ces derniers ne se distinguent pas de leurs anciens camarades d'école d'architecture pratiquant la maîtrise d'œuvre classique ni du point de vue de leur origine sociale, ni du point de vue de leur salaire. Les répondants sont pour la plupart issus de catégories socioprofessionnelles supérieures et leurs revenus médians se situent même, dans l'ensemble, légèrement au-delà de ceux de la population ordinaire – 10 % de l'échantillon signalent des revenus nets mensuels supérieurs à 5 000 euros. Ils exercent également pour la plupart dans des cadres conventionnels : société d'architecture (28 %) ou exercice libéral (16 %). Le reste se déploie entre milieu associatif (12 %), bureaux d'études (11 %) et secteur public et parapublic, dont des collectivités territoriales (8 %), des services de l'État (7 %), des entreprises publiques (6 %) et parapubliques (3 %). Ainsi, la très grande majorité d'entre eux (72 %) ne sont pas inscrits à l'Ordre des architectes. Cette population a aussi la particularité d'être très diplômée. 58 % ont suivi une formation complémentaire, avant ou après leur cursus architectural, et obtenu des diplômes allant du CAP, au double cursus, en passant par une licence ou un master obtenus à l'université, voire une thèse.

Le croisement des réponses au questionnaire a également abouti à la caractérisation de sept familles de pratiques atypiques. 1, Mise en œuvre des politiques publiques, études urbaines ; 2, Maîtrise d'ouvrage publique ; maîtrise d'ouvrage privée ; 3, Assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil, programmation ; 4, Maîtrise d'ouvrage/assistance à maîtrise d'ouvrage ; 5, Maîtrise d'œuvre spécialisée & exécution ; 6, Enseignement, recherche, formation ; 7, Communication & médiation.

Le deuxième chapitre a exposé les enjeux de formation révélés par l'étude. Le guide d'entretien recelait des questions sur les besoins de formation et les atouts et manques du cursus initial. Les ressentis sont variés d'une personne à l'autre, en fonction des trajectoires et des personnalités, mais en croisant les entretiens, il apparaît que si la réduction du parcours académique à la maîtrise d'œuvre apparaît pour beaucoup comme un regret, la formation initiale à l'architecture est aussi vécue comme une ressource. Sont appréciés sa pluridisciplinarité et les bases qu'elle procure sur la conception architecturale ou la compréhension bâtementaire et spatiale, notamment. Toutefois, les manques de réalité, de technique, de relation à la matière, de formation à la gestion (d'entreprise notamment) ou au système d'acteurs (compréhension de la commande, de l'écosystème ; droit ; montage de dossiers de subventions ou du dépôt de permis de construire) sont aussi pointés du doigt.

Les formations complémentaires au diplôme d'architecture suivies par les « atypiques » présentent cinq grandes orientations : les personnes interviewées se sont formées sur des volets techniques (systèmes constructifs, rénovation énergétique, suivi de chantier, écomatériaux...) ; sur des volets financiers et commerciaux (gestion, entrepreneuriat, relation client...) ; sur des volets relatifs à la gestion de groupes (direction d'équipe, gouvernance partagée, éducation populaire, chantiers participatifs...) ; sur des volets relatifs au cadre d'intervention réglementaire, administratif ou économique (droit et réglementations, en matière d'urbanisme et d'environnement notamment, responsabilités professionnelles, création d'entreprise, économie circulaire...) ou sur des volets de type expertise (audits énergétiques, labels environnementaux...).

Ainsi, deux grands enjeux de formation ressortent de cette étude : l'un porte sur les raisons de se former en plus d'un diplôme d'architecture ; l'autre sur la capacité des pratiques atypiques à offrir un avenir professionnel viable.

Premier enjeu : pour quelles raisons les « atypiques » se forment-ils ? Que l'obtention d'un diplôme soit requise ou non pour exercer l'activité jugée différente, les interviewés valorisent très souvent l'apprentissage par l'expérience : en situation, ceux-ci observent, apprennent au cours d'un projet, suivent des tutoriels, partagent leurs expériences avec leurs collègues... En ce sens, les formations suivies par les « atypiques » peuvent être pensées comme portant sur des segments échappant à cette forme d'auto-apprentissage ou réalisées par besoin de structuration, de légitimation ou de tremplin.

Deuxième enjeu : comment adapter la formation initiale à ces parcours atypiques ? Les familles cartographiées ne se montrent pas égales en termes de sécurité économique – y compris en leur sein. Certaines sont plus structurées comme la maîtrise d'ouvrage publique et privée ou la programmation urbaine et bâtementaire ; d'autres plus fragiles comme les pratiques de médiation ou de permanence architecturale. Le degré de structuration des réseaux professionnels, l'avancée des réglementations et le croisement avec les rémunérations peuvent être de bons indicateurs de la viabilité de ces pratiques – et un préalable nécessaire à une réflexion sur les éventuels compléments de formation à apporter aux cursus initiaux délivrés en écoles d'architecture.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 7 |
| CHAPITRE I. LES PRATIQUES « ATYPIQUES » DES ARCHITECTES | 9 |
| I. INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE | 9 |
| a. Rendre visibles les diplômé·e·s en architecture exerçant hors du cadre « traditionnel » | 9 |
| b. Vingt-cinq ans de recherches sur les métiers de l'architecture et de l'urbanisme au service du diagnostic national sur les formations | 12 |
| II. CARTOGRAPHIE DES PRATIQUES | 13 |
| a. Le profil des répondant·e·s..... | 13 |
| b. Les activités des répondant·e·s | 25 |
| III. SEPT FAMILLES DE PROFILS | 34 |
| a. Caractérisation des familles | 34 |
| b. Galerie de portraits | 37 |
| CHAPITRE II. REGARD DES PROFESSIONNELS « ATYPIQUES » SUR LA FORMATION | 39 |
| I. ENJEUX DES FORMATIONS RÉVÉLÉS PAR LES PRATIQUES « ATYPIQUES » | 39 |
| a. Valorisation de l'apprentissage par l'expérience | 39 |
| b. La capacité à offrir un avenir professionnel en question | 40 |
| II. CE QUE DISENT ET FONT LES PERSONNES DE LEURS FORMATIONS INITIALES | 42 |
| a. Une formation initiale n'ouvrant pas à la diversité des parcours possibles | 42 |
| b. Le legs des écoles d'architecture | 44 |
| c. Le « projet », une ressource à multiples facettes..... | 44 |
| d. Un professionnalisme construit autrement | 45 |
| CONCLUSION | 47 |
| a. Les trajectoires de professionnalisation comme matériau de recherche | 47 |
| b. Des hypothèses à approfondir | 47 |
| c. Pistes pour mieux saisir le potentiel d'avenir des voies atypiques | 48 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 51 |
| ANNEXES | 52 |
| GLOSSAIRE | 58 |
| TABLE DES FIGURES | 59 |

INTRODUCTION. Contribuer au diagnostic des formations en architecture par la compréhension des métiers

Lancé en mars 2022, l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » a donné lieu à un vaste diagnostic des formations en architecture réalisé par un consortium réunissant les 20 écoles nationales supérieures d'architecture (et de paysage), l'Observatoire de l'économie de l'architecture du ministère de la Culture et ses parties prenantes, représentant les principales organisations significatives du groupe professionnel.

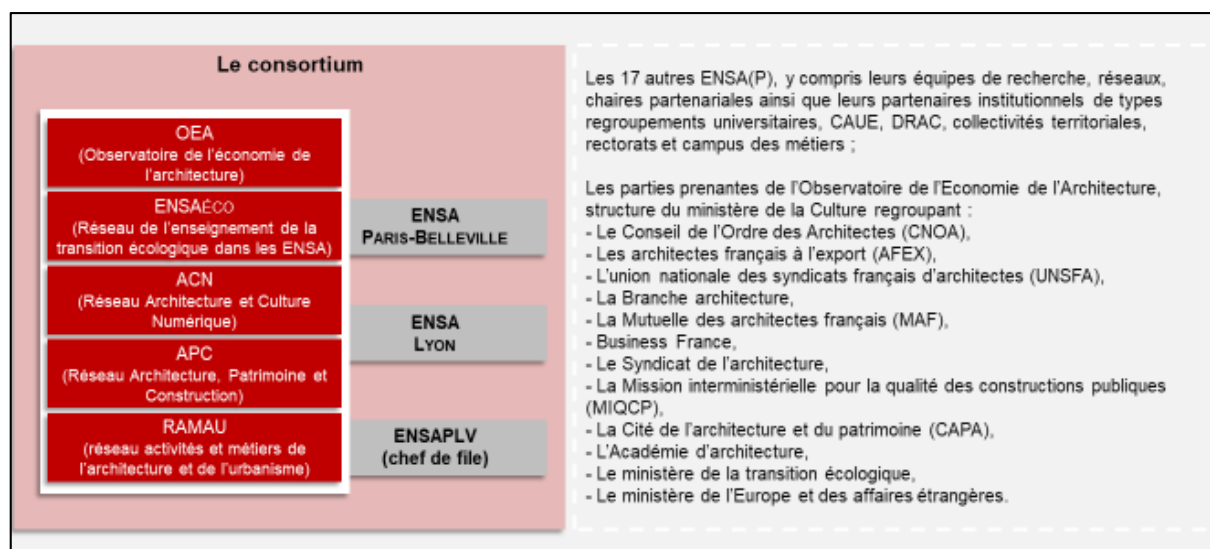


Figure 1. Les partenaires de l'étude

L'objectif de cette enquête était de dresser un état des lieux des formations initiales et continues délivrées dans les écoles d'architecture et dans le secteur privé afin de renforcer l'appareil de formation et de l'adapter aux problématiques à venir.

Quatre réseaux de recherche¹, soit une cinquantaine de chercheurs, ont établi ce diagnostic à partir de thèmes jugés prioritaires : l'écologie, le numérique, l'intervention sur l'existant et la diversité des métiers². Dans ce cadre, l'équipe du Réseau sur les activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme (RAMAU), conduite par Véronique Biau et Élise Macaire, s'est focalisée sur les diplômés en architecture investis dans des pratiques autres que la maîtrise d'œuvre seule, souvent méconnues, pour saisir leurs profils, leurs parcours de professionnalisation et leurs besoins en formation.

À cette fin, l'équipe de recherche a mené une étude en trois temps. Elle a d'abord diffusé un questionnaire en ligne interpellant les personnes se sentant engagées dans des pratiques de l'architecture dites « atypiques » : plus de 450 personnes ont répondu à cette sollicitation en l'espace de deux mois. Elle a ensuite conduit plus d'une centaine d'entretiens sur des profils jugés caractéristiques. Elle a enfin organisé une journée d'étude réunissant chercheurs et interviewés afin d'approfondir la connaissance des profils et trajectoires de ces diplômés en architecture n'ayant pas choisi l'activité de maîtrise d'œuvre à la sortie de l'école ou s'en étant éloignés depuis.

Ce document rassemble les parties de l'enquête et ses ressources. Un premier chapitre restitue la cartographie des profils et pratiques qui a été tirée de l'analyse du questionnaire et qui a abouti à la caractérisation de sept familles. Un deuxième chapitre expose le regard des personnes interviewées sur la formation qu'ils ont reçue et présente les besoins en formation qu'ils expriment pour mener à bien à leur activité qu'ils jugent décalée de la pratique conventionnelle. La conclusion revient sur le cadrage scientifique proposé et ouvre sur les pistes d'approfondissement initiées par ce travail exploratoire à la fois

¹ L'étude est consultable ici : <https://www.gouvernement.fr/upload/media/content/0001/08/3bc0a24ffb9d87f1dd73685bc8c01fd58f715f43.pdf>.

² Respectivement par les réseaux ENSAÉco (L'enseignement de la transition écologique en école d'architecture), ACN (Architecture Culture Numérique), APC (Architecture, Patrimoine & Création) et RAMAU (Réseau sur les activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme).

pour mieux connaître la diversité des métiers existante et pour mieux saisir le potentiel d'avenir des voies professionnelles révélées. La bibliographie, le questionnaire et le guide d'entretien sont disponibles en fin de rapport.

Dans ce document, l'écriture inclusive a été appliquée sous la forme « diplômé·e », « répondant·e », dans les titres, mais sans systématisme dans le contenu pour une meilleure lisibilité du propos. Dans les passages au pluriel concernant les individus, les termes et adjectifs employés sont à considérer comme neutres.

CHAPITRE I. LES PRATIQUES « ATYPIQUES » DES ARCHITECTES

I. Introduction et méthodologie

Au sein du groupement CMA-Archi, le Réseau sur les activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme (RAMAU) s'est donné pour mission d'investiguer les pratiques atypiques, méconnues ou émergentes des diplômés en architecture, dans l'optique de développer – s'il est jugé pertinent – des formations s'inscrivant dans les maquettes des écoles d'architecture ou dans les programmes de la formation continue. On sait en effet, en croisant diverses sources statistiques, que les diplômés en architecture exerçant hors du cadre que l'on peut qualifier de « traditionnel » – provisoirement défini comme l'exercice de la maîtrise d'œuvre architecturale (conception et suivi de l'exécution d'édifices) dans une entreprise d'architecture – sont très nombreux et dans des situations d'emploi très diversifiées. Il y a donc un enjeu à mieux appréhender ces pratiques pour mieux répondre, en termes de formation, à des besoins en compétences élargis par rapport à ce qui a longtemps été le cœur de métier des architectes.

a. Rendre visibles les diplômé-e-s en architecture exerçant hors du cadre « traditionnel »

L'identification des non-inscrit-e-s à l'Ordre

L'enquête « Emploi en continu » de l'INSEE³ recense, en 2019, 64 400 personnes qui se déclarent « architectes libéraux et salariés », ce qui donne une idée approximative du nombre diplômés en exercice. Les 30 000 inscrits au tableau de l'Ordre sont aujourd'hui bien identifiés : nous disposons d'enquêtes bisannuelles très documentées sur leur sociodémographie et sur des thèmes ciblés dans les publications successives des rapports *Archigraphie*. C'est un enjeu essentiel et partagé avec le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) de mieux identifier ces quelque 34 000 diplômés non-inscrits.

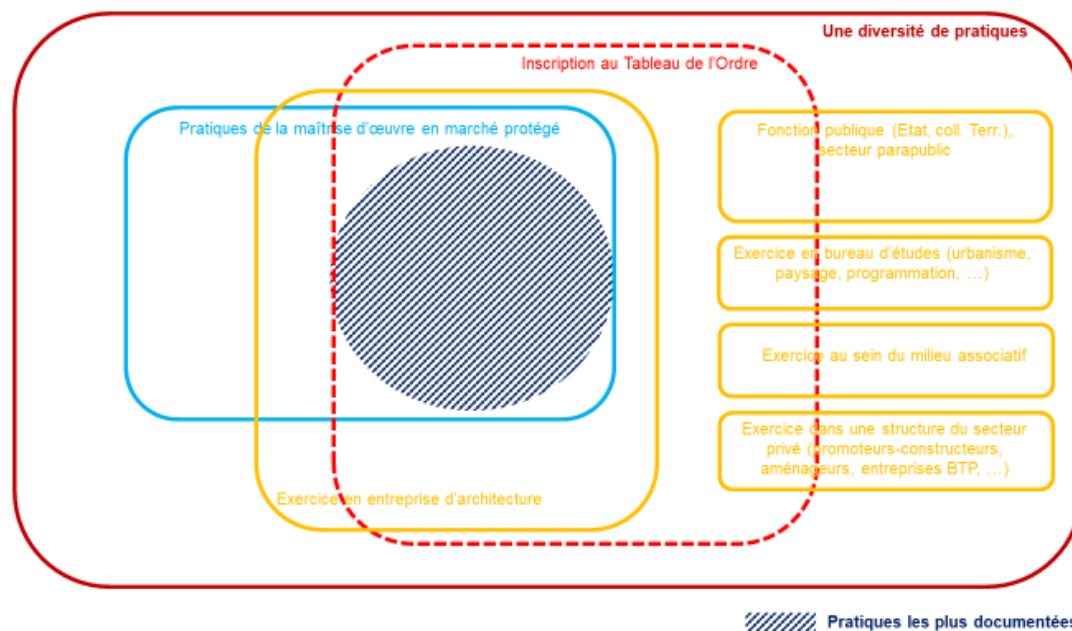


Figure 2. Les angles morts de la connaissance des pratiques architecturales⁴

³ Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication, DEPS/ministère de la Culture, 2022.

⁴ Figure réalisée par les auteurs.

Parmi les inscrits au tableau se trouvent d'ailleurs des architectes qui exercent hors des entreprises d'architecture. Une enquête déjà ancienne⁵, n'ayant pas été reproduite depuis lors, évaluait en 2011 à :

- 1 300, les diplômés en architecture exerçant dans la fonction publique d'État (architectes et urbanistes de l'État, architectes en chef des Monuments historiques, enseignants des écoles nationales supérieures d'architecture et du paysage, ENSA(P) ;
- 1 300, ceux exerçant dans la fonction publique territoriale ;
- 900, ceux exerçant dans le secteur parapublic associatif (dont les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) ; les agences d'urbanisme ; les Pact-Arim devenus Soliha) ;
- 700, ceux exerçant dans les entreprises et établissements publics et semi-publics ;
- et 50, ceux exerçant dans la fonction publique hospitalière.

Peu d'entre eux étaient inscrits au tableau de l'Ordre, leur exercice hors des marchés protégés par la loi de 1977 n'exigeant pas le port du titre. Cette même étude faisait une projection d'un effectif de 6 600 diplômés en architecture exerçant dans le secteur privé hors agence en France⁶. Il était donc question de plus de 10 000 diplômés en architecture exerçant hors des cadres traditionnels. Plus globalement, 26 % des diplômés, notamment les architectes diplômés d'État, exerçaient dans d'autres structures que les entreprises d'architecture⁷. En 2011, la part des non-inscrits à l'Ordre était de 40 %, elle dépasse maintenant les 50 %.

Projection à 2030 de la population des diplômé·e·s en architecture en France

Pour donner une idée de l'ampleur de la part des non-inscrits à l'Ordre⁸, nous avons réalisé une projection de l'évolution de la population des diplômés en architecture à partir de cette étude de 2011⁹.

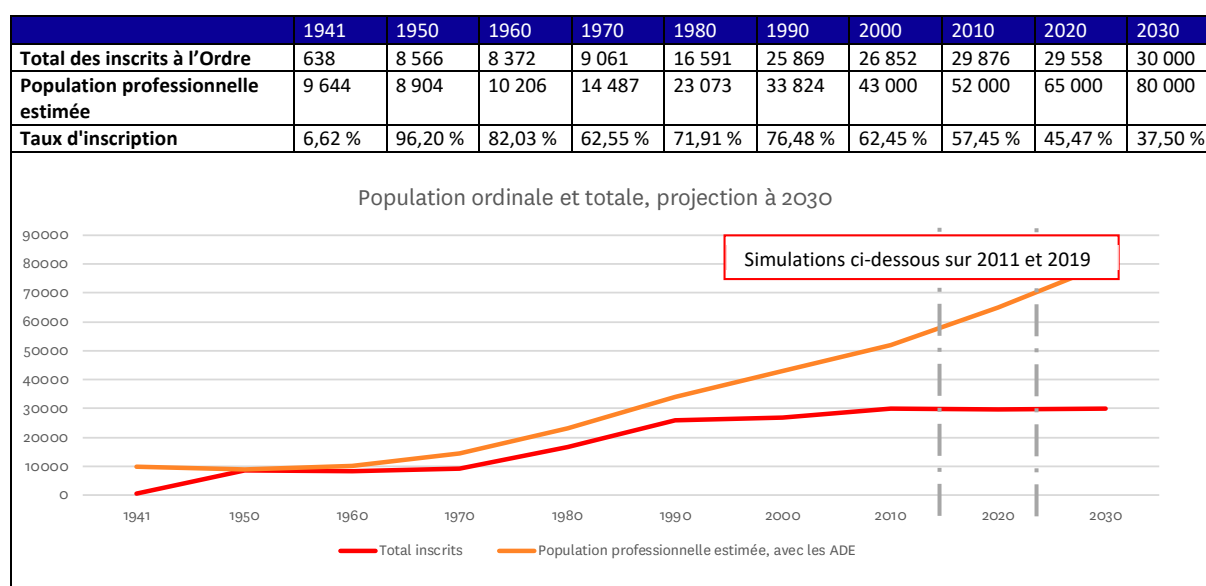


Figure 3. Projection à 2030 de la répartition inscrits/non-inscrits à l'Ordre¹⁰

Cette simulation repose sur l'hypothèse que, du côté des non-inscrits à l'Ordre, les salariés d'agence, ceux du secteur public et parapublic et du secteur privé autre se répartissent selon les mêmes proportions qu'en 2011¹¹ (ce qui est à vérifier). Le « secteur privé autre » rassemble des métiers extrêmement divers, mais on peut les décrire selon ces deux catégories : l'expertise externalisée : secteur du bâtiment, de l'immobilier, de l'urbanisme et de l'environnement (bureaux d'études, entreprises du BTP, sociétés de promotion...) ; et l'expertise internalisée : secteurs industriels et tertiaires.

⁵ Thérèse Evette, *Les secteurs d'emploi des diplômés architectes. Étude quantitative 2011*, note de travail, 2013, version révisée en 2019.

⁶ On prend ici les fourchettes hautes de cette étude.

⁷ Idem.

⁸ L'Ordre des architectes a été créé par la loi de 1940, validée par une ordonnance de 1945.

⁹ Thérèse Evette, étude citée.

¹⁰ Sources : GRESA/CNOA/DAPA-OEA/SDESRA/DEPS.

¹¹ Thérèse Evette, étude citée.

Les figures suivantes précisent les chiffres par secteurs.

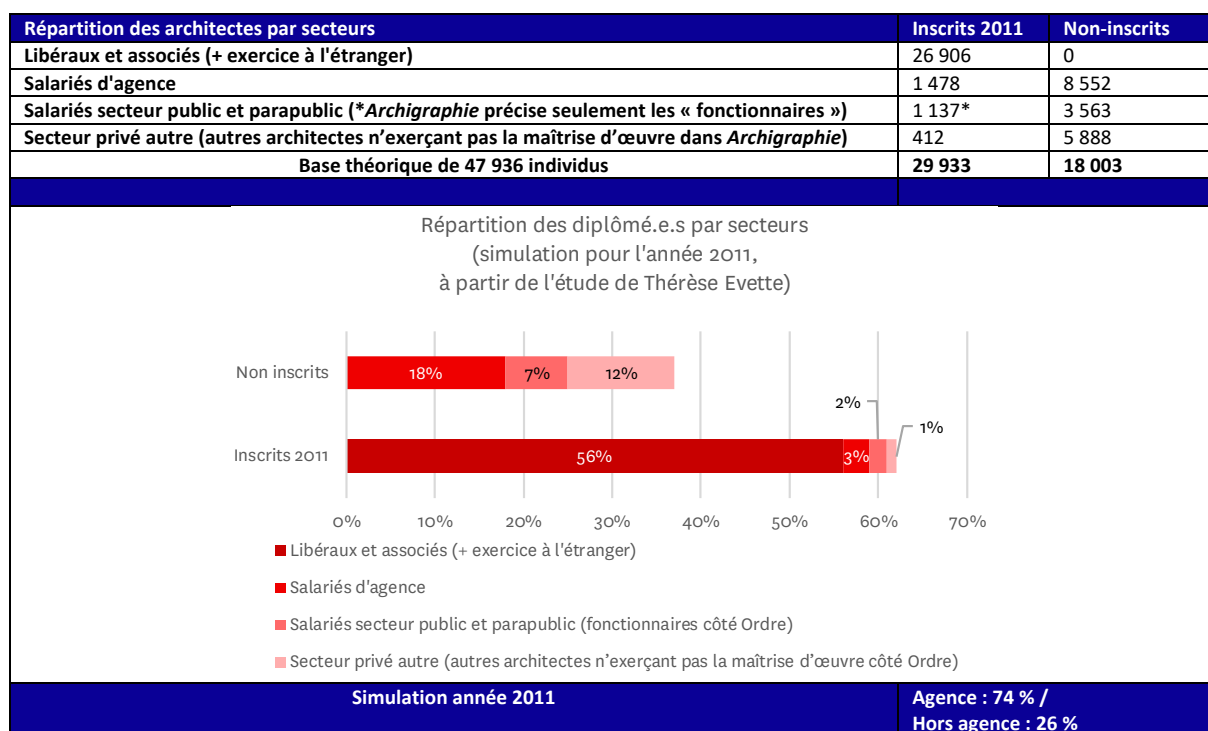


Figure 4. Simulation de la répartition des diplômés architectes inscrits/non-inscrits à l'Ordre en 2011¹²

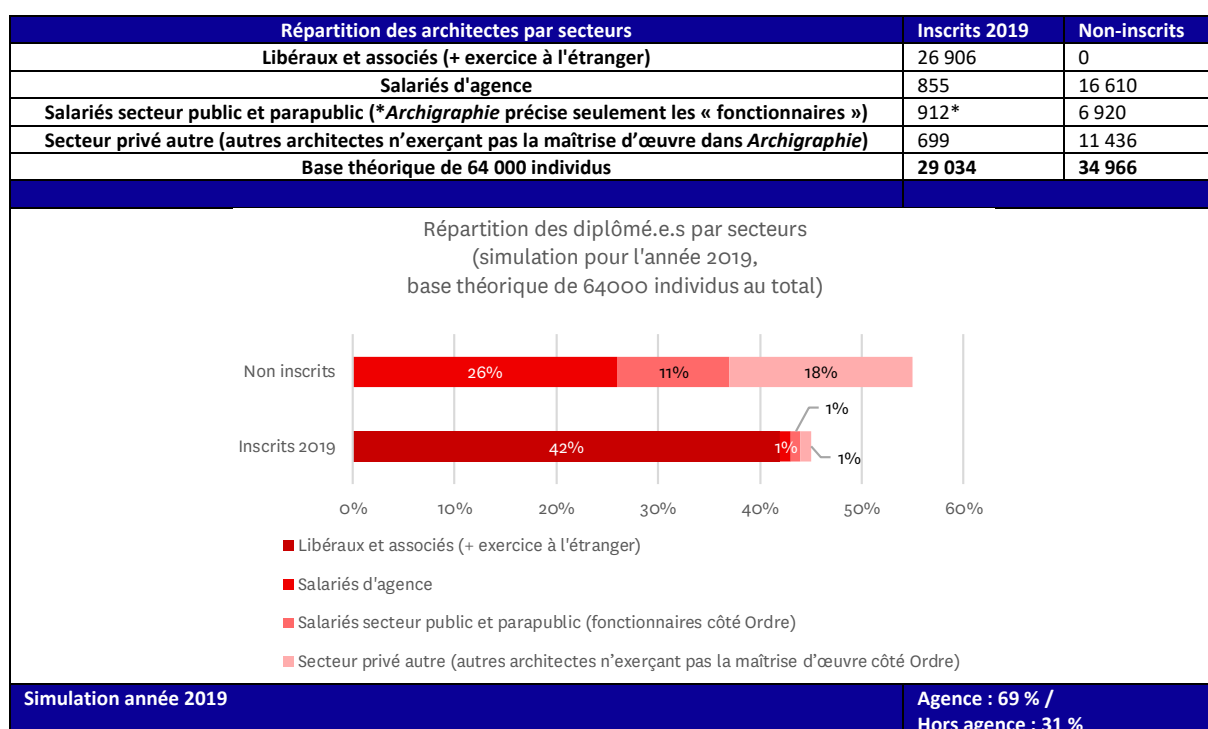


Figure 5. Simulation de la répartition des diplômés architectes inscrits/non-inscrits à l'Ordre en 2019¹³

En outre, certaines agences d'architecture se positionnent sur des pratiques jusqu'ici assez méconnues et que nous cherchons à mieux cerner. Une structure associative comme la Compagnie des architectes de copropriété, fondée en 1996 et rassemblant essentiellement des praticiens franciliens, présente un annuaire de 120 membres. Le Collège national des experts architectes français (CNEAF) compte

¹² Simulation réalisée par Élise Macaire, d'après l'étude de Thérèse Evette. Sources de la simulation : CNOA, INSEE, OMPL, MC, LET.

¹³ Simulation réalisée par Élise Macaire, d'après l'étude de Thérèse Evette. Sources de la simulation : CNOA, INSEE, MC, LET.

200 architectes qui pratiquent l'expertise pour les tribunaux ou pour les sociétés d'assurance, en complément de leur activité.

Le temps imparti pour la présente étude n'a pas permis d'adopter une approche quantitative. Par le caractère diffus des pratiques dans lesquelles se trouvent les diplômés en architecture, celle-ci aurait en effet supposé de croiser des sources statistiques qui sont toutes imparfaites, de les compléter par une enquête spécifique sur la base des annuaires, des informations communiquées par les réseaux, les associations d'*alumni* des écoles nationales supérieures d'architecture – ENSA(P), INSAS et ESA... Ce recensement n'aurait d'ailleurs que peu apporté à la problématique de la formation traitée ici. C'est donc une démarche *ad hoc* qui a été choisie pour contribuer à la réflexion du groupement CMA-Archi.

b. Vingt-cinq ans de recherches sur les métiers de l'architecture et de l'urbanisme au service du diagnostic national sur les formations

Pour réaliser cette enquête, le RAMAU a mobilisé un groupe de travail réunissant une vingtaine de chercheurs en ENSA(P), écoles de paysage et instituts d'urbanisme¹⁴. Les trajectoires professionnelles des diplômés en architecture, urbanisme et paysage représentent en effet un enjeu de connaissance clé du RAMAU : inscrite dans son programme de recherche, la présente enquête sur les nouvelles pratiques des architectes conduite sous la direction de Véronique Biau et d'Élise Macaire a pour ambition d'affiner la compréhension de la recomposition des activités et métiers de la conception au cours des dernières décennies. Quatre chercheuses sont venues renforcer l'équipe d'organisation dans un second temps¹⁵. L'objectif est d'identifier les parcours de professionnalisation propres à ces nouvelles pratiques dans toute leur diversité, afin de saisir les besoins en formation exprimés par les architectes ayant choisi divers types de voies non conventionnelles.

Dans ce document, ces nouvelles pratiques aux contours à déterminer, méconnues, émergentes ou inédites, sortant dans tous les cas de figure des schémas habituels, seront nommées « atypiques ».

Une démarche d'enquête en quatre volets

Pour parvenir à circonscrire et à qualifier ces nouvelles pratiques atypiques des diplômés en architecture, le RAMAU a développé une démarche d'enquête en quatre volets :

- volet 1, un questionnaire en ligne à destination des diplômés en architecture a été ouvert de mi-mars à début mai 2023 et diffusé à travers divers canaux propres au monde de l'architecture (site web du Conseil national de l'ordre des architectes, mailing au réseau ArchibatRH) ou plus généralistes (LinkedIn) ; il a reçu 454 réponses ;
- volet 2, des entretiens avec des diplômés en architecture dont le profil a été jugé caractéristique ont été menés par la vingtaine de chercheurs du groupe de travail, appuyés par les 100 étudiants de L3 de l'ENSA de Nantes, dans le cadre de l'enseignement coordonné par Bettina Horsch et Pauline Ouvrard¹⁶ ; 116 entretiens ont été réalisés, transcrits et analysés ;
- volet 3, les réponses au questionnaire et les témoignages des diplômés en architecture ont été recoupés et analysés afin d'établir un diagnostic des pratiques actuelles et d'en tirer d'éventuels besoins en formation, croisant une approche statistique à partir des questionnaires (avec l'utilisation des logiciels Sphinx et Modalisa) et une approche qualitative à partir des entretiens ;
- volet 4, une journée d'étude a été organisée le 24 mai 2023 afin de confronter, par profils, les interprétations des chercheurs avec une sélection d'architectes dits « atypiques » ayant été interviewés.

L'enquête a ainsi adopté deux angles : un recensement le plus exhaustif possible des positions dites « atypiques » observables chez les diplômés en architecture (dispersion) et une analyse de leur activité, des trajectoires qui y ont conduit, des savoirs et savoir-faire que ceux-ci mobilisent par « profils » (typologie, classification).

¹⁴ La liste des contributrices et contributeurs figure avant l'introduction de ce rapport.

¹⁵ Stéphanie Bouysse-Mesnage, Béatrice Durand, Flora Pham, Odile Veillon.

¹⁶ Le mouvement de protestation qui s'est développé dans les ENSA au printemps 2023 a obligé à adapter la participation des étudiants à l'enquête.

Précision sur les données collectées et analysées

Dans le questionnaire en ligne ont été recueillies les informations suivantes :

- genre, année de naissance ;
- origine socioprofessionnelle (profession des parents) ;
- parcours de diplomation (année du début des études, diplôme obtenu entre DEA, DPLG, HMONP, bicursus ou autres formations, année et école d'obtention dans chaque cas) ;
- activités (année de début de l'activité actuelle, principale ou motif de la réponse au questionnaire ; intitulé exact de l'emploi/activité atypique ; employeurs actuels ; statuts ; localisation de l'activité (code postal, pays) ; domaines d'exercice professionnel ; fonctions exercées¹⁷ ; salaire (revenu net mensuel avant impôt) ; quotité de temps (éventuel temps partiel) ;
- éventuelle inscription au tableau de l'Ordre.

Pour affiner l'analyse, nous avons observé la manière dont la personne se désigne elle-même, en utilisant ou non le terme « architecte » ou par l'intitulé d'un poste comme « chef de projet », « chargé d'étude » ou autre. Pour rendre les données plus lisibles, nous avons identifié le diplôme le plus élevé obtenu (DPLG/DEA/HMONP) et nous avons recodé l'activité pour parvenir à une liste resserrée de modalités (maîtrise d'œuvre spécialisée, conseil...). Enfin, pour que notre connaissance des parcours atypiques soit la plus précise possible, nous avons également recodé les formations, les domaines d'exercice, les employeurs et les statuts non repérés dans le questionnaire, mais signalés par les répondants. Le 7 mai 2023, date de clôture du questionnaire pour cette étude, 454 réponses avaient été collectées.

Des entretiens ont été menés auprès de 116 diplômés en architecture, « atypiques », suivant un guide d'entretien proposant quatre grands thèmes :

- caractérisation de la pratique exercée par l'interviewé, afin de comprendre la nature de l'activité, la raison de son émergence ;
- trajectoire professionnelle de l'interviewé, afin de comprendre le processus de professionnalisation et l'arrivée dans la pratique spécifique objet de l'enquête ;
- compétences et parcours de formation de l'interviewé, afin de comprendre les compétences mises en œuvre dans la pratique de l'interviewé, les formes de leur acquisition et de leur capitalisation ;
- manière dont l'interviewé envisage l'avenir de son mode d'exercice, à son échelle individuelle ainsi qu'à l'échelle plus globale, afin de saisir le potentiel d'évolution du domaine d'activité concerné.

Chaque entretien, d'une durée d'une quarantaine de minutes à une heure et demie, a été accompagné d'un formulaire de renseignements permettant d'inclure ce panel dans la base de données du questionnaire en ligne (cf. annexes). Des fiches analytiques de quatre pages ont été établies pour chaque entretien à partir des retranscriptions afin de croiser les données.

Les deux approches, l'une appuyée sur des questionnaires, l'autre sur des témoignages, ont fait émerger sept familles de profils impliquées dans des pratiques atypiques, méconnues ou émergentes chez les diplômés en architecture.

II. Cartographie des pratiques

a. Le profil des répondant·e·s

Profil sociodémographique des répondant·e·s

Âge des répondant·e·s

Le panel est plus jeune que l'ensemble de la profession telle que le tableau de l'Ordre la décrit : l'âge moyen de ces répondants est de 40,4 ans (au lieu de 51,3 ans selon *Archigraphie 2022*¹⁸). Ce sont donc des diplômés en architecture depuis une quinzaine d'années en moyenne, qui bénéficient d'un certain recul sur leurs premières années de vie professionnelle.

¹⁷ Nous avons repris les typologies de statuts, domaines et fonctions définies dans les enquêtes sur les diplômés de l'Enseignement Supérieur Culture (enquêtes DESC) du ministère de la Culture pour avoir des données de cadrage.

¹⁸ *Archigraphie 2022, observatoire de la profession d'architecte*, CNOA, 2022.

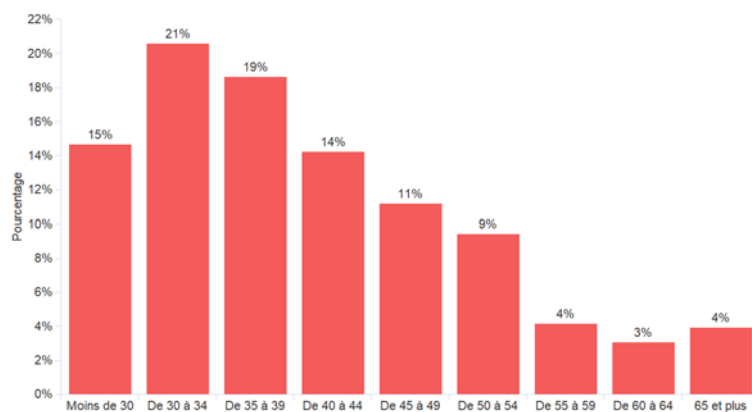


Figure 6. Âge des répondants

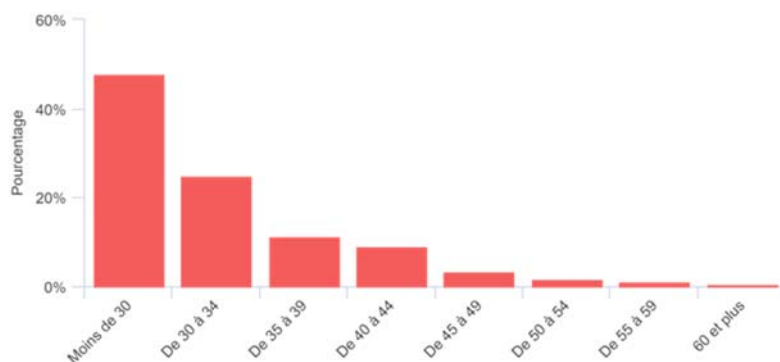


Figure 7. Âge des répondants au début de l'activité enquêtée

Genre des répondant-e-s

Près des deux tiers (61 %) des répondants sont des femmes. Le panel enquêté présente une surreprésentation des femmes qui se sont probablement reconnues dans cette enquête sur les pratiques atypiques de l'architecture. Si les femmes sont majoritaires au sein des écoles d'architecture (58,5 % en 2018 pour l'ensemble de la formation initiale¹⁹), elles ne représentent en 2019 que 38 % des effectifs des « architectes libéraux et salariés »²⁰. Nous formulons l'hypothèse que la participation des femmes aux pratiques atypiques de l'architecture rejoint leur contribution, bien connue, au phénomène de la diversification des métiers de l'architecture²¹. Notons qu'à l'image de la population globale, les hommes sont ici plus nombreux que leurs consœurs dans la tranche la plus âgée. Plus de la moitié des femmes répondantes ont moins de 39 ans (59 %) ; les femmes inscrites à l'Ordre représentent 48,1 % des architectes de moins de 35 ans en 2020²². Ce phénomène est notamment dû à une entrée des femmes dans les études, relativement tardive, dans les années 1970-1980²³, et à une augmentation importante avec la réforme du Licence-master-doctorat (LMD) en 2005 (voir plus bas).

¹⁹ Minna Nordström, Élise Macaire (dir.), *Génération HMONP, la formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre comme fabrique de l'architecte*, LET-LAVUE/ENSAPLV/ministère de la Culture/CNOA, 2021.

²⁰ *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication*, étude citée.

²¹ Olivier Chadoin, « Féminisation : la fin d'un modèle », *Urbanisme*, n° 302, 1998, p. 71-73 ; Nicolas Nogue, *Les chiffres de l'architecture. 1, Populations étudiantes et professionnelles*, Paris, Centre des monuments nationaux, Ed. du Patrimoine, 2002.

²² *Archigraphie 2022*, étude citée.

²³ Nathalie Lapeyre, *Les professions face aux enjeux de la féminisation*, Toulouse, Éditions Octarès, 2006.

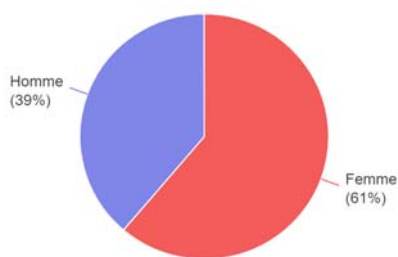


Figure 8. Répartition hommes/femmes

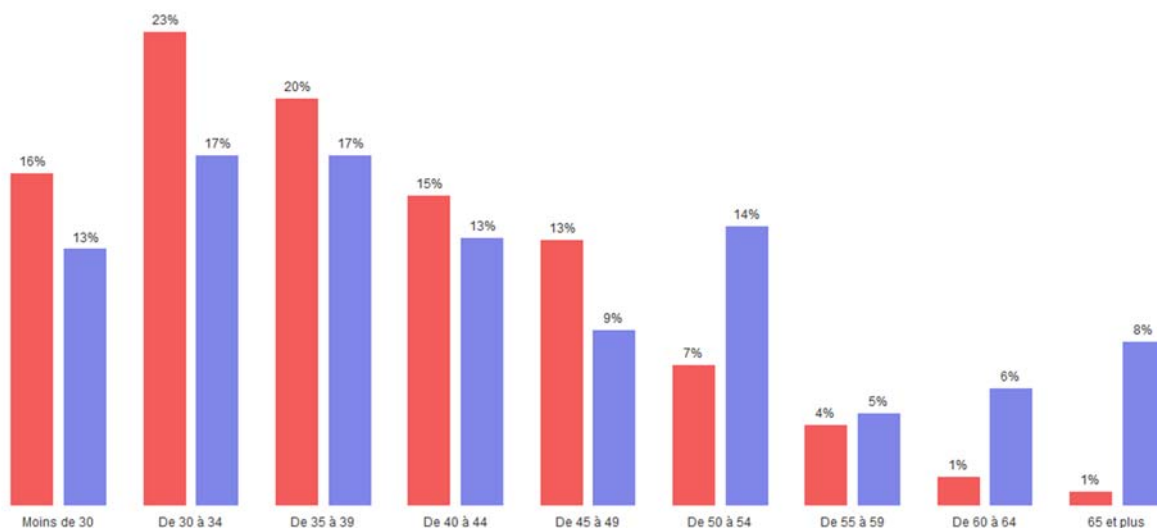
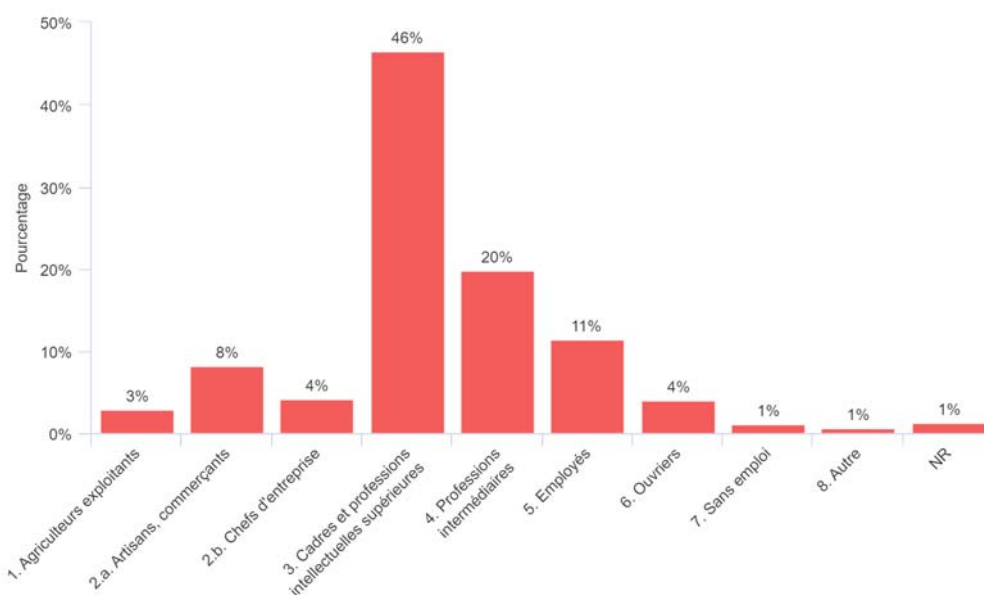


Figure 9. Répartition par genre et par âge

Profil socioprofessionnel des répondant-e-s

Le profil socioprofessionnel des parents des répondants se déclarant engagés dans des pratiques atypiques ne se distingue pas de la population générale des architectes, si l'on se réfère à l'enquête datant de 2018 sur *La Culture architecturale des Français*²⁴. Il relève principalement des catégories intellectuelles supérieures et, dans une moindre mesure, des professions intermédiaires.



²⁴ Guy Tapie (dir.), *La Culture architecturale des Français*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/ DEPS/Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. « Questions de culture », 2018, p. 25.

Diplômes et qualifications des répondant·e·s

Années de formation initiale

Les répondants sont très majoritairement sortis des écoles d'architecture dans les années 2010 : 113 ont été diplômés dans la décennie 2000, 199 dans la décennie 2010 et 71 dans le début de la décennie 2020. Aussi les premières années de pratique de ces répondants ont-elles nécessairement été impactées par la crise économique de 2008 qui a limité l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture jusqu'à 2015-2016²⁵.

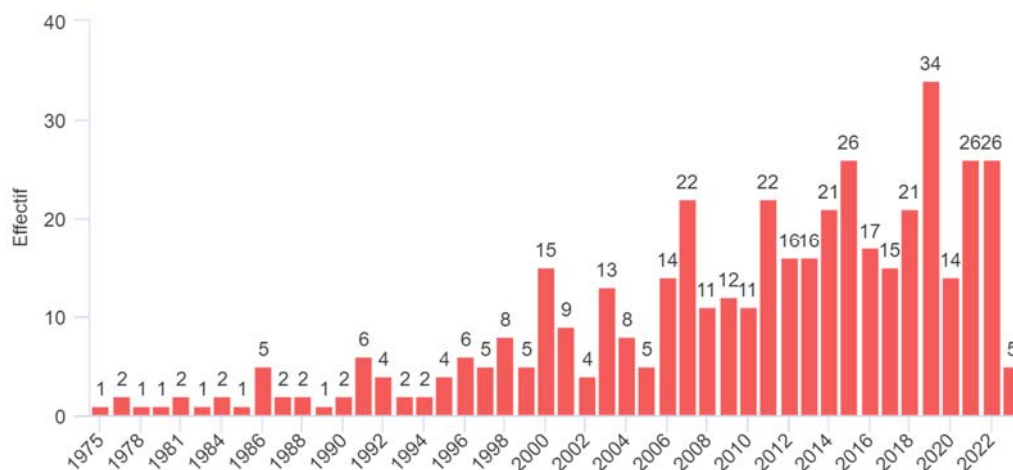


Figure 11. Année d'obtention du diplôme des répondants

Diplôme initial obtenu

Dans le milieu architectural, la période 2004-2007 correspond également aux années de mise en place de la réforme Licence-master-doctorat (LMD). Les répondants sont donc logiquement détenteurs de trois types de diplômes, DPLG, DEA ou HMONP. Marqués par la crise économique ou par la possible dévalorisation du nouveau diplôme d'architecte, ceux ayant démarré leur vie professionnelle dans le début des années 2010 sont en tout cas ceux qui se sont sentis les plus concernés par la question de l'engagement dans des pratiques atypiques (ou les plus connectés aux réseaux ayant diffusé le questionnaire). Femmes et hommes se distinguent sur ce plan, davantage de répondantes possédant un DEA (33 % d'entre elles contre 22 % des répondants), un phénomène qui provient peut-être de la jeunesse des répondantes, qui ont terminé leurs études après l'arrêt des DPLG.

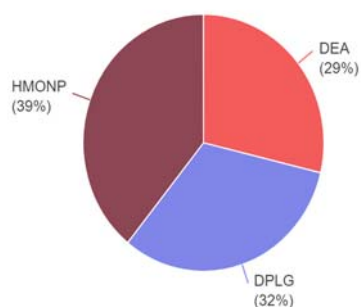


Figure 12. Diplôme d'architecte obtenu par les répondants

École d'architecture de diplomation des répondant·e·s

Les répondants sont majoritairement diplômés de l'ENSA de Paris-La Villette, de l'ENSA de Nantes et de l'ENSA de Grenoble, un simple effet des conditions de réalisation de l'enquête. Les ENSA franciliennes sont

²⁵ L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture, DESC11, 2018.

exactement au niveau qu'elles occupent dans la population étudiante (40 % pour ce panel et 41 % dans les effectifs des ENSA(P) selon le recensement du ministère de la Culture en 2021²⁶).

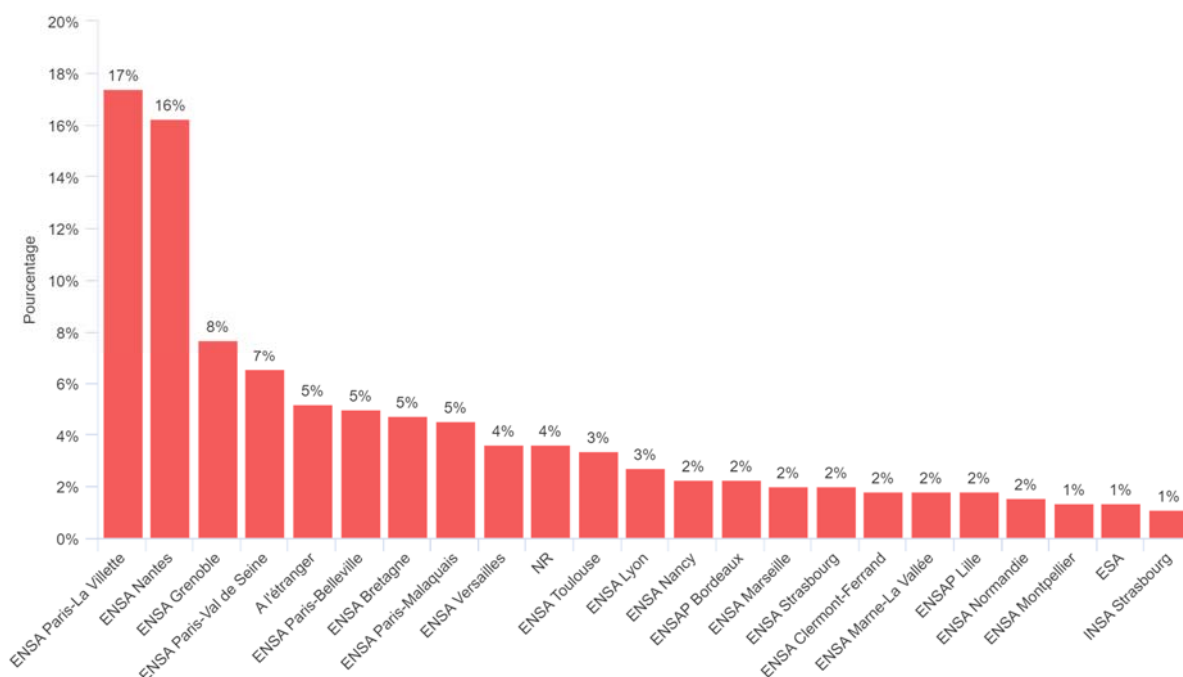


Figure 13. École d'architecture de diplomation originelle des répondants

Formation complémentaire

Part des répondant.e-s à avoir suivi une formation complémentaire

Parmi les 454 répondants au questionnaire signalant un engagement dans une pratique atypique, près des deux tiers (58 %) déclarent avoir suivi une formation complémentaire. Ce chiffre est presque 3 fois supérieur au taux d'étudiants HMONP ayant suivi une formation complémentaire (21,5 %)²⁷. Dans l'autre sens, 42 % des diplômés en architecture ayant choisi de pratiquer différemment le font donc sans avoir suivi une formation spécifique à leur nouvelle activité qui les fait dévier de leurs savoirs et savoir-faire initiaux, formation spécifique étant à entendre ici comme une formation longue ou qualifiante. À noter, les répondants n'ont probablement pas exhaustivement renseigné les formations continues réalisées, plus ponctuelles et plus invisibles.

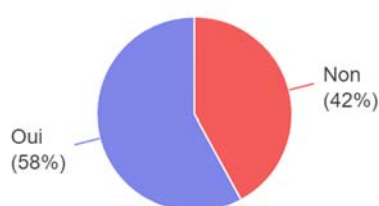


Figure 14. Répondants ayant suivi une formation complémentaire

Le suivi d'une formation complémentaire semble aller crescendo à partir de la deuxième moitié des années 2000, connaître un reflux dans la première moitié des années 2010, puis se réinstaller après 2015. À noter, la période d'essor coïncide avec la mise en place de la réforme LMD : ainsi, l'universitarisation de la formation dans les ENSA(P) semble s'être accompagnée d'une ouverture des étudiants vers d'autres cursus, notamment dans d'autres établissements. La période de creux coïncide quant à elle avec la contraction post-crise 2008 de l'économie du bâtiment. Le regain qui suit est peut-être à comprendre comme l'effet à retardement de cette période de creux économique.

²⁶ Les Études supérieures d'architecture et de paysage en France. Les chiffres-clés, ministère de la Culture, 2021.

²⁷ Minna Nordström, Élise Macaire (dir.), *Génération HMONP*, étude citée.

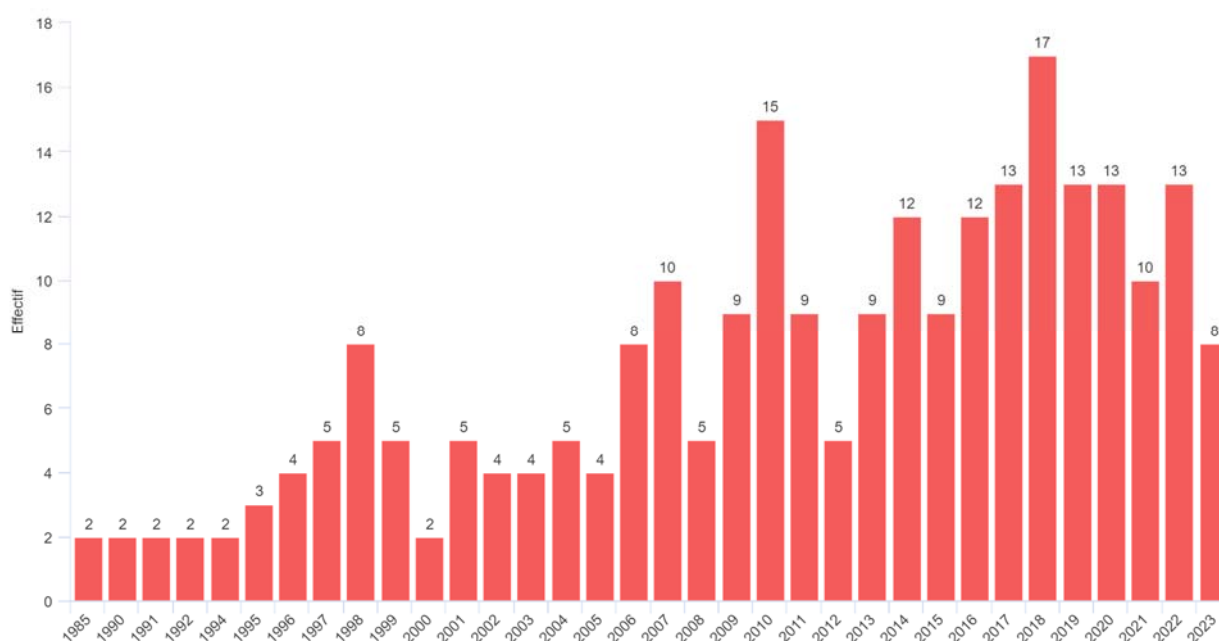


Figure 15. Date d'obtention du diplôme de la formation complémentaire par les répondants

Disciplines phares des formations complémentaires suivies

Les formations complémentaires suivies se déploient sur un spectre de disciplines étendu : les 58 % des répondants déclarant avoir suivi une formation se distribuent sur près de 25 disciplines ou thématiques différentes. Plusieurs ensembles peuvent toutefois être relevés.

Un premier ensemble majoritaire correspond à des thèmes enseignés dans la formation initiale. À côté de ce qui peut être perçu comme un approfondissement de la discipline initiale (« Architecture²⁸ » (8 %)), on trouve 3 grandes disciplines : « Ingénierie, sciences et techniques » (20 %), « Urbanisme, aménagement » (18 %) et « Sciences humaines et sociales » (8 %), soit des disciplines dont les diplômés ont déjà reçu un enseignement structurant lors de leur formation initiale. Ce premier ensemble de formations s'apparenterait à des approfondissements de savoirs existants, des besoins de compléments sur des thèmes découverts ou alimentés lors du cursus initial.

Un deuxième groupe rassemble des thèmes spécifiques ou des domaines de culture générale : « Patrimoine » (5 %), « Jardins, paysage, environnement » (3 %), « Informatique, numérique » (4 %), « Arts appliqués » (design, design d'espace...) (3 %), « Santé, soin » (1 %), « Scénographie » (1 %) d'un côté et « Sciences (mathématiques, chimie...) » (2 %), « Lettres et langues » (2 %), « Arts/culture » (1 %), de l'autre. Ce sont des disciplines pour lesquelles l'enseignement dans le cursus initial devait être pour les concernés soit ponctuel, soit inexistant. Ce deuxième ensemble de formations s'apparenterait à un enrichissement de thèmes seulement rencontrés dans le cursus initial.

Un troisième ensemble rassemble des thèmes émergents. Une série relève d'une composante accompagnatrice ou éducative : « Coaching » (1 %), « Éducation » (1 %), « AMO » (3 %). Une deuxième se dessine autour d'une composante gestionnaire ou administrative : « Économie et gestion » (3 %), « Droit et sciences politiques » (4 %), « Management/entreprenariat » (2 %), « Immobilier » (2 %), « Accompagnement à la création d'entreprise/au développement d'un projet professionnel » (1 %), « Administration de l'État » (1 %). Ce troisième ensemble de formations s'apparenterait à des spécialisations qui, d'après leurs intitulés respectifs, semblent se rapprocher d'apprentissages de support (apprendre des méthodes et techniques pour...).

²⁸ La catégorie « Architecture » comprend notamment les DPEA et DSA délivrés par des ENSA.

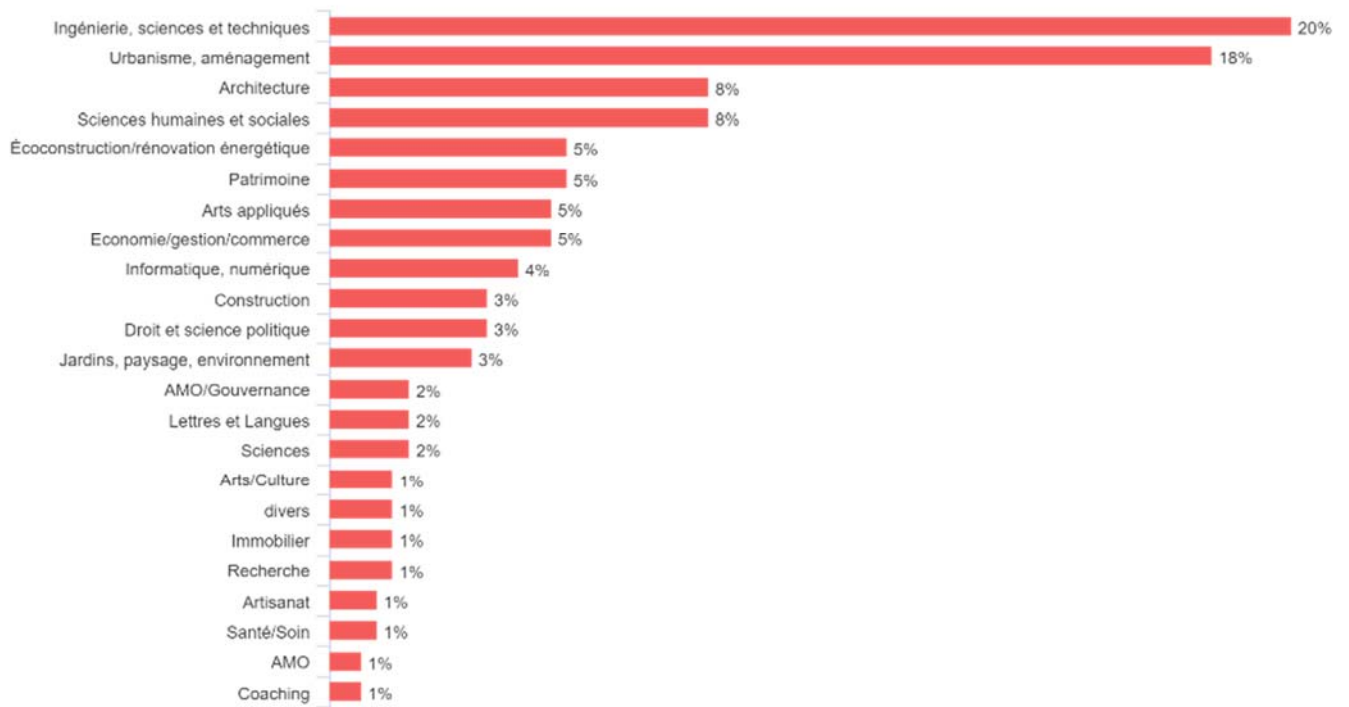


Figure 16. Discipline de la formation complémentaire suivie par les répondants

Femmes et hommes suivent des formations complémentaires dans des proportions similaires (59 % des femmes répondantes et 57 % des hommes répondants) et s'orientent tous, en premier lieu, vers les disciplines du premier ensemble, décrit ci-dessus : « Architecture », « Urbanisme, aménagement » et « Ingénierie, sciences et techniques » représentent plus de 50 % des formations qu'ils et elles suivent. Cependant, nous pouvons noter une tendance plus forte des répondants²⁹ et la faible présence des femmes au sein des formations à l'ingénierie³⁰. Pour autant, cela ne signifie pas que les femmes délaissent des domaines techniques comme l'ingénierie : celui-ci constitue le deuxième domaine de formation des répondantes. Nous pouvons noter également une tendance un peu plus forte des répondantes à explorer un éventail plus étendu de formations qui concernent, qui plus est, des disciplines du troisième ensemble portant sur des thèmes émergents (AMO/gouvernance, communication, programmation).

²⁹ Olivier Chadoin, article cité.

³⁰ Catherine Marry, *Les femmes ingénieurs : une révolution respectueuse*, Paris, Belin, 2004.

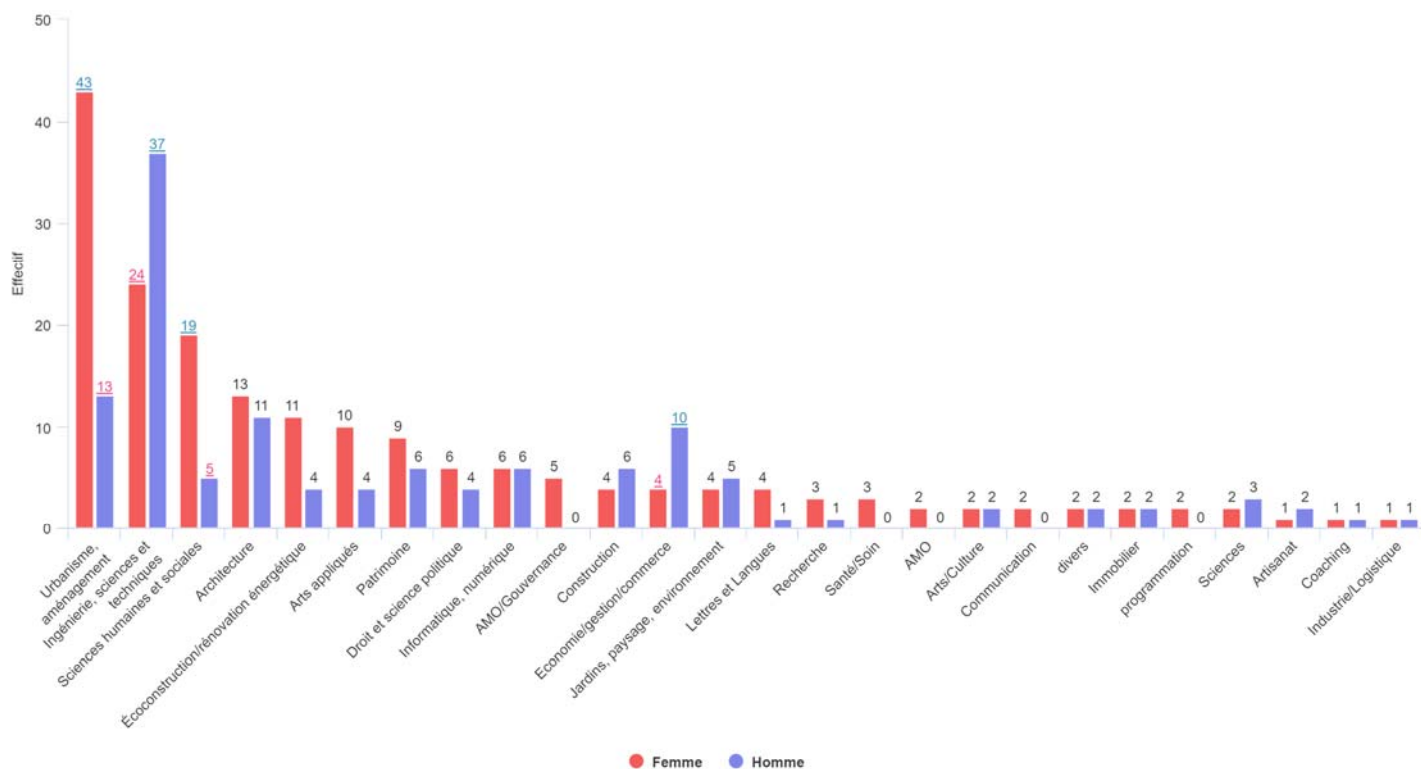


Figure 17. Formation complémentaire suivie en fonction du genre

Caractéristiques des répondants ayant suivi un bicursus

Parmi les 454 répondants signalant un engagement dans une pratique atypique, 11 % déclarent avoir suivi une formation en bicursus, femmes et hommes se distinguant légèrement sur ce point (9 % des répondantes, 13 % des répondants). Ce chiffre est légèrement supérieur au taux d'étudiants HMNOP ayant suivi une formation bicursus (7,2 %) ³¹.

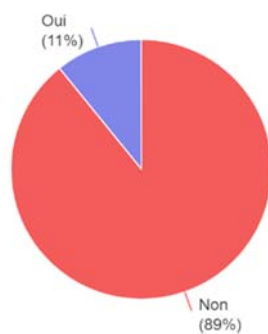


Figure 18. Répondants ayant suivi un bicursus

Comme pour les autres formations complémentaires, le suivi d'un bicursus semble s'installer, mais un peu plus tardivement, plutôt depuis les années 2010.

³¹ Minna Nordström, Élise Macaire (dir.), *Génération HMNOP*, étude citée.

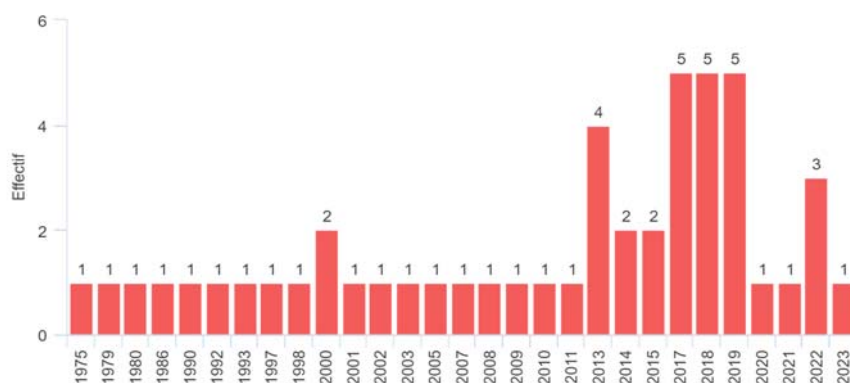


Figure 19. Date d'obtention du diplôme de bicursus par les répondants

Le profil socioprofessionnel des répondants ayant suivi un bicursus se distingue de la population générale des diplômés en architecture : les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont plus nombreux à s'investir dans ce type de parcours.

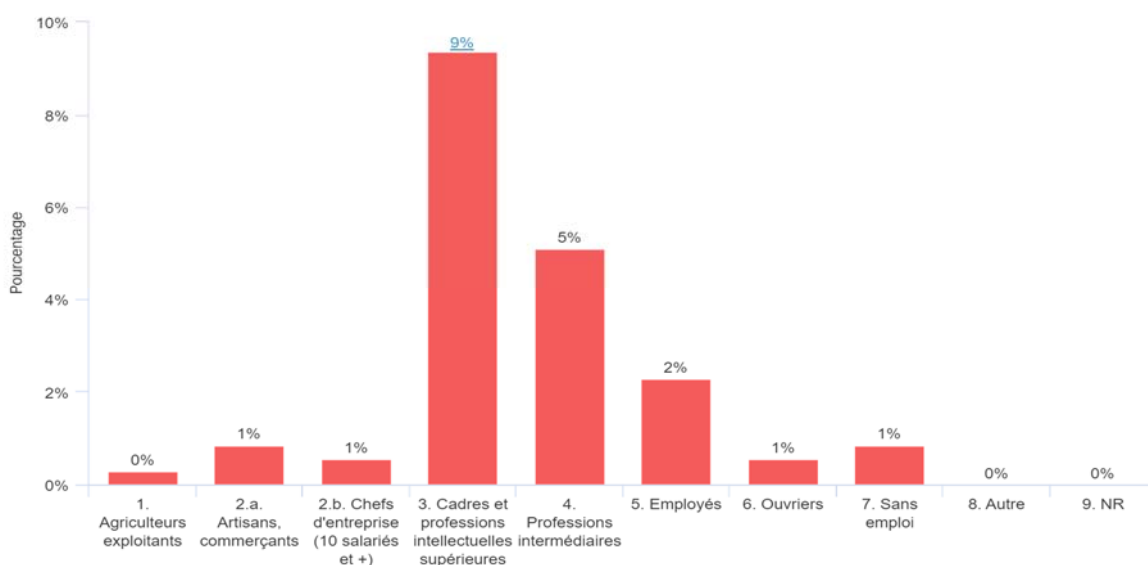


Figure 20. Catégorie socioprofessionnelle des parents des répondants ayant suivi un bicursus

Disciplines phares des bicursus suivis

D'après un document de synthèse diffusé par le ministère de la Culture, en 2021, 18 écoles d'architecture (plus exactement 16 ENSA(P), 1 INSA et l'ESA) proposaient 24 formations en bicursus. Parmi elles, 17 parcours « architecte-ingénieur » ou « ingénieur-architecte », soit plus de deux tiers des doubles-formations. 7 autres parcours étaient possibles : 3 formant au double-cursus « architecte-manager », 1 « architecte-paysagiste », 1 « architecte-designer », 2 « architecte-urbaniste ». À noter, les étudiants français en architecture ont aussi la possibilité d'engager une formation en bicursus à l'étranger. Dans notre étude, 11 % des répondants déclarent avoir suivi un bicursus. Les doubles-cursus les plus actifs en France étant les parcours « architecte-ingénieur » et « ingénieur-architecte », les autres ayant de très faibles effectifs, l'hypothèse la plus probable est que ceux impliqués dans des pratiques atypiques ayant suivi un bicursus aient opté pour cette spécialisation vers l'ingénierie, à l'image de l'offre en bicursus.

Profil économique des répondant·e·s

Type de structures employeuses et statuts professionnels

Les pratiques atypiques des répondants entremêlent une multitude d'activités, de domaines, de fonctions et renvoient ainsi à des modes d'exercice très diversifiés. En dépit de cette diversité, la plupart des concernés exercent dans des cadres conventionnels : société d'architecture (28 %) ou exercice en libéral (16 %) arrivent en tête des modes d'exercice. Les particularités se jouent plutôt sur les autres modes que l'on peut réunir en trois grands ensembles : milieu associatif (12 %) ; service public, déconcentré ou délégué (services de l'État, collectivités territoriales, établissements et entreprises publics ou para, organismes

privés chargés de missions de service public) (7, 8, 6, 3 % et 3 %) ; et bureaux d'études (urbanisme/paysage, environnement) (respectivement 6 et 5 %). Notons que les coopératives représentent 3 % des structures employeuses. Notons aussi que des répondants exercent dans des entreprises privées concurrentes des agences d'architecture (entreprises de maîtrise d'œuvre, 3 %) ou liées à l'exécution (entreprises de bâtiment et travaux publics, 3 %).

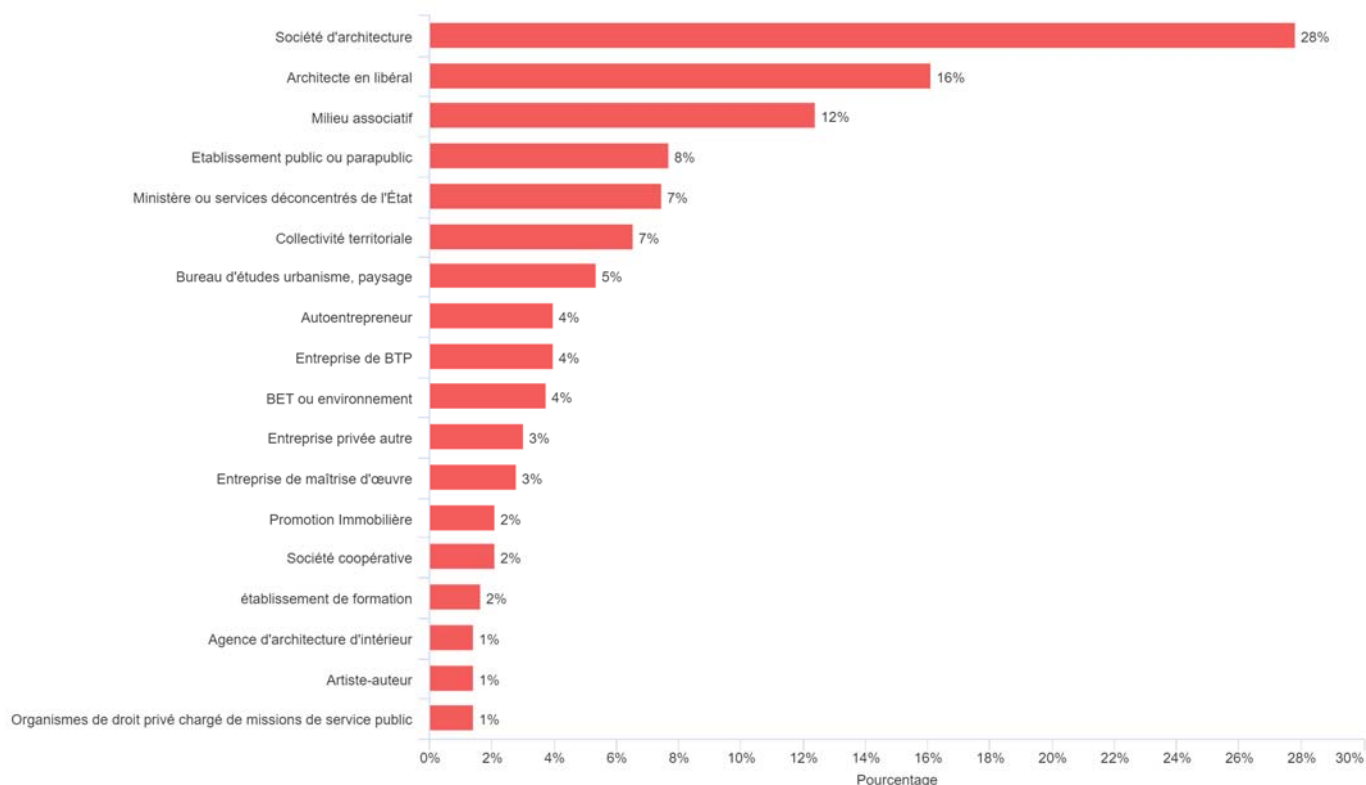


Figure 21. Structure employeuse

Du point de vue des statuts, la plupart des répondants impliqués dans des pratiques atypiques partagent également les deux statuts conventionnels du monde de l'architecture : 48 % bénéficient d'un CDI et 22 % exercent en tant que dirigeant ou associé d'une entreprise. Mais là aussi, les particularités se perçoivent davantage dans les autres types de statuts endossés. Les autoentrepreneurs y sont particulièrement bien représentés (15 %), reflet de la jeunesse de la population concernée, ce statut étant fréquent dans cette tranche d'âge (22,3 % chez les inscrits à l'Ordre de 35-44 ans en 2020)³². Cette donnée peut aider à classer les statuts en deux ensembles : un premier composé de statuts stables : CDI (44 %), dirigeants ou associés (23 %) auxquels on peut ajouter entrepreneurs individuels (3 %) et titulaires de la fonction publique (9 %) et un deuxième ensemble réunissant des statuts plus fragiles : autoentrepreneurs (15 %), mais aussi CDD (8 %) et contractuels de la fonction publique (6 %). Pris ensemble, ces statuts moins stables, plus adaptatifs sinon plus précaires, représentent 29 % des répondants. Dans cette répartition, l'âge a un effet majeur : les plus âgés sont surreprésentés parmi les dirigeants et les titulaires de la fonction publique. Les jeunes répondants semblent davantage endosser les statuts les moins stables.

Les statuts des répondants sont endossés de manière quasi-identique par les hommes et femmes au sein de l'échantillon, 45 % des femmes et 48 % des hommes ayant le statut de salarié en CDI, 15 % des femmes et 13 % des hommes travaillant sous le statut fiscal de l'autoentrepreneuriat et 10 % des femmes et 6 % des hommes étant employés en CDD. De ce point de vue, les pratiques atypiques dessinent un monde professionnel plus égalitaire que ne le sont les pratiques réglementées (en 2020, 12,2 % des hommes et 32 % des femmes architectes libéraux exercent leur activité en autoentrepreneur³³).

³² Archigraphie 2022, étude citée.

³³ Ibid.

Cependant, les professionnelles « atypiques » se confrontent au phénomène du plafond de verre, présent dans tous les domaines professionnels³⁴ : seules 17 % des répondantes (contre 28 % des répondants) ont accédé aux postes de dirigeante ou d'associée de l'entreprise.

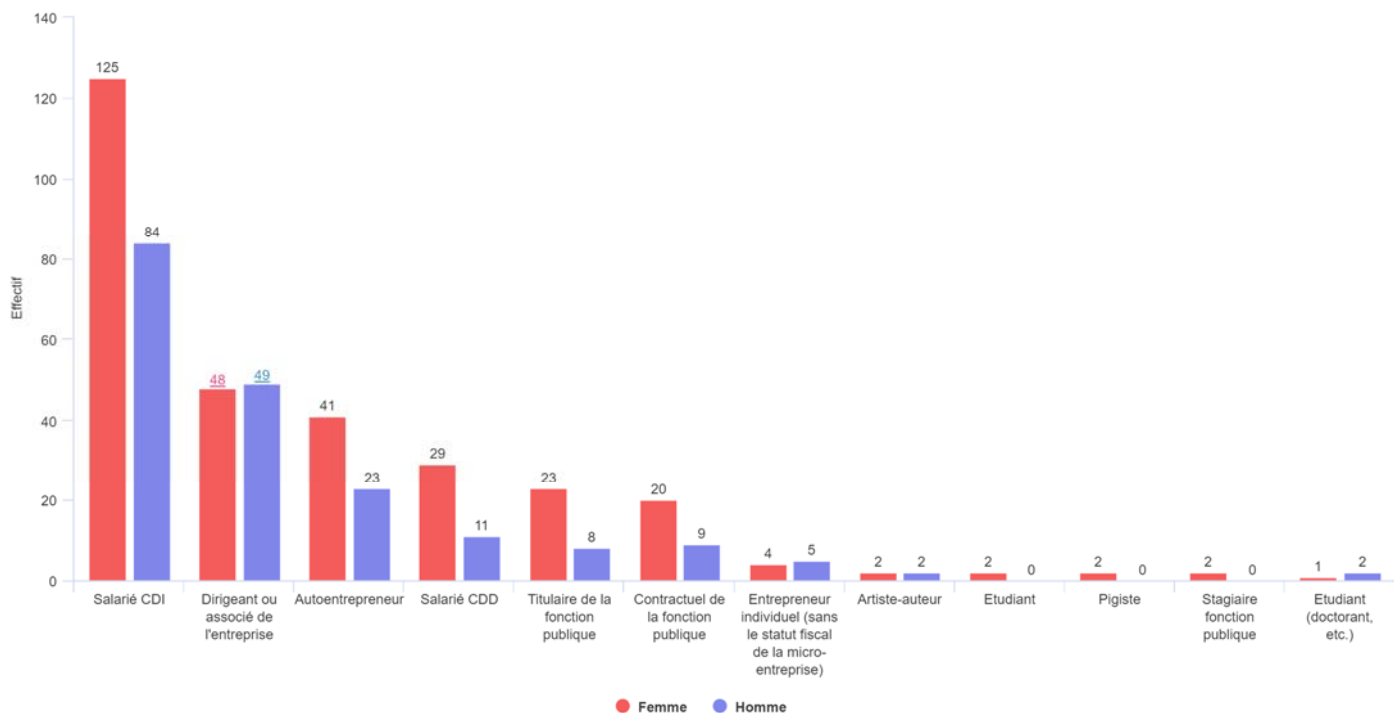


Figure 22. Statut professionnel selon le genre

Revenus mensuels des répondant·e·s

Sur les 397 répondants ayant renseigné cette donnée, le revenu net mensuel médian est de 2 775 € pour les femmes et de 3 472 € pour les hommes. 22 %, la proportion la plus importante, déclarent un salaire compris entre 2 000 et 2 500 euros net mensuels.

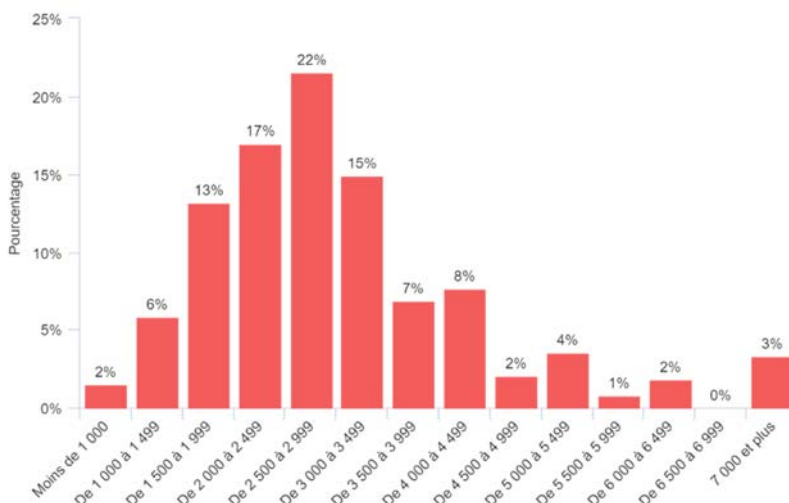


Figure 23. Revenus mensuels nets avant impôts déclarés des répondants

On peut comparer ces montants à ceux indiqués par *Archigraphie 2018*³⁵ sur l'ensemble de la population ordinaire qui sont de 2 775 € pour les femmes et 4 576 € pour les hommes. Mais si l'on tient compte de la surreprésentation, dans notre panel, d'architectes jeunes, il faut comparer à tranches d'âge équivalentes. Pour les 35-44 ans, le revenu moyen de la population ordinaire est de 3 008 € et de 3 058 € dans notre panel. Pour les 45-54 ans, les résultats sont très proches également : 3 343 € pour la population ordinaire, 3 388 €

³⁴ Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2012.

³⁵ *Archigraphie 2018, observatoire de la profession d'architecte*, CNOA, 2018, p. 48.

pour notre panel. On retient donc que les activités considérées ne sont pas moins rémunératrices que les activités connues chez les architectes inscrits au tableau de l'Ordre. On remarquera aussi que 10 % des professionnels répondant au questionnaire perçoivent un revenu net mensuel de 5 000 € ou plus. Il s'agit majoritairement de diplômés en architecture actifs dans la maîtrise d'ouvrage privée, de quelques hauts fonctionnaires, de pluriactifs cumulant divers types de revenus (formation, conseil, maîtrise d'œuvre) ainsi que d'architectes maîtres d'œuvre effectuant des missions d'intérim à l'étranger (Égypte, Canada, Luxembourg, Suisse...).

Dans cette répartition, le genre, de nouveau, a un effet majeur. Les femmes sont surreprésentées dans la tranche inférieure de salaire (25 % des répondantes ont un revenu compris entre 1 800 et 2 399 € en équivalent temps plein), les hommes surreprésentés dans la tranche la plus haute (30 % des répondants ont un revenu supérieur à 3600 € équivalent temps plein). Ces écarts de revenus sont historiques parmi les inscrits à l'Ordre, même s'ils tendent à diminuer au fil du temps : en 2018, le revenu des femmes travaillant en libéral représentait 61 % du revenu des hommes en 2018³⁶. Toutefois, tous les répondants n'ont pas renseigné le salaire (8 %), par oubli, par choix, par difficulté à raisonner en montant mensuel ou par volonté de ne pas déclarer des revenus trop peu ou trop importants. Relevons que ce non-renseignement a une incidence sur la juste compréhension du développement des pratiques atypiques en architecture.

Part des répondant·e·s exerçant à temps partiel

20 % des répondants déclarent être en temps partiel, soit près d'un quart de l'effectif global. L'analyse sous le prisme du genre montre une différence notable entre femmes et hommes, 23 % des répondantes s'illustrant dans cette temporalité de travail contre 15 % des répondants : un résultat qui rejoint les nombreuses études démontrant que le travail à temps partiel est un travail de femmes. En 2021, 28,1 % des femmes et 7,6 % des hommes occupaient un temps partiel et cette forme d'emploi était à 79 % féminine³⁷.

À noter, le bénévolat évoqué dans les entretiens ne trouve pas de visibilité dans notre étude : temps partiel, bénévolat, pluriactivité et multiactivité, choisis ou subis, représentent des modes d'exercice actifs des pratiques atypiques, mais difficiles à cerner sans étude approfondie.

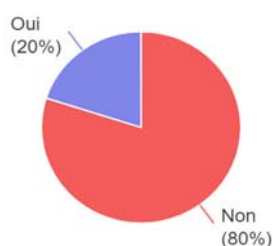


Figure 24. Part des répondants déclarés en temps partiel

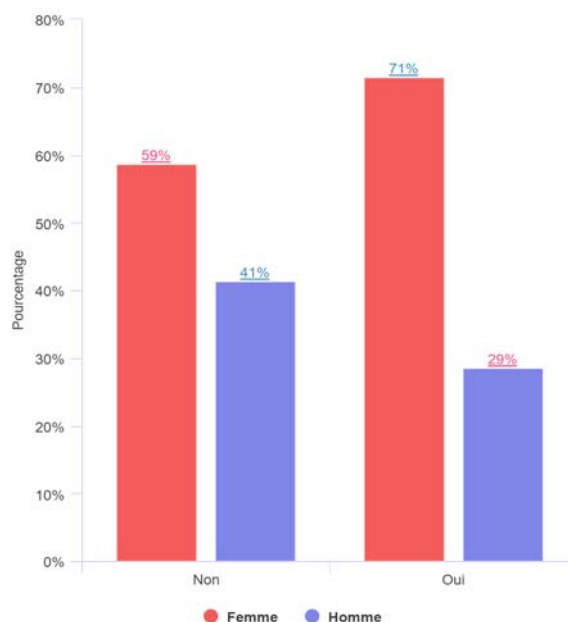


Figure 25. Part des femmes dans l'exercice à temps partiel

³⁶ Archigraphie 2020, observatoire de la profession d'architecte, CNOA, 2020.

³⁷ Emploi, chômage, revenus du travail, INSEE Références, 2022.

Profil des répondant·e·s sous le prisme du genre

La grille d'analyse du genre montre que la population des professionnels « atypiques », telle qu'elle se dessine par les réponses au questionnaire en ligne, n'échappe pas aux inégalités structurelles femmes/hommes du monde du travail : les activités des femmes sont caractérisées par un plafond de verre, des écarts de revenus et un travail à temps partiel (choisi ou non). La jeunesse de la population féminine, bien connue concernant la population des inscrites à l'Ordre, résulte en partie d'un processus de féminisation tardif. Si femmes et hommes se forment en premier lieu à des disciplines dites du premier ensemble qui sont des approfondissements de domaines enseignés en formation initiale, l'orientation genrée vers certains domaines de formation comme l'urbanisme et les sciences humaines et sociales pour les femmes ou l'ingénierie et l'économie pour les hommes se calquent sur une répartition genrée des étudiants parmi les disciplines de l'enseignement supérieur. Des hypothèses, cependant, se dessinent et méritent une attention : il semble que ces pratiques soient des opportunités pour les femmes et les hommes d'expérimenter une plus grande mixité (par exemple dans les statuts occupés). Celles-ci seraient aussi une occasion pour les femmes de prolonger leur exploration des pratiques diversifiées de l'architecture, mouvement qui s'illustre dans un choix plus étendu des disciplines de formation.

b. Les activités des répondant·e·s

Manières de désigner qui l'on est

Se penser « atypique »

La méthodologie de notre enquête, par son mode de recueil, cartographie les pratiques non conventionnelles des diplômés en architecture *jugées comme telles* par les répondants. La manière de se penser « atypique », de se désigner ou non en tant qu'« architecte », par son activité, par son poste, sont à interpréter à partir de cette perspective.

Se désigner « architecte » ou non

La méthodologie de notre enquête s'appuie essentiellement sur du déclaratif, la caractéristique des profils que nous cherchons à saisir étant précisément leur grande inexistence dans les données sur la profession. Il est intéressant de noter les répondants qui, pour désigner leur activité, font appel ou non au terme d'« architecte », et de croiser cette information avec leur droit à porter le titre, par leur inscription au tableau de l'Ordre. Aussi, 35 % des répondants s'autodésignent comme « architecte », 28 % sont inscrits à l'Ordre des architectes.



Figures 26 et 27. Part des répondants se déclarant « architecte »
Part des répondants inscrits à l'Ordre des architectes

Le dendrogramme ci-dessous montre la part non négligeable d'architectes inscrits à l'Ordre dans le panel (1/4 exactement). Et parmi eux, un tiers, environ, mobilisent le terme « architecte » pour désigner leur activité alors que les deux autres tiers ne le font pas – les répondants concevant dans ce cas leur activité comme externe aux missions propres au groupe professionnel dans sa définition traditionnelle. Pour les répondants non-inscrits à l'Ordre (les 3/4), il est logique qu'une large majorité (les 3/4) ne s'autodésignent pas comme « architecte ». Toutefois, parmi ceux qui le font, on trouve les architectes-urbanistes de l'État, dont le titre ne requiert pas d'inscription à l'Ordre ; on trouve également des chefs de projet exerçant des activités de maîtrise d'œuvre spécialisée (dans certains types de programmes ou de missions) en agences d'architecture ou encore des salariés en agences d'architecture, mais spécialisés dans des fonctions d'études urbaines, de programmation, de formation ou de gestion administrative. Dans ces deux derniers

cas, la désignation comme « architecte » va de pair avec la formation initiale et le cadre de l'activité de l'interviewé.

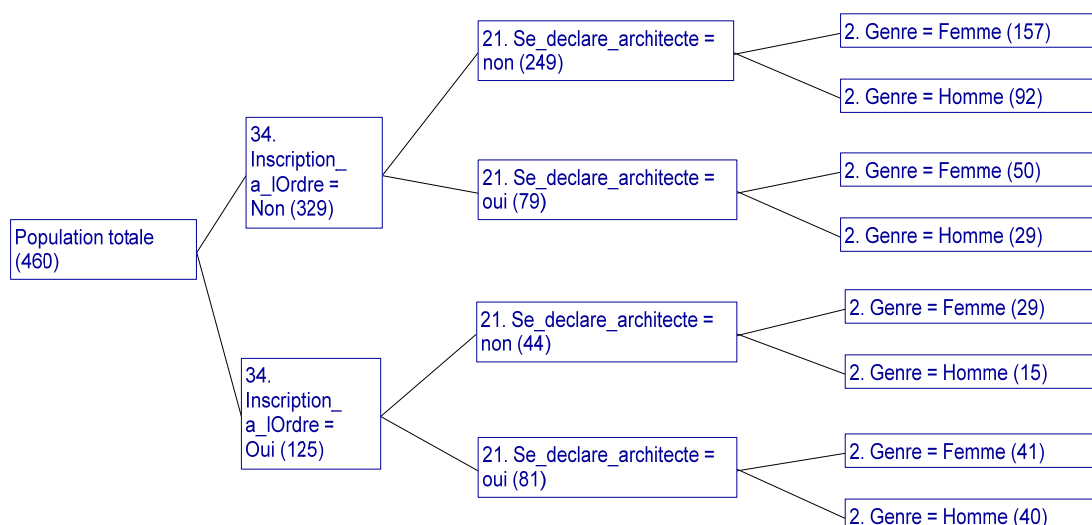


Figure 28. Répartition des architectes inscrits ou non à l'Ordre s'autodésignant ou non « architecte »

Se désigner par son poste de travail

262 personnes décrivent leur activité par le poste qu'ils occupent, principalement « chef de projet », « directeur » ou « consultant ». On trouve également les dénominations ayant cours dans le milieu de l'urbanisme : « chargé d'études », « chargé de mission »³⁸. Dans la plupart des cas, l'hypothèse est que le répondant exerce dans une structure où la division des tâches est explicite et hiérarchisée.

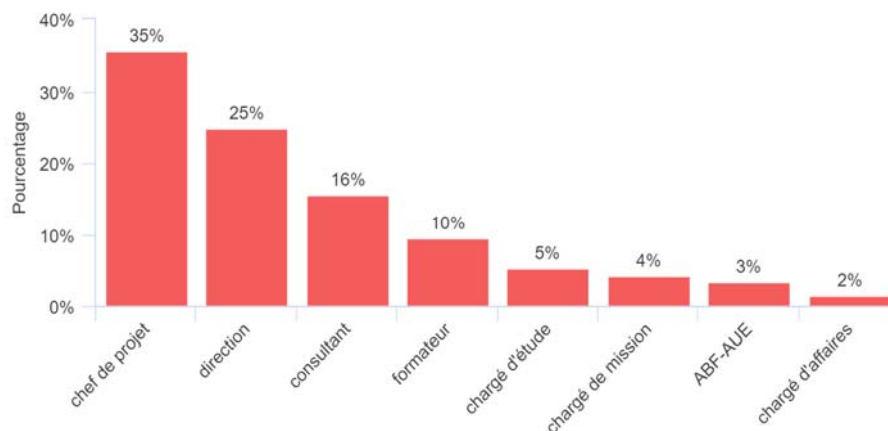


Figure 29. Désignation des répondants par poste de travail

Manières de désigner ce que l'on fait

La définition de la nature des activités étant, avec le parcours et les besoins de formation, le point central de notre enquête, nous avons associé diverses manières de la saisir. Nous avons recueilli :

- 1, une désignation courte en quelques mots et une description libre en une dizaine de lignes maximum rédigées par le répondant ;
- 2, la référence à des domaines d'exercice (dans lesquelles nous cherchions notamment l'échelle à laquelle s'attachait l'activité : urbanisme, paysage, édifice dans son ensemble, aménagement intérieur, design de mobilier ou d'objet) ;

³⁸ Gilles Verpraet, *Les professionnels de l'urbanisme* Paris, Economica-Anthropos, 2005.

- 3, la référence à des fonctions bien identifiées dans le champ professionnel (maîtrise d'œuvre architecturale comprenant conception et/ou exécution, maîtrise d'œuvre d'autre nature, maîtrise d'ouvrage, programmation, conseil...);
- 4, et pour finir, nous avons caractérisé la situation d'emploi par le statut du ou de la répondant-e et par la nature de la structure qui l'emploie.

Ces diverses variables ont ensuite été croisées de plusieurs manières, sur lesquelles nous reviendrons en fin de section.

Les activités exprimées par les répondants

Les figures ci-dessous présentent des intitulés à titre d'exemples et tente une synthèse des expressions individuelles des répondants à travers un nuage de mots gravitant autour du terme « architecte », dont on s'est attaché, plus haut, à analyser la manière dont il était mobilisé (ou non) en fonction de l'inscription de la personne à l'Ordre (ou non).

Si la mention « projet » et l'expression « chef de projet » sont très présentes, il est intéressant de noter des occurrences fréquentes de termes représentant une spécialisation sur un aspect du processus de fabrication architecturale et urbaine comme : « aménagement », « construction », « exécution », « programmation », « AMO », « rénovation », « patrimoine », « design », « dessinateur », « perspectiviste ». Des termes spécifient les voisinages et hybridations entre l'architecture et d'autres champs d'intervention sur l'espace : « paysage », « urbanisme », « design », « architecture d'intérieur », « scénographie ». Il y a aussi récurrence de termes désignant des secteurs d'activité : « immobilier », « administration centrale », « association ». Enfin, des termes plus nouveaux et plus caractéristiques du panel : « animateur », « accompagnateur », « sensibilisation », « participation », « artisan », « artiste », « illustrateur » ...

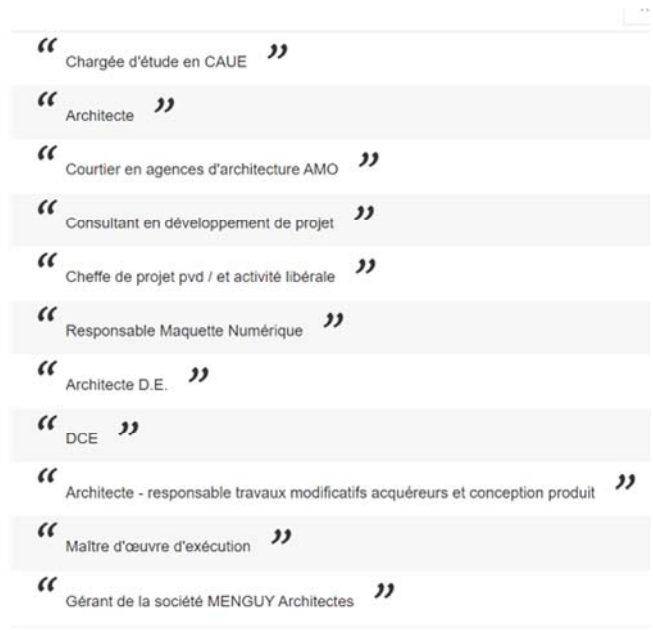
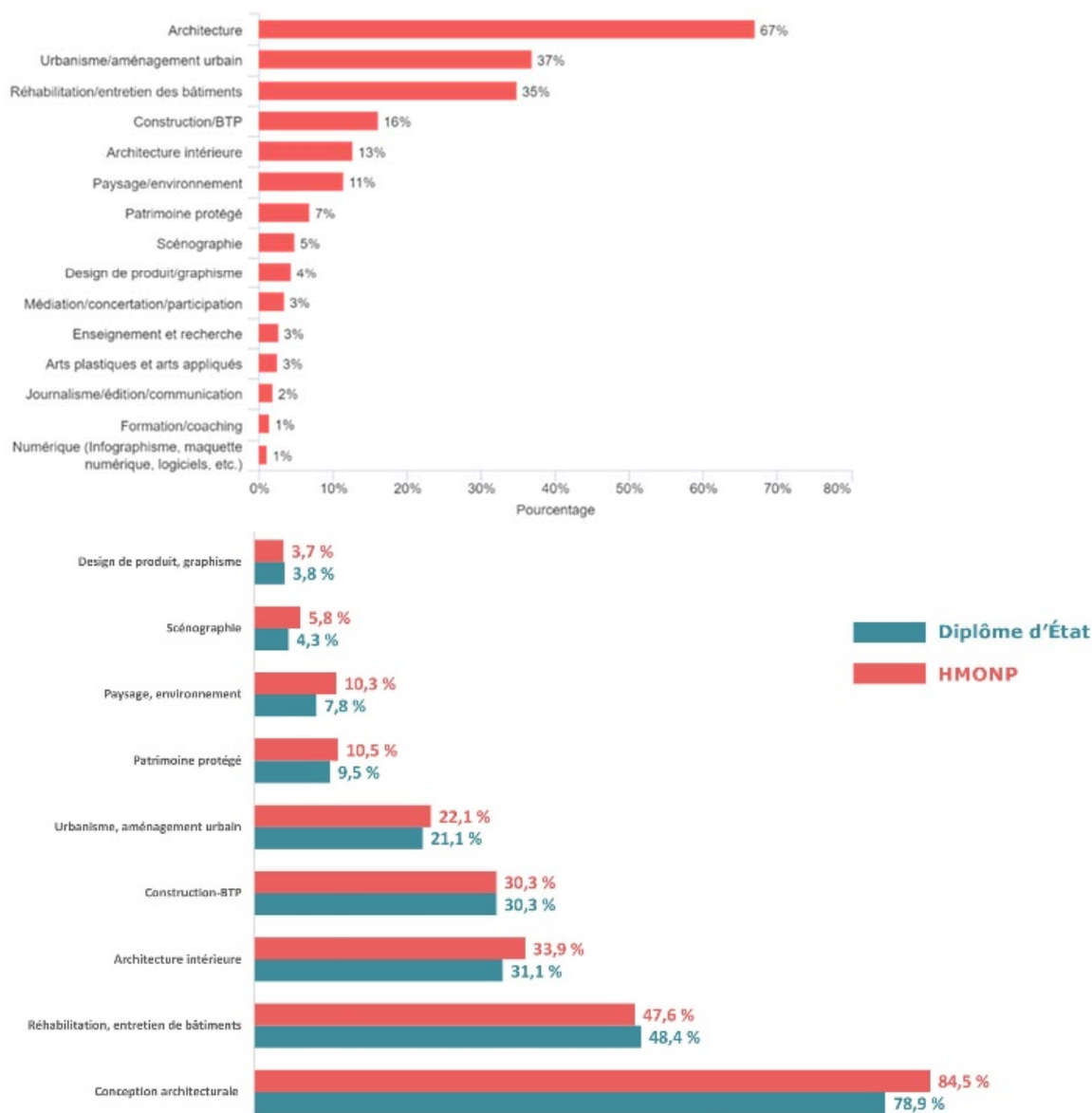


Figure 30. Autodésignation des activités : extraits de la base de données

La référence à des domaines d'exercice

Les répondants avaient la possibilité de se référer à trois des domaines d'exercice tels que les a typologisés l'enquête « Diplômés de l'enseignement supérieur Culture » (DESC). Sans doute cette typologie devra-t-elle être reprise à l'avenir par les responsables de ces enquêtes annuelles parce qu'elle introduit un trop grand nombre de recouvrements et d'indéterminations. Mais elle nous a permis de situer le panel par rapport à celui de l'enquête DESC réalisée à l'échelle nationale (source : *Archigraphie 2022*). Ainsi, il apparaît que les répondants se considérant comme atypiques sont sur une distribution assez semblable à celle des diplômés recensés 3 ans après leur diplomation, exception faite d'un moindre investissement dans la conception architecturale. En revanche, notre panel voit l'urbanisme, la scénographie, le paysage, l'environnement, le design de produit prendre une place plus importante que chez les jeunes diplômés en général.



Base : 370 diplômés d'un DEA et 380 diplômés de l'HMONP déclarant exercer une activité s'inscrivant dans le champ de l'architecture, du patrimoine bâti, de l'urbanisme et du paysage.
Note de lecture : 84,5 % des diplômés de l'HMONP insérés dans le champ de l'architecture et interrogés dans le cadre de cette enquête déclarent exercer une activité dans le domaine de la conception architecturale (3 ans après l'obtention de leur diplôme). **Source :** DEPS, ministère de la Culture – DESC 2021

Figures 31 et 32. Domaines d'exercice exprimés par les répondants
 Domaines d'activité des diplômés actifs et insérés dans le champ de l'architecture³⁹ (2014)

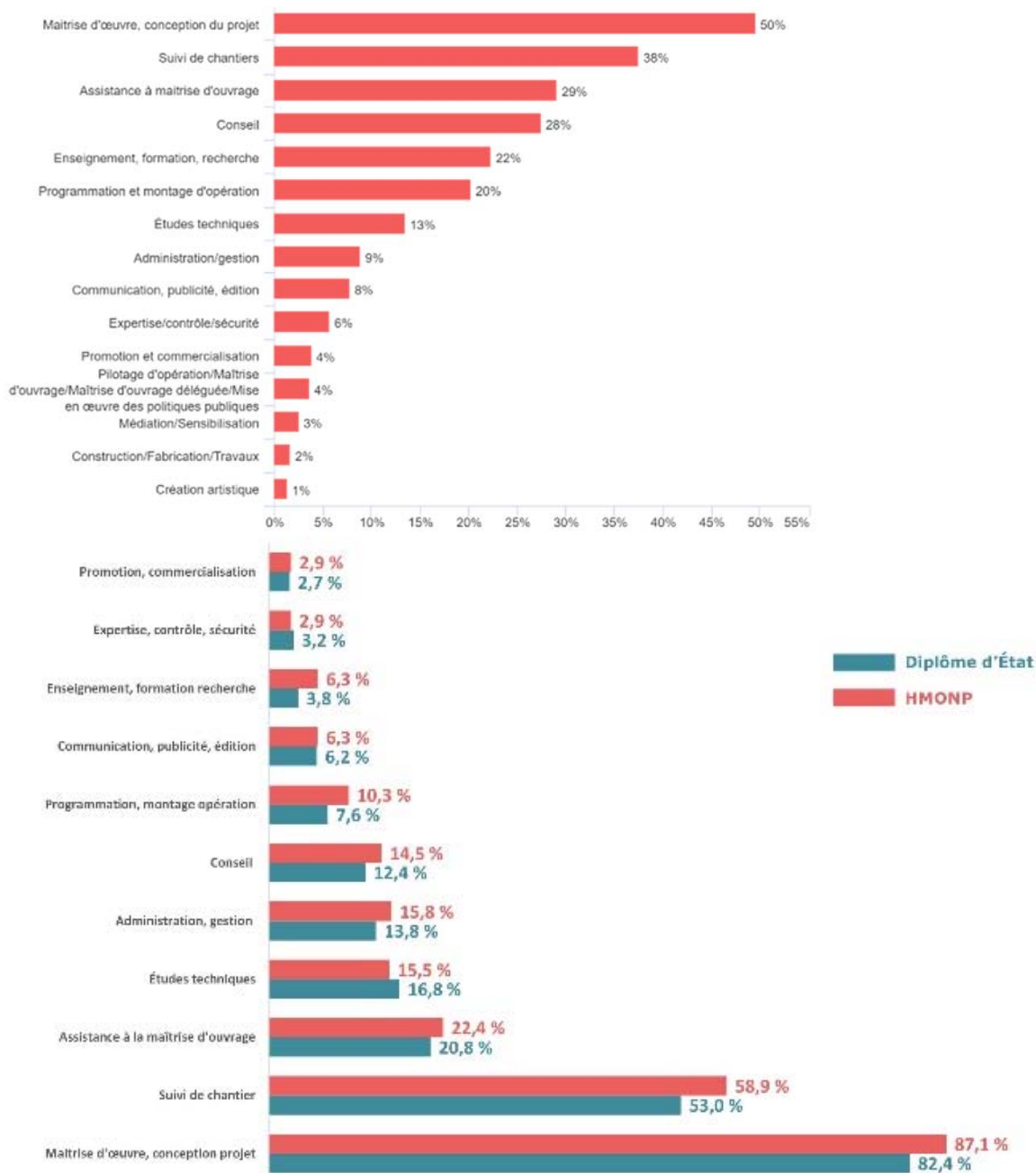
Sans doute du fait de la nature du panel, la catégorie « autres », qui ouvrait à une réponse libre, a été tout particulièrement mobilisée : médiation/concertation/participation, enseignement, formation et recherche ou encore communication et activité éditoriale y sont plus fréquemment mentionnés.

La référence à une ou aux fonction(s) exercée(s)

La manière dont les répondants au questionnaire explicitent leurs fonctions adopte une répartition très semblable à celle qu'expriment les jeunes diplômés de l'enquête DESC (*Archigraphie 2022*). Les trois fonctions dominantes (maîtrise d'œuvre et conception, suivi de chantier et assistance à maîtrise d'ouvrage) arrivent dans le même ordre d'importance, avec toutefois un pourcentage de réponses bien moindre : 117 % au lieu de 156,2 % pour les enquêtés diplômés d'État et de 168,4 % pour les enquêtés HMONP du suivi d'insertion DESC⁴⁰.

³⁹ *Archigraphie 2022*, étude citée.

⁴⁰ Rappelons que les répondants pouvant citer jusqu'à 3 choix, le total dépasse 100 %.



Base : 370 diplômés d'un DEA et 380 diplômés de l'HMONP déclarant exercer une activité s'inscrivant dans le champ de l'architecture, du patrimoine bâti, de l'urbanisme et du paysage.
Note de lecture : 87,1 % des diplômés de l'HMONP insérés dans le domaine « architecture » et interrogés dans le cadre de cette enquête déclarent assumer principalement des missions de maîtrise d'œuvre et de conception de projet (3 ans après l'obtention de leur diplôme).
Source : DEPS, ministère de la Culture – DESC 2021

Figures 33 et 34. Fonctions exprimées par les répondants
 Types d'activités exercées par les diplômés actifs et insérés dans le champ de l'architecture⁴¹ (2014)

L'histogramme produit sur nos données manifeste l'importance des fonctions liées au bloc du conseil et de l'AMO. Les pratiques désignées sous les expressions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de programmation et de conseil y sont beaucoup plus représentées : ces trois modalités cumulent 77 % des réponses dans notre panel alors qu'elles sont à un niveau de 40,8 % pour les diplômés d'État et 47,2 % pour les habilités dans l'enquête DESC.

⁴¹ Archigraphie 2022, étude citée.

Mais plus encore, ce sont les modalités du bas de l’histogramme qui sont révélatrices des fonctions atypiques que le panel représente. Y tiennent une place notable : l’enseignement, la formation et la recherche ; la communication, le journalisme et l’édition ; la promotion et la commercialisation ; la sensibilisation associée à la médiation et un groupe faible mais non inexistant d’individus se revendiquant du « faire » (intervention directe sur la matière par une activité artisanale liée ou non à des matériaux biosourcés et au réemploi) et de la création artistique (on retrouve là les illustrateurs, vidéastes et auteurs pour partie apparents dans le nuage de mots présenté plus haut).

Un grand éventail d’activités décrites

Pour obtenir une vision synthétique des activités des répondants, nous avons procédé à un recodage des informations, souvent spécifiées par une grande diversité de termes et expressions en un nombre de modalités plus restreint. Ce recodage produit le résultat suivant :

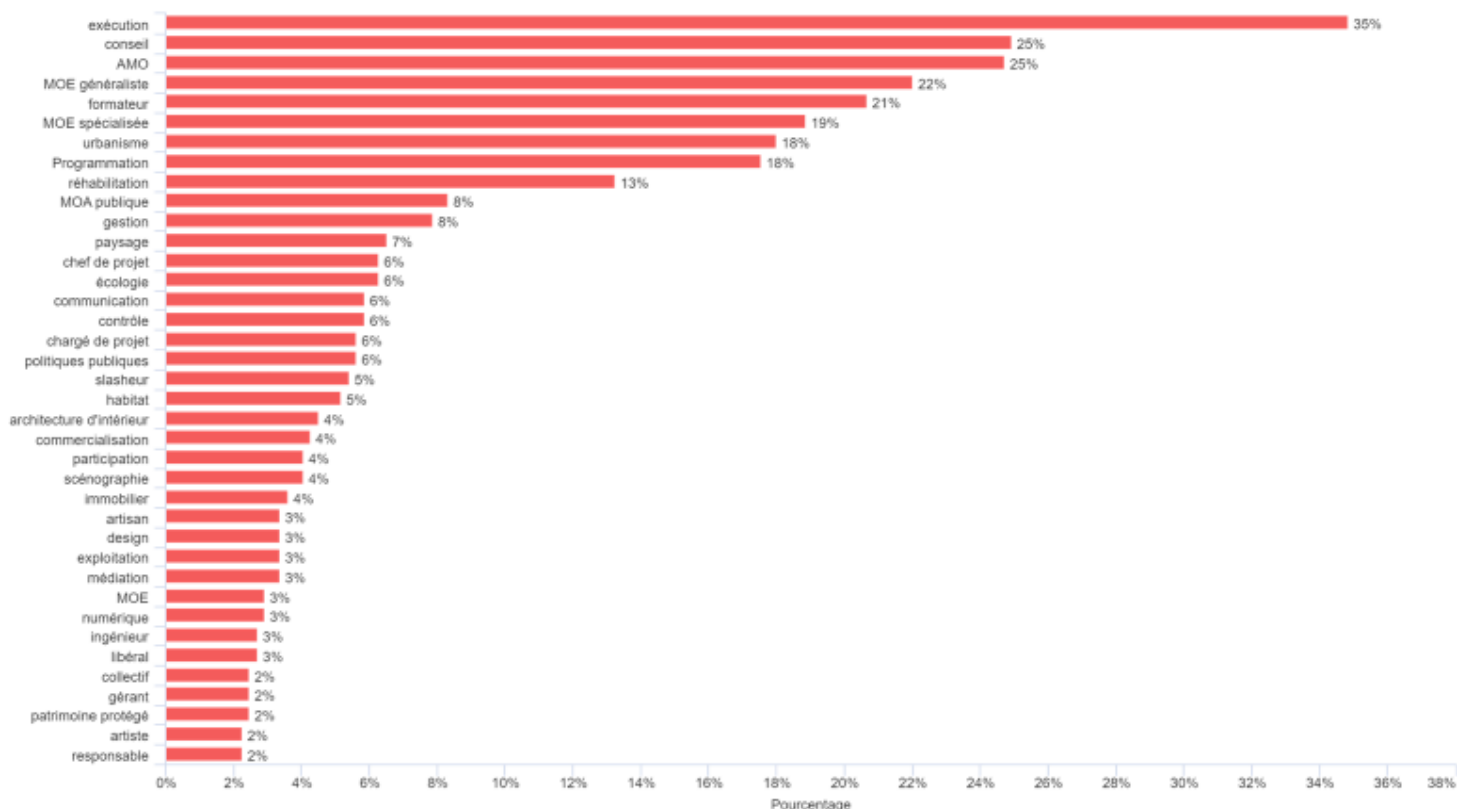


Figure 35. Désignation de l’activité des répondants par recodage

Le graphique montre clairement la forte occurrence des fonctions de maîtrise d’œuvre généraliste (assurée par 22 % des individus du panel) et les activités de suivi de chantier, mais surtout de conseil, de programmation, d’assistance à maîtrise d’ouvrage et, dans un autre registre, de formation. Sont manifestes également les préoccupations de réhabilitation (13 %) et de gestion de parcs immobiliers (8 %). On note, exprimée ici par le terme de « slasheur », la présence dans le panel de plus de 5 % des répondants codés sous ce terme pour désigner une pluriactivité qui se manifeste par la référence à 3 domaines d’exercice et à 3 fonctions distinctes au moins.

Dans l'exercice de désignation de sa propre activité, le genre a un effet : les hommes se désignent davantage comme exerçant de la maîtrise d'œuvre généraliste, soit une revendication de tâches traditionnelles et légitimes, ou dans des domaines spécifiques comme le numérique. Les femmes caractérisent plus souvent leur activité comme étant liée au conseil, à la participation, à l'urbanisme et à la maîtrise d'ouvrage publique.

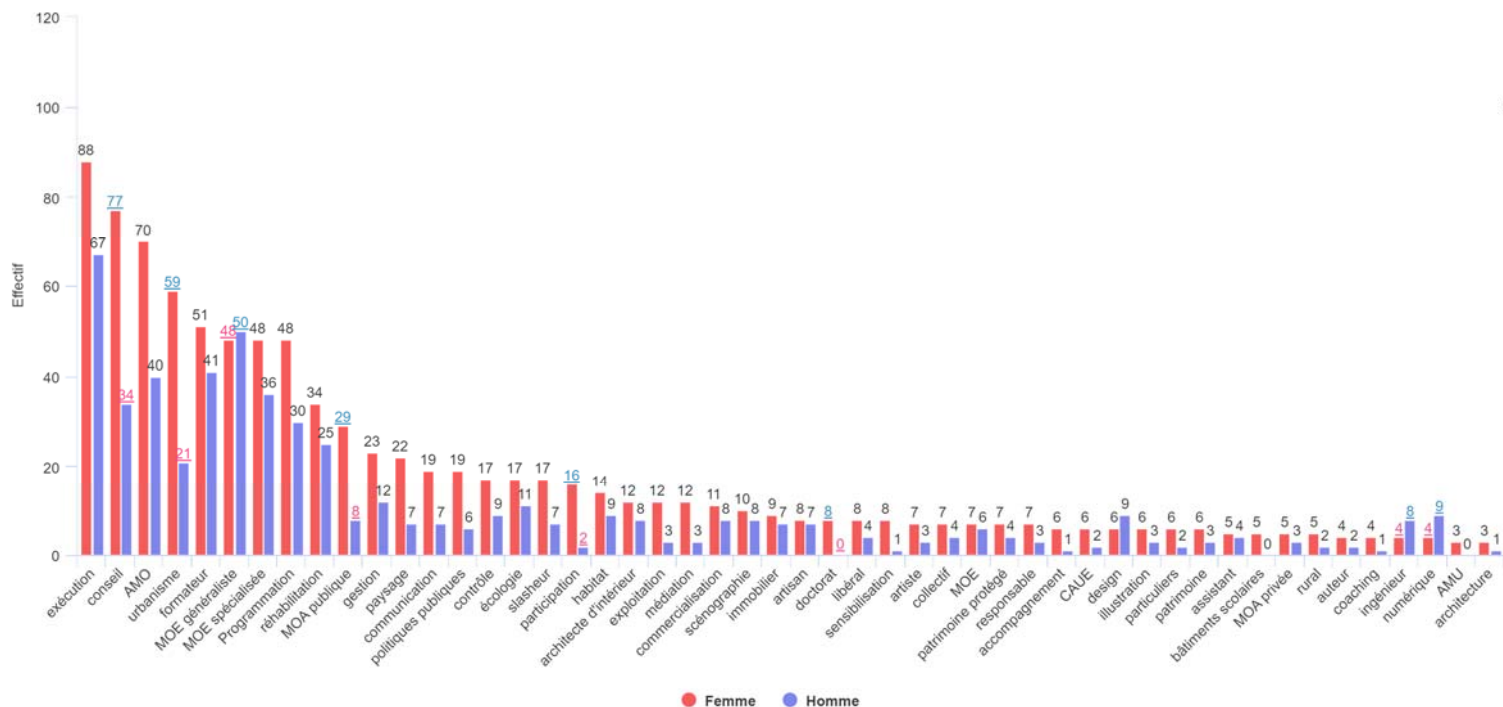


Figure 36. Désignation de l'activité selon le genre

Dans l'analyse factorielle des correspondances ci-dessous⁴², les activités, rapportées aux structures employeuses des personnes qui les exercent, font l'objet d'une distribution des tâches : dans la fonction publique, une activité centrée sur la maîtrise d'ouvrage publique, l'urbanisme, la programmation ; dans les collectivités locales, la gestion du parc immobilier public, dont les bâtiments scolaires sont les plus nombreux ; dans une certaine continuité, les entreprises d'architecture comme les activités exercées en libéral se centrent sur la maîtrise d'œuvre spécialisée. Du côté des autoentrepreneurs, les statuts d'artisan, d'artiste et d'auteur ; du côté des entreprises d'architecture, une dualité entre celles qui s'organisent en collectif pluridisciplinaire et celles qui offrent des emplois sur le numérique. Enfin, le milieu associatif est celui qui est le plus souvent actif dans le domaine de la sensibilisation, de la formation et du conseil. Plus près du croisement des axes, les activités moins discriminantes parce que plus globalement partagées de conception et de conseil.

⁴² Par souci de lisibilité, l'analyse a été centrée sur les individus interrogés.

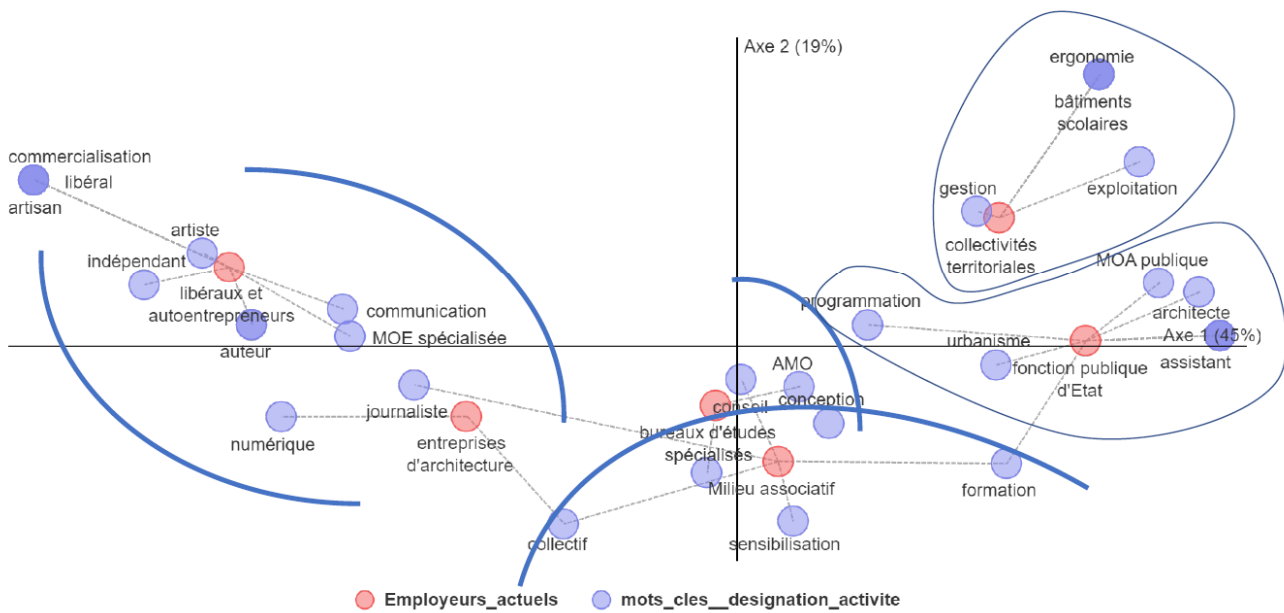


Figure 37. Analyse factorielle des correspondances croisant activités et structures employées des personnes

Confronter ces résultats avec une synthèse qui avait pu être faite en termes de diversité des métiers en 2009⁴³, à partir des travaux de recherche menés à l'époque, permet de fournir quelques réponses à la question de la nouveauté et de l'émergence (ou non) des pratiques identifiées aujourd'hui.



Figure 38. La diversité des métiers, parallèle entre 2009⁴⁴ et 2023

Les activités et fonctions ici représentées en ocre étaient d'ores et déjà identifiées. Apparaissent dans la présente enquête diverses nouvelles tendances : les architectes sont de plus en plus présents dans la

⁴³ Pascale Joffroy, Dossier « Diversité », *D'Architectures*, n° 181, 2009.

⁴⁴ *Ibid.*

III. Sept familles de profils

L'étude statistique menée à partir des questionnaires révèle combien les pratiques atypiques, métiers de niches, méconnues, inédites, émergentes en architecture sont difficiles à saisir. Beaucoup d'aspects les distinguent : les types de domaines, de postes, de rémunération, de formations suivies, de modes d'exercice, de fréquences... Les analyses, à prendre avec précaution compte tenu de la taille malgré tout assez faible du panel, permettent de donner à voir leur diversité et un certain nombre de leurs caractéristiques. Les entretiens réalisés permettent d'approfondir les spécificités de ces activités et des savoirs et savoir-faire qu'elles mobilisent.

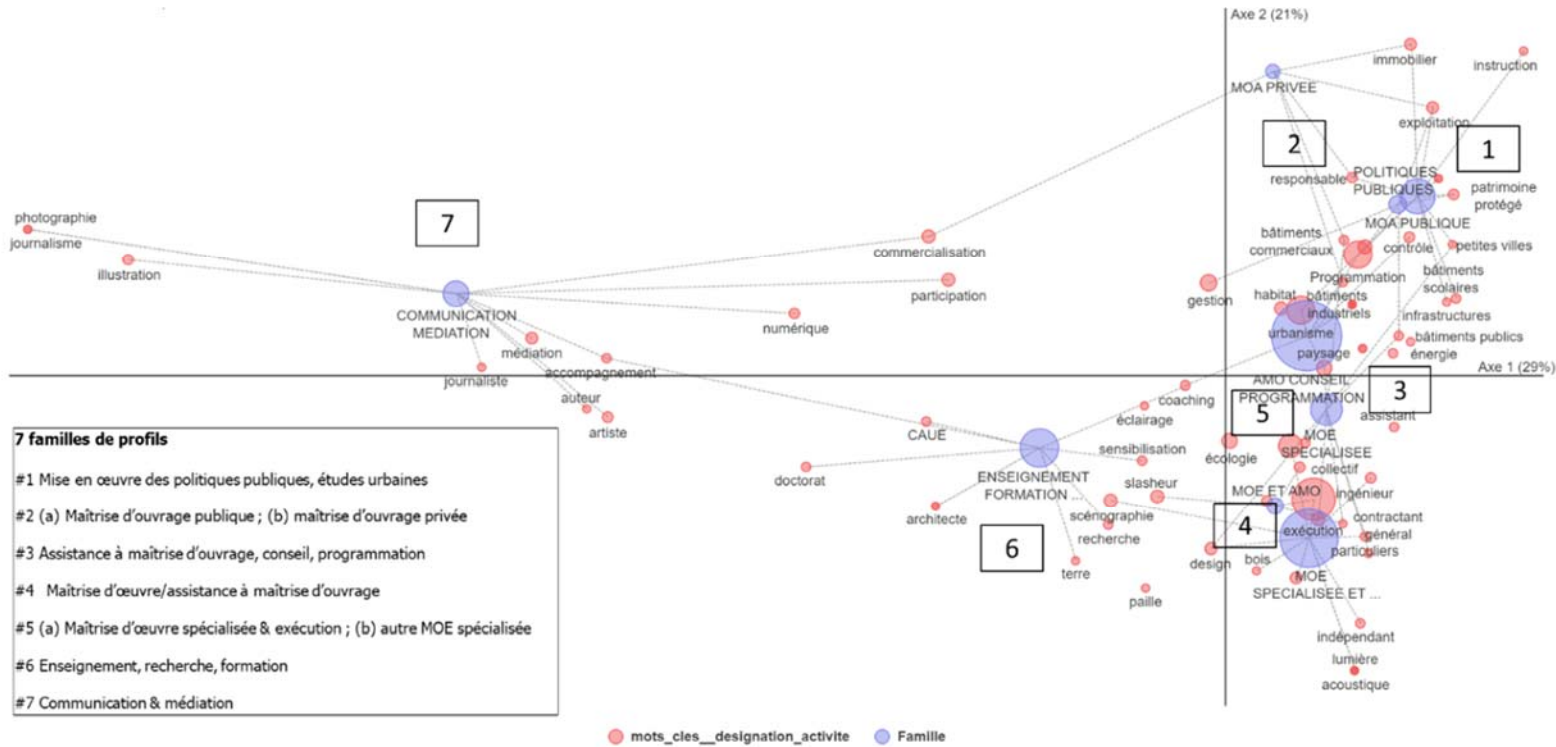


Figure 40. Analyse factorielle des correspondances croisant désignation de l'activité et familles

L'analyse factorielle des correspondances fait apparaître une structuration de l'espace des pratiques atypiques identifiées ici autour de sept polarités ou « familles de profils ». Le graphique montre les activités et thématiques qui gravitent autour de chacune d'entre elles.

a. Caractérisation des familles

L'étude statistique portant sur les 454 réponses au questionnaire a fait émerger des récurrences de pratiques associées à des structures employeuses ou des domaines d'activité, sans frontières nettes toutefois. Les entretiens conduits auprès de praticiens des sept familles repérées ont été analysés pour comprendre les cohérences : description des activités, caractérisation des individus et des structures économiques, énonciation des compétences requises et des éventuels besoins de formations exprimés.

L'analyse approfondie des profils via les entretiens a confirmé, au sein même des familles, une diversité de métiers ou d'activités. La mise en commun a clarifié ce que celles-ci représentent : leurs dénominations ne dessinent pas des territoires clos (missions balisées), mais expriment davantage des fonctions traditionnelles hybridées avec des activités déjà existantes (combinaisons nouvelles entre activités ou dans le temps). Avec leurs zones floues et leurs recouvrements, les sept familles dressent une cartographie des repositionnements professionnels contemporains.

#1 Mise en œuvre des politiques publiques, études urbaines

Cette famille de profils rassemble diverses activités d'encadrement tant des politiques publiques de l'aménagement des territoires, que la conception d'un objet architectural, urbain ou paysager. Elle

comprend notamment les profils suivants : architecte-urbaniste de l'État en administration centrale ; instructeur en architecture et urbanisme en mairie ; chargé de projet urbain d'une entreprise publique de transports ; responsable d'études pour une coopérative menant des projets d'urbanisme transitoire... Les activités attachées à cette famille sont le contrôle, la programmation, la gestion de projet et le patrimoine protégé.

On y trouve ainsi des profils œuvrant à la mise en place de la doctrine de l'État (lois, décrets...), voire investis dans la prospective ; d'autres travaillant plutôt à l'application de cette doctrine, dont certains avec une visée opérationnelle ; d'autres encore plutôt investis dans le contrôle (conformité aux règles).

#2 Maîtrise d'ouvrage publique ; maîtrise d'ouvrage privée

Aux classiques activités relatives à la maîtrise d'ouvrage exercées dans le secteur public s'ajoutent des activités analogues, mais dans le secteur privé. Plus exactement, les questions de gestion de parcs immobiliers et d'exploitation concernent désormais les deux maîtrises d'ouvrage, publique et privée. La maîtrise d'ouvrage privée représentée ici est active sur de l'immobilier commercial et industriel. Il est intéressant de constater que via les objectifs de commercialisation, la maîtrise d'ouvrage privée se trouve indirectement en lien avec le pôle communication/médiation de l'espace représenté. Cette famille est très bipolarisée, avec des pratiques qui ne partagent que peu de traits caractéristiques. On note que les femmes sont surreprésentées dans la maîtrise d'ouvrage publique et que, dans l'un et l'autre cas, ce sont des personnes qui revendiquent peu leur identité d'architectes : pour la maîtrise d'ouvrage publique, aucun de nos répondants ne se désigne comme « architecte » dans la définition de sa mission qu'il nous donne ; pour la maîtrise d'ouvrage privée, aucun n'est inscrit à l'Ordre. Dans cette maîtrise d'ouvrage bipartite, on trouve les profils suivants : chargé d'opération en collectivité territoriale ; cheffe du bureau Maintenance Énergie en conseil départemental ; cheffe de projet construction au sein d'une SEM ; directeur d'une agence de promotion immobilière ; chargée d'études et de projet dans la gestion de l'immobilier public...

Parmi les programmes pris en charge par les personnes de cette famille, deux types se distinguent : des programmes immobiliers scolaires, d'un côté, à l'échelle de la région ou du département, résidentiels de l'autre, avec un spectre étendu, du stratégique au social en passant par la promotion immobilière.

#3 Assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil, programmation

Cette famille de profils rassemble diverses activités d'accompagnement et d'amélioration de la conception d'un objet architectural, urbain ou paysager. Les répondants traitent d'habitat, de patrimoine ordinaire public, de paysage, d'urbanisme. Leur particularité, notamment par rapport à la famille suivante, est son cadre d'exercice : les praticiens rassemblés ici exercent en bureaux d'études (programmation, études urbaines et paysage) et non en entreprises d'architecture comme ceux de la famille #4. Elle comprend notamment ces profils : assistante à la maîtrise d'ouvrage et d'usages dans l'habitat participatif ; assistante à la maîtrise d'ouvrage sur les espaces publics avec une orientation sur le genre ; conseiller en CAUE ; ergonomiste en collectivité territoriale ; chargée de projets dans un parc naturel régional ; conseillère en immobilier d'entreprise ; ingénieure territoriale... On note un lien important entre cette famille et la famille #6 avec ses activités liées à la formation, à l'enseignement et à la recherche.

Les contours des métiers exercés sont flous : diverses fonctions de « conseil » sont distribuées entre des programmistes urbains et bâtimentaires, des AMO en urbanisme (diagnostics urbains, plans guide), des profils investis dans la programmation ouverte (permanence architecturale, urbanisme transitoire), des professionnels des démarches participatives, des conseillers en CAUE ou en collectivité et des entreprises de mise en relation entre maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.

#4 Maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage

Cette famille de profils associe des activités entre elles, établissant de nouvelles connexions entre amont et aval du processus de conception. Elle est traversée par une dynamique d'hybridation et elle comprend un nombre important de pluriactifs et d'architectes ou de diplômés en architecture exerçant en collectifs. Parmi les activités associées aux deux principales se trouve aussi le design. Dans cette hybridité entre maîtrise d'œuvre et activités de conseil à la maîtrise d'ouvrage se trouvent notamment les profils suivants : architecte en collectif ; assistant à maîtrise d'ouvrage BIM et BIM manager ; architecte d'intérieur pour particuliers ; ingénieur énergéticien assistant à maîtrise d'ouvrage...

Plusieurs façons d'allier ces fonctions existent : on trouve des profils de maîtres d'œuvre spécialisés dans la clientèle de maîtres d'ouvrage occasionnels (soucieux du « devoir de conseil » ou de la « relation-client ») ; des professionnels engagés dans des démarches participatives assurant un continuum programmation-conception-réalisation (une maîtrise d'œuvre attentive à la maîtrise d'usage) ; des métiers du numérique dans lesquels la frontière conception-exécution-exploitation-stratégies immobilières est brouillée ; des expertises spécialisées générant un continuum AMO-conseil-conception ainsi que des pratiques intervenant sur des situations de précarité, à forte dimension sociale donc.

#5 Maîtrise d'œuvre spécialisée & exécution

Comme la famille #2, qui se découpe en deux pôles, cette famille, qui couvre l'ensemble des activités spécialisées de maîtrise d'œuvre, cumule deux ensembles assez différents : l'un réunit des pratiques de conception orientées vers les études techniques, l'exécution et le suivi de chantier, voire la participation à la construction (architectes-artisans), alors que l'autre s'oriente vers des programmes spécifiques (commerce, musées...), des missions spécifiques (copropriétés et réhabilitation, aménagement intérieur, acoustique) ou, de façon plus générale, quitte l'échelle de l'édifice pour s'intéresser à l'urbanisme ou au paysage. La famille #5 est traversée par une dynamique de segmentation. Elle comprend notamment des profils ainsi présentés par les répondants : architecte en BET environnement ; architecte et domothérapeute ; architecte et directeur de travaux dans une entreprise de maîtrise d'œuvre d'exécution ; architecte spécialisé sur l'écoconstruction et le réemploi ; architecte-ébéniste ; architecte-charpentière ; ingénieure méthode ; coordinateur d'un événement dédié au réemploi...

Trois sous-ensembles peuvent être distingués : des profils investis dans la maîtrise d'œuvre d'exécution, de type ingénierie et conduite de travaux ; des profils investis dans des collectifs ; et des profils d'architectes-artisans.

#6 Enseignement, recherche, formation

À l'enseignement de l'architecture (ou de disciplines connexes) et à la recherche s'ajoutent de nombreux formats de formation hors cadre universitaire. Un certain nombre d'enseignants du secondaire se trouvent dans ce groupe. Y contribuent aussi de nombreux diplômés en architecture exerçant en CAUE ou employés par des organismes associatifs. Le panel semble comporter un nombre important de formateurs à la construction en terre. La famille #6 comprend notamment les profils suivants : architecte enseignante en ENSA ; journaliste-enseignante-chercheuse en architecture ; enseignante-chercheuse à l'université en urbanisme ; formateur dans la rénovation énergétique auprès des particuliers ; formateur à l'écoconstruction ; architecte, expert et enseignant dans un lycée professionnel...

Pour résumer, on trouve dans cette famille des enseignants dans divers types de contextes/statuts (ENSA, université, lycée professionnel, formation continue...), des chercheurs dans divers types de contextes/statuts (en thèse, en R&D en entreprise) avec un ensemble de pratiques d'hybridation (création de réseau, innovation pédagogique croisant les disciplines) et de traduction entre les acteurs de la fabrique urbaine.

#7 Communication & médiation

À l'édition, la communication, l'information et la promotion du monde de l'architecture s'ajoutent de nombreux formats de médiation avec les professionnels ou les habitants (coaching, concertation, sensibilisation...). La particularité de ce groupe est la part des diplômés de DEA sans HMONP et la forte représentation des statuts d'emploi d'autoentrepreneurs. Cette famille comprend notamment ces profils : coach en accompagnement au changement ; initiatrice de démarches de participation citoyenne avec les enfants ; journaliste web et fondateur/rédacteur en chef d'une revue ; illustrateur éditeur ; architecte médiatrice en milieu scolaire...

Cette famille est marquée par une grande hétérogénéité. Certains profils sont investis dans la médiation, professionnelle (avec le journalisme et la critique architecturale) ou dans la sensibilisation auprès du grand public ; d'autres sont investis dans le conseil (collectivités, clients particuliers) et d'autres se montrent à la croisée des deux, dans des domaines spécifiques : la représentation graphique, la scénographie et le design, ou des études sur l'architecture et le patrimoine.

b. Galerie de portraits

L'analyse des entretiens, conduite famille par famille, permettra de donner corps à ces données chiffrées. Voici, avant la restitution des entretiens, quelques fiches-portraits qui permettent d'approcher les particularités individuelles au sein de ces familles.

#1 Mise en œuvre des politiques publiques, études urbaines

Architecte-urbaniste de l'État (AUE) au sein de l'administration centrale

Son rôle est de concevoir et d'appliquer la politique de l'État en matière de logement, d'aménagement et de construction, d'animer les réseaux et de participer à élaborer la doctrine d'application des textes législatifs.

Architecte et responsable d'études pour une coopérative de projets d'urbanisme transitoire

Après un premier emploi en tant que chef de projet en agence puis un passage en CAUE, il exerce au sein du pôle études de cette coopérative, en parallèle d'une activité en libéral. Il décrit sa volonté d'exercer le métier d'architecte afin de changer les regards sur les territoires et s'implique dans les tiers-lieux. Il milite pour l'abandon des constructions neuves et promeut la réhabilitation.

#2 Maîtrise d'ouvrage publique ; maîtrise d'ouvrage privée

Cheffe du bureau Maintenance Énergie en conseil départemental

Après avoir exercé des fonctions de maître d'ouvrage dans un département pour des collèges, sa bonne connaissance de ce programme lui a permis de prendre en charge la question montante de l'économie de l'énergie dans ces établissements. Elle négocie les contrats de performance avec les prestataires de la collectivité.

Directeur d'une agence de promotion immobilière

Cette fonction l'amène à manager une équipe de 15 collaborateurs (recherche foncière, montage des projets, marketing et suivi après-vente, commercialisation des biens) et une équipe de maîtres d'œuvre en interne. En interface avec les propriétaires fonciers qu'ils soient des particuliers ou des collectivités (communautés de communes ou agglomérations), son activité induit une constante négociation sur le planning et le volet financier.

#3 Assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil, programmation

Architecte-conseil en CAUE

Son rôle inclut du conseil (aux collectivités territoriales et aux particuliers), de la sensibilisation (au jeune public, au grand public et aux professionnels), de la formation (notamment aux instructeurs du droit des sols) et de l'information. Ses activités supposent de savoir rechercher les informations (en archives, en bibliothèque) pour les visites et les expositions, de savoir faire des synthèses, globalement de savoir rédiger, de bien connaître le droit de l'urbanisme et de la construction, d'avoir le sens de la pédagogie, et de savoir travailler en équipe et s'organiser.

Courtier en agences d'architecture

Le principe de cette pratique est de mettre en contact des maîtres d'ouvrage avec des agences d'architecture locales et d'organiser un concours entre trois architectes pour aider le client dans son choix. L'activité induit de gérer un fichier d'adresses, de réaliser de la programmation, d'établir le cahier des charges, d'organiser le concours sur esquisse, avec budget et planning. La société a deux têtes : l'une s'occupe des réseaux, de la communication, de l'événementiel tandis que l'autre assure l'administratif, la gestion, la comptabilité et les questions juridiques.

#4 Maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage

Architecte de copropriété

Son rôle est principalement d'accompagner des projets de travaux auprès de propriétaires particuliers. Cette activité inclut notamment de guider ces propriétaires dans l'obtention de subventions auxquelles ils ou elles peuvent avoir droit.

Chef de projet en agence d'architecture, spécialisé sur le BIM

Au sein de l'agence, son activité va de la supervision de l'étape esquisse jusqu'au suivi de chantier. Il voue un intérêt pour l'innovation et le numérique depuis ses études. Après sa HMONP, il a intégré un cabinet de conseil dans lequel il a pu découvrir l'outil BIM. Une expérience de 6 mois qui lui a ouvert les portes de l'agence d'architecture qui l'emploie aujourd'hui, fort de cette spécialisation. En parallèle, Il enseigne les outils numériques en ENSA.

#5 Maîtrise d'œuvre spécialisée & exécution

Ingénieure méthode

Sur le chantier, son rôle est d'encadrer une équipe qui s'occupe de l'enveloppe de bâtiment (en particulier de l'étanchéité et du bardage).

Architecte-ébéniste

Parallèlement à son agence d'architecture, il possède un atelier où il travaille la matière. Il a passé un CAP d'ébénisterie d'un an, après l'obtention de son diplôme d'architecte. Cette volonté de travailler la matière est née avant de débiter ses études en architecture et s'est formalisée par la suite. Chaque pratique se nourrit l'une de l'autre. Il souhaiterait, par la suite, développer davantage sa pratique artisanale au sein de ses projets architecturaux. Il enseigne également le design d'espace.

#6 Enseignement, recherche, formation

Enseignante-chercheuse en urbanisme à l'université

Après avoir réalisé une thèse puis une HDR, elle mène des recherches et anime un master sur le design urbain – le monde de la recherche est un univers du travail dont elle apprécie les échanges entre chercheurs, en dépit du peu de moyens alloués.

Directeur de la formation au sein d'une coopérative d'intérêt collectif dédiée au réemploi

Directeur de la formation au sein d'une coopérative d'intérêt collectif dédiée au réemploi. Il travaille à mi-temps pour cette coopérative et à mi-temps en tant qu'enseignant en ENSA. Après avoir commencé à un poste de communication, il est désormais responsable de la partie formations. Il voue un intérêt pour l'enseignement et le partage de connaissance depuis ses études.

#7 Communication & médiation

Journaliste web et fondateur et rédacteur en chef d'une nouvelle revue d'architecture annuelle

Son intérêt pour l'écriture est apparu au cours de ses études d'architecture. Les deux formats de sa pratique actuelle (web, pour une entreprise de presse existante et papier à son compte) se combinent pour des raisons économiques.

Initiatrice de démarches de participation citoyenne avec les enfants

Elle se définit comme « architecte médiatrice ». Après un service civique qui a fait naître une passion pour le travail avec les enfants, elle a fondé une agence dédiée à la participation citoyenne, en l'orientant vers ce public. Elle accompagne des enfants pour les inclure dans la conception de projets communaux. En parallèle, elle approfondit la problématique de la place de l'enfant dans l'espace public dans le cadre d'une thèse.

CHAPITRE II. REGARD DES PROFESSIONNELS « ATYPIQUES » SUR LA FORMATION

L'étude sur les pratiques « atypiques » s'est appuyée sur les témoignages de plus d'une centaine de diplômés en architecture s'étant lancés dans des voies non conventionnelles. Lors d'entretiens réalisés entre février et avril 2023, ceux-ci ont été invités à présenter les contours de leurs pratiques respectives, les trajectoires y ayant mené, les formations éventuelles ayant jalonné leur parcours et leur avis sur les perspectives entourant leur domaine d'activité.

La problématique de la formation y a été abordée sous l'angle du processus de professionnalisation : comment ces praticiens engagés dans d'autres voies que la maîtrise d'œuvre conventionnelle ont-ils acquis leurs compétences ? Quelles formations complémentaires ont été réalisées ou sont souhaitées ? Quelle est la part de l'autoapprentissage dans cette acquisition ? Ces questions portent également leur envers : quels savoirs et savoir-faire se sont donc révélés manquants ?

L'étude a fait l'hypothèse que l'engagement dans des voies atypiques avait pu donner lieu à un désajustement entre ce qui avait été appris en école d'architecture et ce qui s'était révélé nécessaire en situation professionnelle dans des métiers le plus souvent non loin de l'architecture ou de l'urbanisme, mais ailleurs qu'en maîtrise d'œuvre conventionnelle. Leurs chemins de traverse nous ont semblé de bons observatoires non seulement pour regarder la recomposition des métiers de la fabrique urbaine, car ces parcours informent directement les nouvelles pratiques en cours, mais aussi pour en savoir plus sur les manques et atouts de la formation à l'architecture : ceux qui se sont un jour éloignés de la voie canonique de l'exercice de la maîtrise d'œuvre en agence d'architecture, de plein ou mauvais gré, ont probablement élaboré un positionnement critique à ce sujet.

Manques rencontrés pendant les études ou au cours de situations professionnelles, avis sur la manière dont le monde architectural considère les pratiques atypiques, énonciation de nécessités ou d'envies de bifurquer... : les 116 entretiens réalisés sont riches en motifs, justifications, opinions sur la formation en architecture, telle qu'elle a été vécue et telle qu'elle est idéalement projetée. Si les pratiques décrites sont variées, si les parcours sont parfois très individualisés, si les sept familles n'ont fait qu'esquisser les nouveaux territoires professionnels, leur mise en commun a fait naître quelques récurrences, par-delà, donc, la grande hétérogénéité des positionnements.

I. Enjeux des formations révélés par les pratiques « atypiques »

La mise en commun des familles, en faisant apparaître la complexité dans laquelle les personnes opèrent dans leurs diverses positions, a fait ressortir deux grands enjeux concernant la formation aux métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

a. Valorisation de l'apprentissage par l'expérience

Pour certaines familles ou pratiques, un diplôme dédié est un atout. Dans le cas de la Famille #1, « Mise en œuvre des politiques publiques, études urbaines », beaucoup suivent des formations complémentaires (doctorat, bi-cursus, master 2...) qui ne sont pas obligatoires, mais semblent assez nécessaires pour s'insérer dans le milieu dans lequel ils exercent. Dans l'échantillon global, 58 % des personnes ont suivi une formation complémentaire au diplôme d'architecte. Et à l'observation des parcours, la formation spécialisée peut être le déclencheur d'une prise de poste singulière. Pour autant, la part accordée à l'apprentissage par l'expérience, « sur le tas », est aussi très souvent exprimée. Rappelons que la population interviewée a en moyenne une quinzaine d'années de vie professionnelle à son actif, soit un certain recul sur sa propre pratique et son propre parcours.

Ainsi, en situation professionnelle, dans des métiers autres que ceux pour lesquels ils ont été formés, parfois en situation de concurrence professionnelles avec des diplômés d'autres horizons formés plus spécifiquement à ces métiers, les uns et les autres observent, partagent leurs expériences avec leurs collègues, se forment à leurs côtés, avec leur aide, en aparté ou au cours même des projets. Et cette posture

d'auto-apprentissage se retrouve aussi bien chez des professionnels au profil artistique (cartographe urbaniste échangeant sur des forums en ligne avec des perspectivistes) que chez ceux au profil plus administratif (maître d'ouvrage en collectivité qui assume cette fonction cinq ans avant d'entamer une formation dédiée).

Avec ou sans formation dédiée, les personnes déclarent s'autoformer aux connaissances administratives, financières, réglementaires, numériques comme à la gestion d'équipe. Lectures de revues techniques, livres, tutoriels en ligne, vidéos Youtube, MOOC, formation à des logiciels par des collègues, rapprochement de réseaux professionnels... Ils conjuguent approfondissement personnel et échanges de bonnes pratiques, au quotidien, avec des pairs, pour pallier leurs manques et apprendre leur nouveau métier, et reconnaissent à l'école d'architecture d'avoir été un lieu où ils ont *appris à apprendre*.

S'ils mentionnent volontiers le rôle de l'école dans cette capacité à apprendre, ils ne sont par contre pas très disert sur la part due aux stages réalisés, quand bien même ceux-ci ont pu les amener à intégrer ces structures avant d'y être embauchés. Peut-être cette minimisation est-elle à mettre en relation avec la distance temporelle avec le début de la pratique : les « atypiques » interviewés sont des professionnels avec un bagage d'expériences de divers ordres déjà rempli. En ce sens, les formations qu'ils réalisent semblent pensées comme des formations complémentaires, que ce soit des segments qui échappent à cette forme d'auto-apprentissage ou des besoins de structuration, de légitimation ou de tremplin.

b. La capacité à offrir un avenir professionnel en question

Les familles de profils et les individus au sein des familles ne sont pas égaux en termes de sécurité économique. Si les revenus médians, à l'échelle des répondants au questionnaire, sont quasi-équivalents à ceux de la profession ordinaire, certaines familles se montrent plus structurées et plus rémunératrices que d'autres. Sans doute aussi, tous ces individus ne sont-ils pas dans le même rapport à la question de leur rémunération. Pour certains, une dimension de bénévolat, d'exploration et/ou d'expérimentation est très inhérente au sens qu'ils donnent à leur activité.

Parmi les pratiques les plus structurées, on trouve la maîtrise d'ouvrage publique et privée d'une part, et la programmation urbaine et bâtiminaire d'autre part, avec selon les cas leurs diplômes dédiés, leurs voies d'entrée dans la fonction publique et leurs réseaux professionnels.

À l'opposé, les pratiques liées à la communication et à la médiation (illustration, écriture) ou les pratiques de permanence architecturale, chronophages et peu rémunératrices, semblent plus fragiles sur le plan économique. Aussi, le degré de structuration des réseaux professionnels, l'avancée des réglementations et le croisement avec les rémunérations pourraient être de bons indicateurs de la viabilité des pratiques atypiques menées.

L'interviewée dit (avec regret) que la profession reste dans une approche d'artisan, individualiste : **« J'hallucine que la profession n'ait pas su capitaliser plus que ça en collectif. »**

Programmiste architecturale et urbaine

Les demandes sur de nouvelles compétences d'assistance à maîtrise d'usage sont, selon l'interviewé, en plein boom. **« Il y a pas mal de professionnels qui se reconvertissent sur ces sujets-là, dont des architectes d'ailleurs. »**

Codirecteur SCIC habitat participatif

L'interviewé pense qu'aujourd'hui il y a un tel niveau de connaissances à avoir sur tous les domaines **qu'il faut davantage être dans la co-construction, que ce soit avec le maître d'ouvrage ou avec les partenaires qui gravitent autour d'un projet.**

Formateur et maître d'œuvre en rénovation énergétique

L'interviewé regrette que la formation « ne s'ouvre pas plus à la réalité », en termes « d'attentes des gens, des porteurs de projets immobiliers ou du secteur de la construction », et qu'il n'y ait pas de considération des évolutions technologiques pour que les architectes formés se sentent plus libres d'entreprendre différemment. **L'impression 3D de bâtiment et l'intelligence artificielle lui semblent deux outils technologiques qui amènent à « se questionner sur son activité, sur la profession ». L'interviewé pointe le risque de passer à côté d'une évolution.**

CEO exploitation d'un site internet/accompagnement de porteur de projet

« On ne peut pas continuer en n'ayant pas d'architectes en titre dans les collectivités locales. Je crois que Paris est la seule collectivité qui ait de vrais architectes. Ce sont des voyers, ils s'appellent architectes voyers, mais nulle part ailleurs autrement. Le règlement d'urbanisme étant le fondement du droit, l'intégration d'architectes dans les services mêmes des collectivités locales qui sont chargées d'aménager l'espace semble à l'interviewé extrêmement importante. « La première compétence des collectivités locales, qui est celle de l'urbanisme, est exercée par des gens qui ne peuvent pas s'appeler des architectes. On marche quand même sur la tête ! Des instructeurs des permis de construire n'ont pas le droit de s'appeler des architectes, d'ailleurs ils ne le sont pas. »

Architecte-urbaniste de l'État auprès d'un ministère

« Pour moi, ce serait une erreur d'entrer dans des petites collectivités parce que ce serait compliqué. **Dans de grandes collectivités, vraiment, on travaille en groupe, ce serait beaucoup plus intéressant. Et je suis convaincue que c'est un travail d'avenir. »**

Chargée d'opération en maîtrise d'ouvrage (Région)

L'interviewée constate une explosion des demandes des particuliers d'aides de rénovation de leurs logements et une diminution de demandes de la maîtrise d'ouvrage d'insertion.

Maître d'ouvrage et assistante à la maîtrise d'œuvre pour les personnes vivant dans des conditions précaires et très précaires

« En un an, on a employé, en salariés, presque 8 nouvelles personnes. **On sent qu'il y a beaucoup de demandes, beaucoup d'appels d'offres qui sortent. »**

Salariée dans une agence de paysage et d'urbanisme

Sur le risque de précarisation de la permanence architecturale : « Nous, pour réussir à atteindre ce genre de pratique, **on est capable aussi de se vendre et de se brader. »**

AMO et médiation

Figure 41. Des observateurs des pratiques architecturales et urbaines actuelles et à venir

II. Ce que disent et font les personnes de leurs formations initiales

Les interviewés ont été diplômés, pour leur grande majorité, quinze ans plus tôt, voire avant. Aussi, les manques et atouts formulés à l'endroit de la formation initiale délivrée en architecture sont à entendre avec une double précaution : tout d'abord, ils concernent une formation débutée majoritairement au milieu des années 2000, avant ou pendant la réforme LMD ; ensuite, ils évoquent une école, des enseignants spécifiques et l'on sait qu'hier comme aujourd'hui, les approches présentes dans les écoles sont très diverses. Précisons également qu'à la question posée sur leur formation initiale, les interviewés répondent à la fois en fonction de leur propre vécu (reconstitué a posteriori) et en fonction de leur idéal.

a. Une formation initiale n'ouvrant pas à la diversité des parcours possibles

Or, un motif revient régulièrement dans les témoignages : de nombreux interviewés paraissent regretter ce qu'ils ont vécu comme la réduction de l'architecture au seul parcours canonique. L'horizon professionnel qui leur a été dessiné a pour la plupart d'entre eux été la maîtrise d'œuvre, avec comme appuis pédagogiques, le projet, orienté « esquisse de concours », puis le stage de fin d'études ou l'HMONP, orientés agences. D'après les témoignages, la force de cette orientation passe par diverses formes de pression : la place prise par les ateliers, la non-visibilité ou non-valorisation des autres parcours professionnels, la raideur d'un cadre pédagogique ne permettant pas les pas de côté (stages hors agences, mise en situation professionnelle dans des structures aux pratiques architecturales non conventionnelles). Les témoignages font ainsi état d'une double tension : l'une, pendant les études, entre le caractère pluridisciplinaire de la formation initiale jugé ouvert et stimulant, et le surinvestissement en temps et en engagement personnel ; l'autre, aux débuts de la vie professionnelle, entre la confrontation à des cadres pédagogiques limitants et une découverte de métiers (et de possibilités de formation) plus ouverts qu'imaginés.

Cette double tension a pu être mal vécue, générer de l'anxiété, voire entraîner un profond sentiment de dépréciation (certains se disent « sous-architectes », « architectes défroqués »). Tout juste sortis de l'école, certains ne se sentaient pas légitimes, n'étaient pas sûrs de leur capacité à exercer (certains évoquent un « syndrome de l'imposteur »). Les diplômés d'État ne pouvant pas porter le titre d'architecte, cette question de légitimité à se dire et à se penser « architecte » au sein de la communauté architecturale française fait l'objet de débats⁴⁶.

« On est dans des écoles d'architecture, mais on a du mal à envisager d'autres métiers qu'architecte. »

Chargé de projet urbain (filiale aménagement urbain et promotion de SNCF)

« Quand on était à l'école d'archi, on avait l'impression qu'on ne pouvait que monter sa boîte. C'est vraiment le ressenti qu'on avait : tout de suite, tu fais un peu de salariat pour te former, puis tu ouvres ta boîte, dans tous les cas. Et c'est le discours pour passer la HMO.

[...] Alors qu'en fait, il y a plein de possibilités et de personnes qui se retrouvent mieux dans ce qu'elles font ailleurs que dans une agence classique. »

Architecte de maîtrise d'œuvre en interne d'une collectivité

« Il y a un vrai sujet sur la considération des architectes, historiquement DPLG et DE, et les architectes d'intérieur. Enfin, il y a une espèce de caste et quand on ne fait pas partie de la bonne caste, franchement, les aînés le font sentir de manière assez désagréable ! »

Architecte d'intérieur

⁴⁶ Nordström Minna, Macaire Élise (dir.), *Génération HMONP*, étude citée.

Selon l'interviewé, ce qu'on apprend dans les écoles d'architecture, « **c'est le projet d'architecture, pas beaucoup plus que ça** ». Il considère que les architectes sont « **des gens de caste** » qui parlent aux architectes. **La première question que pose la quasi-totalité des architectes selon lui, c'est : « Est-ce que tu es architecte ? »**

MOEX et conseil aux architectes

« En école on nous dit : "Vous allez travailler dans des agences, mais **sachez que vous ne serez pas architecte avant 40 ans parce que vous allez apprendre d'ici là. Ne vous pensez pas architecte en sortant de l'école. D'ailleurs, vous ne l'êtes pas, vous n'avez pas votre HMO !**" On est quand même dans un discours qui ne pousse pas à s'émanciper. »

CEO exploitation d'un site internet/accompagnement de porteur de projet)

Au cours des études de l'interviewé, « **les exemples d'architectes qui réussissaient étaient plutôt des gens agressifs et imbus de leur personne. On nous a appris ça, il fallait incarner ça, il fallait devenir ça !** Je pense que c'est un moment d'histoire qui est une erreur et qu'on est en train de passer à autre chose. »

Responsable de projets innovants dans le privé

« Les profs, je ne me souviens plus de leur nom, mais c'était **des espèces de "starchitectes", des gens qui ont une agence, qui font des trucs vachement bien, tout ça, qui prennent les étudiants comme de la merde, et tout.** »

Coordinateur technique dans une ONG

« Je me suis toujours senti architecte et avec une manière aussi de dire : on peut le pratiquer différemment. On peut être architecte sans être maître d'œuvre. **On peut être architecte et mettre ces compétences-là au service de quelque chose.** »

Coordinateur de programme dans un collectif

L'interviewée a eu **l'impression durant sa formation qu'on ne lui a appris qu'une seule manière de pratiquer l'architecture**. Elle donne notamment l'exemple de sujets qu'elle n'avait pas abordés tel que l'habitat participatif, la co-construction, les habitats gérant les questions climatiques, l'architecture *low tech* et transitoire, etc.

Maître d'ouvrage insertion

Figure 42. La fermeture des études d'architecture sur un parcours stéréotypé

b. Le legs des écoles d'architecture

Salarié en agence d'urbanisme et de paysage, ergonomiste en collectivité, architecte-conseil pour des municipalités, formateur de professionnels en exercice, journaliste et critique d'architecture, scénographe, médiatrice en milieu scolaire... : les personnes de notre échantillon ont en commun d'avoir été diplômées d'une école d'architecture française. Les discours sur la formation initiale permettent de lire, parfois en creux, ce qui pourrait manquer.

Pour la plupart d'entre eux, les compétences de leurs nouveaux métiers tournent autour de capacités à s'adapter, à dialoguer, à hiérarchiser, à rédiger, à créer et à s'engager. Aussi, les professionnels impliqués dans des pratiques atypiques peuvent s'appuyer sur des capacités en leur possession ou exprimer le besoin de conforter des *capacités d'adaptation* (l'adaptation aux changements, aux divers interlocuteurs, au temps politique ; l'adaptation du langage, de sa position, de son savoir ; la polyvalence, la souplesse, la flexibilité) ; des *capacités relationnelles* (l'écoute ; la compréhension des interlocuteurs ; la capacité à traduire, fédérer, échanger, négocier pour comprendre ou orienter ; le travail à plusieurs ; la diplomatie, la tolérance, l'empathie, la pédagogie...) ; des *capacités d'organisation* (l'esprit de synthèse, la « priorisation », la collecte de données nécessaires à l'action, le respect des budgets et calendriers) ; des *capacités d'écriture* (la rédaction de cahier des charges, d'amendements, de textes législatifs ; la vulgarisation de la technique, la diffusion de savoirs ; la mise en récit). Devant ces compétences nécessaires à leur quotidien, ils reconnaissent à la formation initiale à l'architecture plusieurs apports : la pluridisciplinarité et l'ouverture, les bases de la conception architecturale, la compréhension bâtiminaire et spatiale, la confrontation à des questions complexes, la conceptualisation et la réflexivité. Ils reconnaissent également avoir pu y outiller ou affirmer deux qualités exigées dans leurs nouvelles pratiques : *la créativité* (l'innovation, l'imagination d'outils, l'expérimentation, « avoir une idée par seconde » pour apporter des solutions) et *la curiosité* (l'ouverture intellectuelle, l'ouverture à la discussion, la ténacité, la passion, la recherche, la conviction).

D'après les témoignages des praticiens « atypiques », d'autres capacités/compétences sont requises en fonction du type de pratiques menées : *le positionnement dans le système d'acteurs, la force de persuasion* ou *les compétences administratives et juridiques* sont signalés comme nécessaires au sujet d'activités de management de projet, des études ou du conseil, menées au sein de maîtrises d'ouvrage complexes notamment. Sans surprise, *le sens de l'initiative* est signalé au sujet d'activités de conduite de projets, *le pragmatisme* au sujet d'activités rivées sur le chantier. Si la *capacité à transmettre* est signalée au sujet d'activités mettant en jeu une position d'intermédiaire, comme l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou la formation, *la capacité à représenter* est signalée au sujet d'activités de communication, mais aussi de prospective. D'autres traversent beaucoup de familles : ainsi *la conception et le pilotage de projet* (gestion du budget, du calendrier ou des aspects juridiques, politiques et techniques) sont fréquemment mentionnés par des personnes impliquées dans l'accompagnement de projet, mais aussi dans la sphère de l'enseignement/recherche au sujet de partenariats entre institutions. Notons que ces capacités/compétences mettant en avant des valeurs de bonne gestion ne sont pas déconnectées d'idéaux performanciers. Les plus instrumentales peuvent donner lieu à des formations complémentaires.

c. Le « projet », une ressource à multiples facettes

Enseignement placé au cœur de la formation initiale à l'architecture, l'apprentissage du « projet », s'il n'a pas toujours été bien vécu par les interviewés, n'en reste pas moins jugé utile dans leurs pratiques.

Questionnées sur les apports de la formation antérieure (entendue au sens large, stages compris), les personnes répondent qu'elles mobilisent divers aspects de la conception architecturale dans laquelle elles ont baigné pendant leurs années de formation et qu'elles ont éventuellement expérimentés dans une première pratique en agence. Elles en retiennent de multiples aspects : la connaissance bâtiminaire (approche technique, spatiale ou volumétrique), le processus de conception et de création (connaissance des « phases » ou des procédures ordinaires, compréhension et maîtrise des outils de représentation, notamment des dessins techniques), et ce, jusqu'à l'échelle urbaine (compréhension d'enjeux à différentes échelles, d'enjeux politiques et socio-environnementaux). Au-delà des aspects techniques ou conceptuels, elles évoquent un langage (le « mode projet »). De leur prime formation à l'architecture, les interviewés retiennent également un type de regard : un sens de l'anticipation, un sens de l'initiative, une capacité de

rebond, une compréhension des usages, une appréhension « holistique » ou une attention aux détails, selon les individus.

Apprendre à voir, à ressentir, à spatialiser, à retranscrire par le dessin, à combiner contraintes et éléments sensibles, à conceptualiser, à apprendre : l'acquisition de ce qui apparaît à la fois comme une connaissance spatio-technique, un langage et une capacité conceptuelle leur est utile dans leurs échanges avec les interlocuteurs sur le terrain : les maîtres d'ouvrage, les divers techniciens, mais aussi leurs pairs architectes. Ce que l'on peut appeler « culture du projet » est désormais pour les personnes rencontrées une ressource pour mieux comprendre l'objet des attentions collectives comme pour asseoir leur place dans le jeu d'acteurs entourant leurs nouvelles pratiques, qui restent pour la très grande majorité dans le champ des métiers de l'architecture, du design, de l'art, de l'urbanisme ou du paysage.

d. Un professionnalisme construit autrement

Les interviewés ont en commun d'exercer aujourd'hui plus au moins loin de ce qui est considéré comme le cœur de métier des architectes. Certains conjuguent simplement l'activité de maîtrise d'œuvre avec d'autres activités plus spécialisées ; d'autres exercent plus loin de ce cœur de métier, dans des domaines mus par d'autres finalités (la fabrication de décors au cinéma, l'édition, la promotion immobilière).

Le caractère pluridisciplinaire de la formation à l'architecture est probablement propice à ces parcours. Un cours de sociologie, un cours optionnel sur l'ergonomie, un workshop sur la muséographie... ont infléchi leur trajectoire professionnelle et personnelle. En ce sens, les disciplines (ou formats pédagogiques) hors atelier de projet apparaissent comme des disciplines (ou formats pédagogiques) « émancipatrices », ou qui tout au moins contribuent à l'orientation professionnelle.

Le guide d'entretien recelait plusieurs questions sur les besoins de formations, les manques ressentis. Les réponses à ces questions sont aussi diverses que les profils et largement dépendantes des vécus personnels. Sans comprendre ces désajustements exprimés comme des préconisations de formation, la nature des formations complémentaires que ces professionnels atypiques ont initiées dans les quinze dernières années est susceptible de donner quelques indications sur les compétences qu'ils ont jugé nécessaires d'acquérir.

Les formations complémentaires réalisées par les interviewés suivent cinq grandes lignes. Ils se forment :

- sur des volets techniques (systèmes constructifs, rénovation énergétique, suivi de chantier, écomatériaux...);
- sur des volets financiers et commerciaux (gestion, entrepreneuriat, relation client...);
- sur des volets relatifs à la gestion de groupes (direction d'équipe, gouvernance partagée, éducation populaire, chantiers participatifs...);
- sur des volets relatifs au cadre d'intervention réglementaire, administratif ou économique (droit et réglementations, en matière d'urbanisme et d'environnement notamment, responsabilités professionnelles, création d'entreprise, économie circulaire...);
- ou sur des volets de type expertise (audits énergétiques, labels environnementaux...).

Ces orientations principales résonnent avec les manques souvent répétés à l'endroit de la formation initiale, respectivement : le manque de réalité, de technique, de relation à la matière (soit d'enseignements sur la construction, l'entretien, la maintenance, la rénovation du bâti) ; le manque de formation à la gestion (d'entreprise notamment) ; le manque de formation en management (organisation de réunions, aisance à l'oral, concertation, gestion d'équipe) ou le manque de formation au système d'acteurs et au volet administratif (compréhension de la commande, de l'écosystème ; droit ; montage de dossiers de subventions ou du dépôt de permis de construire).

La formation initiale se présente ainsi comme une bonne formation généraliste, procurant une « culture du projet », une connaissance générale sur l'architecture, des capacités conceptuelles, une autonomie, ainsi qu'un angle de vue sur des entrées spécifiques des métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Elle paraît former assez bien à des métiers requérant peu de connaissances ou de compétences procédurales ou pouvant être appuyés sur des capacités spontanées (écriture, dessin...). Elle se montre cela dit insuffisante dès que les pratiques assumées requièrent un niveau de technicité ou de complexité supérieur (d'un point de vue constructif, gestionnaire ou administratif), une acculturation à un univers singulier (scénographie,

recherche, patrimoine, urgence, tiers-lieux...), voire une exigence d'accompagnement (gestion d'équipe verticale ou horizontale, c'est selon), ou quand se présente le moment de fonder son entreprise (gestion/administration/responsabilité/marketing) ou de développer une compétence monnayable (expertises de type audits, labels ou diplôme dédié).

Il est à noter que ces aspects professionnalisants, voire « pratico-pratiques », vus désormais dans le cadre d'une HMONP, sont ceux qui sont souvent exprimés par les étudiants diplômés d'État et inscrits à l'habilitation, comme arrivant trop tardivement dans le cursus⁴⁷. Le retour des interviewés sur leur propre parcours apporte un contrepoint. D'un côté, leurs propres trajectoires montrent des diplômés capables de s'autoformer, d'apprendre sur le tas, par les projets, les chantiers, les échanges, ou décider de se former, y compris dans des domaines très éloignés de leur formation d'origine. D'un autre côté, et cela rencontre les travaux des sociologues de l'éducation sur le « sentiment de professionnalisation »⁴⁸, si les plus jeunes, désarçonnés au sortir de l'école, sont ceux qui se montrent les plus demandeurs des enseignements à ajouter à la formation initiale, les plus âgés se montrent plus modérés, peut-être plus confiants sur la capacité des individus à apprendre par l'expérience, avec le temps.

⁴⁷ Minna Nordström, Élise Macaire (dir.), *Génération HMONP*, étude citée.

⁴⁸ Danièle Périsset Bagnoud, « Le sentiment de professionnalisation des enseignants et les nouvelles gouvernances : un entre-deux en jachère », *Travail et formation en éducation* [En ligne], 7 | 2010, mis en ligne le 18 février 2011, consulté le 30 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/tfe/1507>

CONCLUSION. Connaître la diversité des métiers pour adapter l'offre pédagogique à venir

a. Les trajectoires de professionnalisation comme matériau de recherche

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » entendait identifier les besoins du secteur en matière de formations et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir, afin d'adapter l'offre pédagogique existante, en formation initiale et continue. Face à cet objectif, en donnant la parole aux diplômés en architecture impliqués dans des pratiques atypiques, le réseau RAMAU a proposé non pas d'identifier une série de manques pour y répondre par des formations correspondantes, mais plutôt de saisir les enjeux de formation révélés par ces parcours dans leur diversité, avec leurs écueils, leurs opportunités, les remobilisations de connaissances et de compétences engagées sans accroc ou au contraire s'étant révélées insuffisantes. Cette manière d'aborder la problématique des formations par les trajectoires dans toute leur singularité a aussi cherché à contourner les risques de proposer une formation devant chaque manque exprimé, ce qui ne ferait probablement pas sens du point de vue d'une approche globale des besoins en formations.

Quels que soient les périmètres de leurs activités, ces professionnels « atypiques » se situent dans une position double : ils exportent une part des savoirs et savoir-faire acquis à l'école d'architecture dans un environnement de travail un peu différent de celui pour lequel les études les ont formés, tout en s'imprégnant de savoirs et savoir-faire nécessaires à leur nouvelle activité afin de la réaliser.

Du fait de leur écart à la « norme », ces personnes ont pu rencontrer des difficultés au cours de leurs études, dans le début de leur vie professionnelle, voire dans la suite de leur parcours professionnel. Qu'ils aient rencontré des difficultés ou non, ces individus ont été amenés à les soupeser et à développer un positionnement critique vis-à-vis des études (manques, mais aussi atouts), du travail en agence, du discours dominant. En ce sens, ce sont de fins observateurs des pratiques architecturales contemporaines. Ces professionnels « atypiques » ont opté pour une voie pour laquelle ils n'avaient pas, au départ, reçu de formation ajustée. Raison pour laquelle ils ont initié toutes sortes de mouvements pour s'adapter à leur nouvel environnement de travail (observations, échanges, lectures, autoformations, formations...).

Ces trajectoires de professionnalisation représentent le matériau de recherche de la présente enquête RAMAU.

b. Des hypothèses à approfondir

Les entretiens ont recueilli un certain nombre d'informations sur les pratiques atypiques, mais certaines dimensions demeurent à préciser.

La dimension territoriale

Bien qu'elle soit difficile à saisir car la localisation des activités réalisées peut différer de celle des structures employeuses (a fortiori quand elles sont multiples), elle compte dans la compréhension des pratiques atypiques car les milieux d'exercice ont une incidence forte sur les métiers. Être polyvalent-e dans un monde urbain dense, rural moyennement dense ou rural peu dense n'engendre pas des vies professionnelles identiques. La localisation de l'école d'architecture fréquentée est également à prendre en compte car les écoles d'architecture françaises ne sont pas équivalentes dans leur adhésion au récit dominant qui voudrait que l'architecte exerce nécessairement en agence d'architecture (soit concrètement dans la possibilité ou non de réaliser des stages hors agence d'architecture ou dans la possibilité et la valorisation de formations complémentaires). Cette dimension territoriale constitue une piste ultérieure de recherche.

Des types de métiers sous-représentés

Du fait du mode de collecte des témoignages, certaines pratiques atypiques se montrent peu représentées dans le panel. C'est le cas de la maîtrise d'ouvrage privée, de secteurs très spécifiques comme les secteurs bancaire et immobilier ou des postes à forte responsabilité dans l'administration. Le même phénomène est observable dans les réponses au questionnaire, diffusé en ligne sur un temps court via plusieurs réseaux

fléchés (Ordre des architectes, ArchibatRH, LinkedIn). Il reste d'ailleurs ouvert et a déjà récolté une centaine de témoignages supplémentaires depuis la date de clôture fixée pour cette étude.

De la même façon, l'enquête (phase questionnaire et phase entretiens) laisse globalement entrevoir plusieurs phénomènes qui n'ont pas pu être étudiés dans les temps impartis. Ceux-ci constituent autant de pistes de recherche ultérieures.

- Malaise de la profession (dureté des conditions de travail et d'étude, milieu régulièrement présenté sous l'angle de la « violence »)

- Trajectoires professionnelles des diplômé-e-s en architecture sur les vingt dernières années (corrélation avec les motivations de départ, effets de la conjoncture économique sur les parcours, situations de concurrences professionnelles avec les autres métiers de la fabrique urbaine, notamment les ingénieur-e-s, les paysagistes et les urbanistes, blocages réglementaires rencontrés...)

- Parcours de formation des diplômé-e-s en architecture sur les vingt dernières années (autoformation et formations complémentaires, parcours à l'international) avec la scansion avant/après le passage au LMD.

- Effets de la fabrique néolibérale de la ville sur les métiers de l'architecture et de l'urbanisme (segmentation des activités des architectes, ressorts de la pluriactivité, tensions sur les statuts d'emploi, baisse des financements publics sur le social, fragilité des métiers d'auteurs, montée de l'expertise, instauration de l'auto-entrepreneuriat)

- Effets des enjeux environnementaux sur les métiers de l'architecture et de l'urbanisme (bifurcations éthiques, développement d'expertises, création de bureaux dédiés, apparition d'animateurs de réseaux, part du bénévolat...)

- Des secteurs spécifiques en manque d'emplois (instructeurs des permis, maintenance énergétique...), des secteurs porteurs (à croiser avec les données de rémunération)

- La dimension internationale : passages par l'étranger⁴⁹ (stages, Erasmus, expériences professionnelles, recherche d'expériences analogues, importance des réseaux), question des transferts de savoir-faire, allers retours avec ailleurs, légitimation par l'international.

Ces angles insuffisamment renseignés ou tout juste entrevus révèlent ce que cette enquête demeure : une étude exploratoire des pratiques atypiques.

c. Pistes pour mieux saisir le potentiel d'avenir des voies atypiques

Au cours du mois de mai 2023, les chercheurs du réseau RAMAU ont été invités à décrire et analyser les particularités des sept « familles » tirées de l'étude statistique des questionnaires. Une journée de travail, le 24 mai 2023, a permis de croiser les différentes analyses. Nous esquissons ici plusieurs pistes pour avancer dans la compréhension de la recomposition des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et du potentiel d'évolution de certains secteurs d'activité.

Les activités

Proposition d'un raisonnement par activités pour comprendre les logiques de recombinaison des pratiques. Certains continuums inédits se créent (programmation-conception-réalisation, conception-exécution-exploitation-stratégies immobilières, AMO-conseil-conception). La journée d'étude a aussi révélé la place importante des activités de médiation dans toutes les familles, du devoir de conseil à des missions définies (activités de conseil, assistance à maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, accompagnement, transmission, mise en relation). Les rôles de traducteur ou d'intermédiaire sont souvent endossés.

⁴⁹ Voir notamment les travaux de recherche de l'architecte et sociologue Laura Brown au sujet des architectes diplômés en France, qui développent des activités à l'échelle internationale. Elle a publié en 2022 un ouvrage présentant les résultats d'une enquête menée entre 2013 et 2017, qui distingue différents profils d'architectes (alter-architectes, humanitaires, institutionnels, etc.). Laura Brown, *La condition internationale des architectes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

La motivation initiale

Proposition d'un retour sur la motivation initiale pour saisir une éventuelle corrélation entre les motivations ayant entraîné le choix d'intégrer une école d'architecture et la suite du parcours vers une voie atypique (réaliser des bâtiments ou autres raisons, formation préalable existante...). De manière générale, une compréhension plus fine des trajectoires est nécessaire. La diversification des métiers est-elle davantage le signe d'une fuite et d'un contournement (d'une activité qui déplaît ou oppresse) ou une quête d'enrichissement et d'approfondissement (d'un thème de cœur) ou les deux ? Quelle place occupent la réalisation de stages, de formations complémentaires, et la confrontation à l'international dans le parcours universitaire ou professionnel de ces personnes (source de la bifurcation, effets sur la consolidation...) ?

Les ressorts de la pluriactivité

Proposition d'un décryptage des ressorts de la pluriactivité, très régulière dans les familles : son fonctionnement (la diversité des statuts endossés, auto-entrepreneuriat/bénévolat, revenus de l'« activité principale », partage de rémunération dans les collaborations, entité unique ou structures multiples...), les raisons de son adoption (pluriactivité choisie ou non, étape dans une trajectoire...). L'absence de données chiffrées sur certains secteurs d'activité gêne la lecture du phénomène.

L'intention de professionnalisation

Proposition d'une saisie des univers professionnels par l'intention de professionnalisation pour saisir une éventuelle corrélation entre types d'apprentissage et types de domaine. Divers types d'apprentissage transparaissent de la mise en commun des familles : autodidactisme (tutoriels, lectures...), entraide entre collègues, rapprochement de réseaux professionnels (constitués ou informels), formations ponctuelles ou diplômantes (légitimation recherchée) ...

Les rapports au futur

Proposition d'une investigation des différents rapports au futur. Ces rapports au futur sont variables chez les interviewés : des profils de la famille #3 énoncent un désir de changement d'activité sous 10 ans quand ceux de la famille #7 souhaitent prolonger leur activité (se stabiliser pour continuer) ; certains profils investis dans le social énoncent une projection difficile dans un contexte mouvant de réduction des subsides de l'État ; les plus âgés des personnes enquêtées peuvent se sentir « coincés » dans leur trajectoire professionnelle quand les plus jeunes envisagent leur activité comme une étape dans une trajectoire avec une consolidation future envisagée. Effet de l'investissement personnel dans les activités, effet de la fragilité du domaine d'activité ou effet générationnel ?

Le degré de structuration des réseaux professionnels

Proposition d'une investigation du degré de structuration des réseaux professionnels pour saisir le potentiel d'avenir des pratiques. La famille #3 est nouée par des relations professionnelles structurées ou en cours de structuration (réseaux d'acteurs, littérature technique bordant les missions, organisation d'événements...) quand la famille #7 intègre des profils beaucoup plus individualisés (autodidactisme, statuts d'autoentrepreneurs...).

Le rapport aux cadres institués

Proposition d'investiguer le rapport des activités atypiques aux cadres institués, sur un plan réglementaire : collectifs, BIM, inscription à l'Ordre, artisans, permanences architecturales, maîtrise d'usage... Ces activités, phénomènes ou cadres d'intervention, semblent questionner particulièrement les limites définies par les institutions (avec les heurts réglementaires et assurantiels qui en découlent).

*

Les sept familles de profils identifiées dans le volet statistique de cette enquête sont davantage à considérer comme des « configurations de pratiques spécifiques » que des « familles » nouées par des liens de réciprocité éprouvés. Au sein de ces familles, une grande diversité semble à l'œuvre. Malgré tout, la mise en commun de ces configurations de pratiques a également fait apparaître beaucoup de similitudes, en particulier dans l'expression des atouts et des manques de la formation initiale à l'architecture. Des similitudes se font jour entre les familles et leurs sous-ensembles, mais aussi avec l'étude⁵⁰ réalisée en 2021, dressant le bilan des dix premières années de la mise en place de l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre. Ces discours, formulés a posteriori ou a priori d'une pratique professionnelle dans le monde architectural, s'apparient : les uns et les autres souhaitent exercer à plusieurs, s'investir dans des causes écologiques ou sociales, développer une approche artisanale, participative, circulaire ou encore entrepreneuriale... Notons que dans l'énonciation des manques, écueils ou désaccords, les deux populations entremêlent des insuffisances pratiques ou techniques rencontrées *in situ* et une vision idéalisée du métier. Or, les retours des praticiens « atypiques » convergent avec les désirs exprimés par la jeune génération sur le futur de la maîtrise d'œuvre. Cette convergence nous amène à une hypothèse : ces idéaux exprimés ne sont peut-être ni propres à une génération d'étudiants, ni la particularité d'une frange « d'architectes », mais peut-être bien ce qui conduit la profonde recomposition de l'ensemble de la profession depuis les quinze dernières années⁵¹.

⁵⁰ Minna Nordström, Élise Macaire (dir.), *Génération HMONP, la formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre comme fabrique de l'architecte*, étude citée.

⁵¹ Voir notamment à ce sujet les travaux du sociologue Olivier Chadoin : Olivier Chadoin, *Être architecte : les vertus de l'indétermination. Une sociologie du travail professionnel*, Limoges, Pulim, 2013 ; Olivier Chadoin, *Sociologie de l'architecture et des architectes*, Marseille, Parenthèses, 2021.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CNOA, *Archigraphie 2018. Observatoire de la profession d'architecte*, 2018
- CNOA, *Archigraphie 2020. Observatoire de la profession d'architecte*, 2020
- CNOA, *Archigraphie 2022. Observatoire de la profession d'architecte*, 2022
- CHADOIN Olivier, « Féminisation : la fin d'un modèle », *Urbanisme*, n° 302, 1998, p. 71-73
- DEPS/ministère de la Culture, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication*, 2022
- DESC 11, *L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture*, 2018
- EMPLOI, *chômage, revenus du travail*, INSEE Références, 2022
- ENQUÊTE *Diplômés de l'enseignement supérieur Culture 2015, DESC7*, DEPS/ministère de la Culture et de la Communication, 2015
- EVETTE Thérèse, *Les secteurs d'emploi des diplômés architectes. Étude quantitative 2011*, note de travail, 2013, version révisée en 2019
- JOFFROY Pascale, Dossier « Diversité », *D'Architectures*, n° 181, 2009
- HORSCH Bettina, *Architecture d'un métier, les étudiants architectes entre orientation, socialisation et insertion professionnelles, le cas de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes*, thèse de doctorat en sociologie (Laurent Devisme et Frédéric Charles, dir.), Université de Nantes, 2021
- LAPEYRE Nathalie, *Les professions face aux enjeux de la féminisation*, Toulouse, Éditions Octares, 2006
- MINISTÈRE de la Culture, *Les études supérieures d'architecture et de paysage en France. Les chiffres-clés*, 2021
- NOGUE Nicolas, *Les chiffres de l'architecture. 1, Populations étudiantes et professionnelles*, Paris, Centre des monuments nationaux, Ed. du Patrimoine, 2002
- NORDSTRÖM Minna, Macaire Élise (dir.), *Génération HMONP, la formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en nom propre comme fabrique de l'architecte*, LET-LAVUE/ENSAPLV/ministère de la Culture/CNOA, 2021
- SELLALI Amina, « État de la formation et de la recherche en architecture en France », présentation, 16 novembre 2021, URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture/Formations-recherche-et-metiers/Les-formations-d-architecte-et-de-paysagiste/Les-cursus-et-les-diplomes/Les-specialisations-en-architecture/Double-cursus-architecte-ingenieur>
- TAPIE Guy (dir.), *La culture architecturale des Français*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication/ DEPS/Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. « Questions de culture », 2018, p. 25
- VERPRAET Gilles, *Les professionnels de l'urbanisme*, Paris, Economica-Anthropos, 2005
- ZETLAOUI-LÉGER Jodelle *et al.* « L'exercice de la programmation architecturale et urbaine en France. Analyse d'un processus de professionnalisation » in Véronique Biau et Guy Tapie, *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Éditions Parenthèses, p. 87-101, 2009

ANNEXES

L'équipe de recherche auteure de l'étude « Pratiques architecturales émergentes, méconnues ou atypiques et besoins en formation » a initié une collecte de descriptions de pratiques auprès de diplômés en architecture par deux moyens : d'abord par des questionnaires en ligne ayant donné lieu à 592 réponses dont 454 ont été recueillies et analysées dans les délais de l'étude ; puis par des entretiens ciblés, dont le guide d'entretien et le formulaire de renseignements sont reproduits ici.

I. Grille d'entretien

Guide d'entretien avec un ou une diplômé-e en architecture ayant une pratique identifiée comme atypique par l'équipe de recherche

Au début de l'entretien :

- demander l'autorisation d'enregistrer l'entretien à l'interviewé-e ;
- le ou la prévenir qu'un formulaire est à remplir ensemble à la fin de l'entretien ;
- lui indiquer que lui sera envoyé le formulaire de consentement à la suite de cet entretien, qui précisera dans quel cadre cet entretien compte être utilisé et remobilisé pour des travaux de recherche et qui garantira l'anonymat des réponses s'il est souhaité.

« Merci beaucoup de nous recevoir pour cet entretien sur la pratique qui est la vôtre.

Nous pourrions aborder le sujet sous quatre facettes :

- 1, l'activité en elle-même ;
- 2, la manière dont vous vous êtes orienté-e vers cette pratique (préoccupation ancienne/opportunité, rencontres...) ;
- 3, les savoir-faire, les compétences spécifiques qu'elle suppose et la manière dont vous vous y êtes formé (par la formation initiale, la formation continue, mais aussi par l'expérience « sur le tas ») ;
- 4, nous terminerons en discutant de l'évolution que vous envisagez pour cette manière de pratiquer. »

- **Caractérisation de la pratique exercée par l'interviewé-e**

| Question principale « Pour commencer, pouvez-vous me parler de votre activité ? J'aimerais comprendre en quoi elle consiste, quelles sont sa spécificité et sa raison d'être. » | Autres questions à poser (demandes de précision) |
|--|---|
| <p>Ce que l'on veut chercher à comprendre par cette question :</p> <p>Comment l'interviewé-e nomme et décrit la pratique qui est la sienne et nous amène vers lui-elle</p> <p>Comment il-elle la qualifie : spécialisée, nouvelle, émergente, marginale, atypique...</p> <p>Décrire précisément l'activité : le domaine, les fonctions occupées, la nature du poste occupé et la structure d'emploi</p> <p>À quelle professionnalité la pratique correspond pour l'interviewé-e ? Motivation et valeurs associées aux missions effectuées, nature de l'expertise (de l'ensemble de compétences) mises en œuvre</p> <p>À quelle demande sociale, à quel segment de marché répond la pratique ? Nature des clients ou demandeurs, formulation des attentes, descriptif des missions. Formalisation des contrats et des rémunérations</p> | <p>– Dans quelle structure d'emploi s'exerce-t-elle dans son cas (entreprise d'architecture, autre entreprise privée, collectivité publique...), éventuellement dans d'autres situations dont il-elle a connaissance ?</p> <p>– Pouvez-vous préciser le domaine, les fonctions occupées, la nature du poste occupé ?</p> <p>– Pouvez-vous me décrire précisément une mission que vous trouvez particulièrement éclairante pour comprendre votre activité ?</p> <p>– Quels sont vos commanditaires ou les personnes qui sont demandeuses de votre intervention ? Comment formulent-ils leur demande ? Comment viennent-ils à vous ?</p> <p>– Avec quels partenaires êtes-vous amené-e à échanger ?</p> <p>– Cette pratique vous occupe-t-elle à plein temps ? Régulièrement ou occasionnellement ?</p> |

| | |
|--|--|
| Environnement de la pratique, système d'acteurs : les collaborations, les partenariats, les interactions qu'elle engendre | – Exercez-vous d'autres activités, éventuellement secondaires ? Si oui, lesquelles ? |
|--|--|

- **La trajectoire professionnelle de l'interviewé-e**

| Question principale | Autres questions à poser (demandes de précision) |
|---|--|
| « Maintenant, j'aimerais comprendre quels sont les éléments de votre trajectoire qui vous ont amené-e à ce mode d'exercice professionnel. » | |
| <p>Ce que l'on veut chercher à comprendre par cette question :</p> <p>Quelles sont les étapes clés du parcours professionnel qui ont déterminé la personne à se positionner sur ce mode d'exercice ?</p> <p>Quels sont les ressorts du parcours professionnel : opportunités, bifurcations, rencontres... ?</p> <p>Ou encore de quelle manière la personne s'est orienté-e vers cette pratique (préoccupation ancienne/découvertes, sensibilité...)?</p> <p>À travers le récit, identifier des phénomènes de recomposition des activités, les évolutions qui accompagnent la pratique professionnelle (cadre réglementaire, appels à compétences...)</p> | <p>– À quel moment de votre parcours vous êtes-vous engagé-e dans cette pratique ?</p> <p>– À quel moment de votre parcours avez-vous identifié l'existence de cette pratique et avez-vous eu l'idée de développer cette pratique ?</p> <p>– Y a-t-il eu des rencontres ou des événements importants qui ont marqué votre parcours et vous ont amené-e à vous positionner sur cette pratique ?</p> <p>– Comment le contexte général intervient-il éventuellement sur votre activité ?</p> <p>– Aviez-vous des désirs particuliers relatifs à l'activité professionnelle qui ont pu déterminer vos choix ?</p> <p>– Aviez-vous des impératifs personnels ou des choix de vie qui ont pu orienter le choix de votre pratique professionnelle ?</p> |
| | Relances possibles (perception personnelle) |
| | <p>– Sur la perception que la personne a de l'évolution de sa pratique professionnelle, le sens qu'elle donne à sa trajectoire</p> <p>– Sur les liens entre la pratique professionnelle et l'histoire personnelle (familiale, projet de vie, etc.)</p> <p>– Sur la découverte de l'environnement professionnel d'exercice actuel</p> <p>– Sur ce qui fait que la personne s'est sentie à un moment donné légitime pour exercer l'activité ?</p> <p>– Si la personne exerce plusieurs activités, comment celles-ci sont positionnées dans la trajectoire</p> |

- **Compétences et parcours de formation l'interviewé-e**

| Question principale | Autres questions à poser |
|--|---|
| « Maintenant, j'aimerais connaître quelles sont les principales qualités requises pour votre activité professionnelle et comment vous vous êtes formé-e pour les rassembler. » | |
| <p>Ce que l'on veut chercher à comprendre par cette question :</p> <p>Nature des compétences mobilisées par la personne (domaines d'expertise, savoirs, savoir-faire, savoir-être)</p> <p>Modes d'acquisition (formation initiale, complémentaire, continue, expérience, autoformation), comprendre comment procèdent les apprentissages</p> | <p>– Est-ce que, depuis que vous êtes entré-e dans cette pratique, vous avez modifié vos méthodes, vos manières de faire, vos outils ?</p> <p>– Est-ce que la demande change en nature, en quantité ?</p> <p>– Est-ce que les personnes et les institutions ou entreprises qui vous sollicitent le font d'une manière différente (mieux informée, plus précise...)?</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Qualités personnelles requises selon la personne ou selon les employeurs</p> <p>Perception de l'évolution des compétences attendues (appels à compétences, demande sociale, les savoirs et savoir-faire en cours d'évolution...)</p> <p>Identifier des besoins en formation</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Pensez-vous que c'est une pratique qui est appelée à se développer ? – Pensez-vous qu'il y aurait des compétences à développer dans ce sens dans la formation initiale ? dans la formation continue ? Sous une autre forme ? – Diriez-vous que c'est une pratique « émergente » ? « d'avenir » ? <div style="background-color: #000080; color: white; text-align: center; padding: 5px;">Relances possibles</div> <ul style="list-style-type: none"> – Sur la vision personnelle des compétences attendues pour la pratique professionnelle exercée et leurs éventuelles évolutions – Sur la manière dont les savoirs et savoir-faire associés à la pratique évoluent – Sur les éventuels effets de contexte qui peuvent affecter la pratique professionnelle et les expertises qui y sont associées – Sur les besoins en formation associés à la pratique professionnelle exercée – Sur la manière dont les besoins en formation pourraient être pris en charge |
|---|--|

• **La manière dont l'interviewé-e envisage l'avenir de son mode d'exercice**

| Question principale | Autres questions à poser |
|---|--|
| <p>« Comment envisagez-vous, à partir de votre expérience passée, le devenir de cette pratique dans les 15 ou 20 prochaines années ? »</p> <p>Ce que l'on veut chercher à comprendre par cette question :</p> <p>Si l'interviewé-e voit évoluer la pratique dans sa nature (méthodes, outils, objectifs, marchés)</p> <p>Si l'interviewé-e perçoit un développement actuel ou potentiel de la pratique et sous quelle forme.</p> <p>Un test de la qualification de pratique « émergente »</p> | <ul style="list-style-type: none"> – Est-ce que, depuis que vous êtes entré-e dans cette pratique, vous avez modifié vos méthodes, vos manières de faire, vos outils ? – Est-ce que la demande change en nature, en quantité ? – Est-ce que les personnes et les institutions ou entreprises qui vous sollicitent le font d'une manière différente (mieux informée, plus précise...) ? – Pensez-vous que c'est une pratique qui est appelée à se développer ? – Pensez-vous qu'il y aurait des compétences à développer dans ce sens dans la formation initiale ? dans la formation continue ? sous une autre forme ? – Diriez-vous que c'est une pratique « émergente » ? – Diriez-vous que c'est une pratique « d'avenir » ? <div style="background-color: #000080; color: white; text-align: center; padding: 5px;">Relances possibles</div> <ul style="list-style-type: none"> – Détailler les outils et la manière dont l'interviewé-e les a construits et améliorés – Voir si l'interviewé-e a bénéficié pour cela de conseils de collègues, s'il-elle a fourni de l'information et des conseils à des collègues – Les « clientèles », la demande de manière générale : une évolution ? |

| | |
|---|---|
| | <p>– Sur l'étranger. Il-elle a-t-il ou elle une connaissance de pratiques comparables à l'étranger ? Y a-t-il des formations afférentes, des revues, des manuels, des sites internet... ?</p> |
| <p>Question principale</p> <p>« Est-ce que les professionnels qui exercent cette pratique forment une communauté, un groupe, à votre avis ? »</p> | <p>Autres questions à poser</p> |
| <p>Ce que l'on veut chercher à comprendre par cette question :</p> <p>Si la pratique professionnelle exercée donne lieu à une forme de structuration et/ou de spécialisation (enseignement spécialisé, rapprochement des professionnels sous forme d'association, compagnie ou autre, canaux de diffusion des expériences menées, des questions soulevées par la pratique...).</p> <p>Comment la personne se situe par rapport à la communauté plus globale des architectes :</p> | <p>– Est-ce que vous avez l'occasion d'échanger avec des personnes qui ont des pratiques professionnelles proches de la vôtre ?</p> <p>– Si vous rencontrez une difficulté dans l'exercice de l'une de vos missions, à qui avez-vous la possibilité de vous adresser pour obtenir de l'aide ?</p> <p>– Que pensez-vous de votre situation actuelle par rapport au reste de la profession ?</p> <p>– Quel type d'architecte pensez-vous être ? Ou en quoi vous sentez-vous architecte dans ce que vous faites ? Vous présentez-vous comme « architecte » ?</p> <div style="background-color: #000080; color: white; text-align: center; padding: 5px;"> <p>Relances possibles</p> </div> <p>– Voir s'il existe des réseaux constitués : associations, sites internet, journées d'échange, revues ou rubriques dans une revue...</p> <p>– Un enseignement spécialisé ? Des formations ponctuelles ?</p> <p>– Sur l'existence d'un « milieu » autour de la pratique professionnelle exercée, la communauté de valeurs, la solidarité sur son argumentation, la concurrence sur les missions</p> <p>– Le sentiment d'être reconnu-e par les confrères architectes et la profession dans son ensemble</p> |

II. Formulaire de renseignements

Un formulaire de renseignements a été proposé à chaque personne interviewée afin de qualifier les pratiques architecturales émergentes, méconnues ou atypiques.

Nom et prénom de l'enquêté(e) :

Genre : Homme Femme

1. Année de naissance de l'enquêté :

2. Quelle profession et catégories socio-professionnelles des parents aujourd'hui ou avant leur retraite

| | Parent 1, si architecte, préciser | Parent 2, si architecte, préciser |
|--|--|---|
| | Genre <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme | <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme |
| Intitulé de la profession | | |
| 1. Agriculteurs exploitants | | |
| 2.a. Artisans, commerçants | | |
| 2.b. Chefs d'entreprise (10 salariés et +) | | |
| 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures (médecin, ingénieur, architecte, prof lycée, prof enseigne. sup., artiste...) | | |
| 4. Professions intermédiaires (infirmière, technicien, prof. écoles, prof. collège...) | | |
| 5. Employés | | |
| 6. Ouvriers | | |
| 7. Autre (ex. femme de foyer, précisez) | | |

3. Date de début de ses études en architecture :

4. Qualifications DEA/HMONP/DPLG :

Année d'obtention du diplôme DEA : Dans quelle école ?

Année d'obtention du diplôme DPLG : Dans quelle école ?

Année d'obtention de l'HMONP : Dans quelle école ?

5. Obtention d'un diplôme bi-cursus ?

Oui Non

Si oui, quelle formation ? En quelle année ?

6. Suivi d'une autre formation avant ou après le diplôme ?

Oui Non

Si oui, quelle(s) formation(s) ? En quelle année ?

7. Date de début de l'activité actuelle ?/..... (mm/aaaa)

8. Intitulé exact de cet emploi/cette activité actuelle ?

9. Employeur actuel ?

Structures inscrites à l'Ordre des architectes :

1. Architecte en libéral
2. Société d'architecture
3. Autre (précisez) :

Autres :

- | | |
|---|--|
| 4. <input type="checkbox"/> Bureau d'études urbanisme, paysage | 9. <input type="checkbox"/> Ministère ou services déconcentrés de l'État (DREAL, STAP, etc.) |
| 5. <input type="checkbox"/> BET ou environnement | 10. <input type="checkbox"/> Collectivité territoriale (communes, Départements, Régions, etc.) |
| 6. <input type="checkbox"/> Entreprise de bâtiment et travaux publics | 11. <input type="checkbox"/> Établissement public ou parapublic (EPCL, EPIC, OPH, EPA, etc.) |
| 7. <input type="checkbox"/> Entreprise de maîtrise d'œuvre | 12. <input type="checkbox"/> Entreprise publique ou parapublique (SPL, SPLA, SEM, etc.) |
| 8. <input type="checkbox"/> Agence d'architecture d'intérieur | 13. <input type="checkbox"/> Milieu associatif |

10. Le statut ?

- | | |
|---|--|
| 1. <input type="checkbox"/> Salarié CDI | 5. <input type="checkbox"/> Autoentrepreneur |
| 2. <input type="checkbox"/> Salarié CDD | 6. <input type="checkbox"/> Dirigeant ou associé de l'entreprise |
| 3. <input type="checkbox"/> Titulaire de la fonction publique | 7. <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : |
| 4. <input type="checkbox"/> Contractuel de la fonction publique | |

11. Département ou pays où se situe le lieu de travail ?

12. Domaine et activités exercées (3 réponses maximum par colonne)

| Domaines d'exercice professionnel | Fonctions exercées au titre de l'emploi principal |
|--|---|
| Conception architecturale | Maitrise d'œuvre, conception du projet |
| Urbanisme/aménagement urbain | Suivi de chantiers |
| Design de produit/graphisme | Assistance à maîtrise d'ouvrage |
| Paysage/environnement | Études techniques |
| Réhabilitation/entretien des bâtiments | Programmation et montage d'opération |
| Architecture intérieure | Communication, publicité, édition |
| Construction/BTP | Conseil |
| Patrimoine protégé | Enseignement, formation, recherche |
| Scénographie | Promotion et commercialisation |
| Autre (précisez) : | Expertise/contrôle/sécurité |
| | Administration/gestion |
| | Autre (précisez) : |

13. Salaire / revenu net mensuel en euros (avant impôt, ordre de grandeur) ? euros net

CORRESPONDANCE ENTRE LES GROUPES ET LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

| Niveau agrégé (8 postes dont 6 pour les actifs) | Niveau de publication courante (24 postes dont 19 pour les actifs) | Niveau détaillé (42 postes dont 32 pour les actifs) |
|---|--|---|
| 1 Agriculteurs exploitants | 10 Agriculteurs exploitants | 11 Agriculteurs sur petite exploitation 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation 13 Agriculteurs sur grande exploitation |
| 2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 21 Artisans | 21 Artisans |
| | 22 Commerçants et assimilés | 22 Commerçants et assimilés |
| | 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus | 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus |
| 3 Cadres et professions intellectuelles supérieures | 31 Professions libérales et assimilés | 31 Professions libérales |
| | 32 Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et Artistiques | 33 Cadres de la fonction publique 34 Professeurs, professions scientifiques 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles |
| | 36 Cadres d'entreprise | 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entre- prise |
| 4 Professions Intermédiaires | 41 Professions intermédiaires de l'enseigne- ment, de la santé, de la fonction publique et assimilés | 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés |
| | | 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 Clergé, religieux 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique |
| | 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises | 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises |
| | 47 Techniciens | 47 Techniciens |
| 5 Employés | 48 Contremaîtres, agents de maîtrise | 48 Contremaîtres, agents de maîtrise |
| | 51 Employés de la fonction publique | 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 Policiers et militaires |
| | 54 Employés administratifs d'entreprise | 54 Employés administratifs d'entreprise |
| | 55 Employés de commerce | 55 Employés de commerce |
| 6 Ouvriers | 56 Personnels des services directs aux particuliers | 56 Personnels des services directs aux Particuliers |
| | 61 Ouvriers qualifiés | 62 Ouvriers qualifiés de type industriel 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal 64 Chauffeurs 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du Magasinage et du transport |
| | | 66 Ouvriers non qualifiés |
| | 69 Ouvriers agricoles | 69 Ouvriers agricoles |
| 7 Retraités | 71 Anciens agriculteurs exploitants | 71 Anciens agriculteurs exploitants |
| | 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| | 73 Anciens cadres et professions intermé- diaires | 74 Anciens cadres 75 Anciennes professions intermédiaires |
| | 76 Anciens employés et ouvriers | 77 Anciens employés 78 Anciens ouvriers |
| 8 Autres personnes sans activité professionnelle | 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé | 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé |
| | 82 Inactifs divers (autres que retraités) | 83 Militaires du contingent 84 Elèves, étudiants 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86 Personnes diverses sans activité profes- sionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) |

GLOSSAIRE

| | |
|----------------|---|
| ACN | (réseau) Architecture Culture Numérique |
| AFC | Analyse factorielle des correspondances |
| AMO | Assistance à maîtrise d'ouvrage |
| APC | (réseau) Architecture, Patrimoine & Création |
| BIM | Building Information Modeling, modélisation des données du bâtiment |
| CAUE | Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement |
| CMA | Compétences et Métiers d'Avenir |
| CNOA | Conseil national de l'ordre des architectes |
| DEA | Diplôme d'État d'architecte |
| DESC | Diplômés de l'enseignement supérieur Culture |
| DPEA | Diplôme propre aux écoles d'architecture |
| DPLG | Diplômés par le gouvernement |
| DSA | (typologie des diplômes) Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) |
| ENSA(P) | École nationale supérieure d'architecture (et de paysage) |
| ESA | École spéciale d'architecture |
| HMONP | Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre |
| INSA | Institut national des sciences appliquées |
| LMD | Licence-master-doctorat |

TABLE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1. Les partenaires de l'étude | 7 |
| Figure 2. Les angles morts de la connaissance des pratiques architecturales | 9 |
| Figure 3. Projection à 2030 de la répartition inscrits/non-inscrits à l'Ordre..... | 10 |
| Figure 4. Simulation de la répartition des diplômés architectes inscrits/non-inscrits à l'Ordre en 2011 | 11 |
| Figure 5. Simulation de la répartition des diplômés architectes inscrits/non-inscrits à l'Ordre en 2019 | 11 |
| Figure 6. Âge des répondants..... | 14 |
| Figure 7. Âge des répondants au début de l'activité enquêtée | 14 |
| Figure 8. Répartition hommes/femmes | 15 |
| Figure 9. Répartition par genre et par âge..... | 15 |
| Figure 10. Catégorie socioprofessionnelle des parents des répondants | 16 |
| Figure 11. Année d'obtention du diplôme des répondants | 16 |
| Figure 12. Diplôme d'architecte obtenu par les répondants | 16 |
| Figure 13. École d'architecture de diplomation originelle des répondants | 17 |
| Figure 14. Répondants ayant suivi une formation complémentaire | 17 |
| Figure 15. Date d'obtention du diplôme de la formation complémentaire par les répondants | 18 |
| Figure 16. Discipline de la formation complémentaire suivie par les répondants..... | 19 |
| Figure 17. Formation complémentaire suivie en fonction du genre..... | 20 |
| Figure 18. Répondants ayant suivi un bicursus | 20 |
| Figure 19. Date d'obtention du diplôme de bicursus par les répondants | 21 |
| Figure 20. Catégorie socioprofessionnelle des parents des répondants ayant suivi un bicursus..... | 21 |
| Figure 21. Structure employeuse | 22 |
| Figure 22. Statut professionnel selon le genre..... | 23 |
| Figure 23. Revenus mensuels net avant impôts déclarés des répondants | 23 |
| Figure 24. Part des répondants déclarés en temps partiel | 24 |
| Figure 25. Part des femmes dans l'exercice à temps partiel..... | 24 |
| Figures 26 et 27. Part des répondants se déclarant « architecte » Part des répondants inscrits à l'Ordre des architectes..... | 25 |
| Figure 28. Répartition des architectes inscrits ou non à l'Ordre s'autodésignant ou non « architecte »..... | 26 |
| Figure 29. Désignation des répondants par poste de travail | 26 |
| Figure 30. Autodésignation des activités : extraits de la base de données | 27 |
| Figures 31 et 32. Domaines d'exercice exprimés par les répondants Domaines d'activité des diplômés actifs et insérés dans le champ de l'architecture (2014)..... | 28 |
| Figures 33 et 34. Fonctions exprimées par les répondants Types d'activités exercées par les diplômés actifs et insérés dans le champ de l'architecture (2014)..... | 29 |
| Figure 35. Désignation de l'activité des répondants par recodage..... | 30 |
| Figure 36. Désignation de l'activité selon le genre..... | 31 |
| Figure 37. Analyse factorielle des correspondances croisant activités et structures employeuses des personnes..... | 32 |
| Figure 38. La diversité des métiers, parallèle entre 2009 et 2023 | 32 |
| Figure 39. Analyse factorielle des correspondances croisant désignation de l'activité et âge des personnes | 33 |
| Figure 40. Analyse factorielle des correspondances croisant désignation de l'activité et familles | 34 |
| Figure 41. Des observateurs des pratiques architecturales et urbaines actuelles et à venir | 41 |
| Figure 42. La fermeture des études d'architecture sur un parcours stéréotypé | 43 |